

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur  Google play

SANTE PUBLIQUE

04

INFRASTRUCTURE

05

EDUCATION

07

TRANSPORT

01

ADMINISTRATION

45

ECONOMIE

07

RURAL

06

COMMUNICATION

02

ENERGIE

01

N° 2537

11 Avril 2022

11 April 2022

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Fax : 222 206 043 / 222 203 326

Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm

Internet : www.armp.cm

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(**) : B.P. :
Tél. (*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres) (*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1

Reference	020/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 Lire
Titre/objet	DECISION N°020/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONALES OUVERT N° 006/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 1ER MARS 2022 POUR LE PROGRAMME PILOTE DE CONSTRUCTION DES EQUIPEMENTS DE TRI A LA BASE DES DECHETS MENAGERS DANS LA VILLE DE DOUALA
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

2

Reference	005/AONO/CIGSMP/C/MBA/CIPM DU 11/04/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE EN PROCEDURE N°005/CIGSMP/C/MBA/CIPM DU 11/04/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DU STADE MUNICIPAL DE MBANGA DANS LA COMMUNE DE MBANGA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC- MINDDEVEL-EXERCICE 2022
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	09-05-2022

3

Reference	010/D/CUN/CABM/CIPMI2022 DU 06 AVRIL 2022 Lire
Titre/objet	DECISION N°010/D/CUN/CABM/CIPMI2022 DU 06 AVRIL 2022 PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

4

Reference	011/D/CUN/CABM/CIPM/2022 DU 06 AVRIL 2022 Lire
Titre/objet	DECISION N°011/D/CUN/CABM/CIPM/2022 DU 06 AVRIL 2022 PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

5

Reference	014/A/C.ATOK/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF SUR LA DATE DE REMISE DES OFFRES ET L'OUVERTURE DES PLIS
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

6

Reference	008/AONO/CIGSMP/C/MBA/CIPM DU 11/04/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE EN PROCEDURE N°008/AONO/CIGSMP/C/MBA/CIPM DU 11/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI-ADDUCTION D'EAU POTABLE AU QUARTIER 1 DANS LA COMMUNE DE MBANGA FINANCEMENT : BIP/- EXERCICE 2022
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	10-05-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

7

Reference [012/D/CUN/CABM/CIPM/2022 DU 06 AVRIL 2022](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°012/D/CUN/CABM/CIPM/2022 DU 06 AVRIL 2022 PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de clôture N/A

8

Reference [007/DA/DG/CM-SCDP/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION D'ATTRIBUTION N°007/DA/DG/CM-SCDP/2022

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de clôture N/A

9

Reference [008/D/CUN/CABM/CIPM/2022 DU 06 AVRIL 2022](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 008/D/CUN/CABM/CIPM/2022 DU 06 AVRIL 2022 PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de clôture N/A

10

Reference [009/D/CUN/CABM/CIPM/2022 DU 06 AVRIL 2022](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°009/D/CUN/CABM/CIPM/2022 DU 06 AVRIL 2022 PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de clôture N/A

11

Reference [007/C/CUN/CM/CIPM/2022 DU 06/04/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°007/C/CUN/CM/CIPM/2022 DU 06/04/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRE N° 05/AONO /COMMUNAUTE URBAINE DE NKONGSAMBA /CIPM /22 / DU 03 MARS 2022 EN VUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU COMPLEXE COMMERCIAL DE NKONGSAMBA — PHASE 1 DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de clôture N/A

12

Reference [0016/A/C.ATOK/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF RECTIFICATIF SUR LA DATE DE REMISE DES OFFRES ET OUVERTURE DES PLIS

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de clôture N/A

13

Reference [013/AONO/CIGSMP/C/MBA/CIPM DU 11/04/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°013/AONO/CIGSMP/C/MBA/CIPM DU 11/04/2022 RELATIF AUX TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE CARREFOUR THOMAS-RIVIERE LENGUE (1,5) DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBANGA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BIP MINADER EXERCICE 2022

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de clôture 09-05-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

14

Reference	014/AONO/CIGSMP/C/MBA/CIPM/ 2022 DU 11/04/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°014/AONO/CIGSMP/C/MBA/CIPM/ 2022 DU 11/04/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE KOMBE-BAKASSI, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBANGA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORALFINANCEMENT : BIP MINADER EXERCICE 2022
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	09-05-2022

15

Reference	006/C/DG/CM-SCDP/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°006/C/DG/CM-SCDP/2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2022 DU 04/03/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE LESSIVAGE DE DIX-SEPT (17) RÉSERVOIRS AU DÉPÔT SCDP DE BESSENGUE ET LESSIVAGE DE TROIS (03) RÉSERVOIRS AU DÉPÔT SCDP DE MBOPPI À DOUALA (LOT 1, LOT 2 ET LOT 3).
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

16

Reference	006/C/DG/CM-SCDP/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°006/C/DG/CM-SCDP/2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2022 DU 04/03/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE LESSIVAGE DE DIX-SEPT (17) RÉSERVOIRS AU DÉPÔT SCDP DE BESSENGUE ET LESSIVAGE DE TROIS (03) RÉSERVOIRS AU DÉPÔT SCDP DE MBOPPI À DOUALA (LOT 1, LOT 2 ET LOT 3).
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

17

Reference	11/AONO/C-TCH/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°11/AONO/C-TCH/CIPM/2022 DU 31/03/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA GARE ROUTIÈRE DE TCHOLLIRÉ, DÉPARTEMENT DU MAYO-REY, RÉGION DU NORD. (EN PROCÉDURE D'URGENCE)
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	20-04-2022

18

Reference	007/D/CUN/CABM/CIPMI2022 DU 06 AVRIL 2022 Lire
Titre/objet	DECISION N°007/D/CUN/CABM/CIPMI2022 DU 06 AVRIL 2022 PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

19

Reference	019/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 Lire
Titre/objet	DECISION N°019/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONALES OUVERT N° 005/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 1ER MARS 2022 POUR LE PROGRAMME PILOTE D'INSTALLATION D'INSTRUMENTS DE LUTTE ANTI VECTORIELLE POUR LA DEMOUSTICATION DE CERTAINS QUARTIERS DE LA VILLE DE DOUALA.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

20

Reference	021/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 Lire
Titre/objet	DECISION N°021/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 MODIFIANT LA DECISION N° 076/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 051/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 04 OCTOBRE 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES EQUIPEMENTS DIVERS DANS LA VILLE DE DOUALA
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

21

Reference	006/DA/DG/CM-SCDP/2022 Lire
Titre/objet	DECISION D'ATTRIBUTION N°006/DA/DG/CM-SCDP/2022
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

22

Reference	004/DC/MINCOM/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATIONN°004/DC/MINCOM/CIPM/2022 DU 11 AVRIL 2022RELATIF À L'ACQUISITION DU MATÉRIEL DE BUREAU POUR LES SERVICES CENTRAUX
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	10-05-2022

23

Reference	033/ASMI/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/NS/2022 Lire
Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°033/ASMI/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/NS/2022 DU 05 AVRIL 2022 POUR L'ELABORATION D'UNE « ÉTUDE DIAGNOSTIQUE ET STRATÉGIE D'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES DANS LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD »LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE UN AVIS DE SOLlicitation À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (ASMI), À L'INTENTION DES BUREAUX D'ÉTUDES TECHNIQUES (BET) ET/OU GROUPEMENT DE BET DU SECTEUR DES BTP QUI DÉSIRENT PARTICIPER À LA PRÉ-QUALIFICATION POUR CES PRESTATIONS.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	08-05-2022

24

Reference	012/DC/CIGSMP/C/MBA/CIPM/2022 Du 11/04/2022 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°012/DC/CIGSMP/C/MBA/CIPM/2022 DU 11/04/2022 POUR L'EQUIPEMENT DE LA SAR/SM DANS LA COMMUNE DE MBANGA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL DÉSIGNATION DES TRAVAUX EQUIPEMENT DE LA SAR/SM FINANCEMENT BIP/MINEFOP DÉLAI DE LIVRAISON (EN JOURS CALENDAIRES) TRENTÉ (30) JOURS COÛTPRÉVISIONNEL DE PRESTATION QUATORZE MILLIONS CINQ CENT MILLE FRANCS CFA (14 500 000)
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	09-05-2022

25

Reference	01/ASMI/DG/CM-SCDP-2022 Lire
Titre/objet	SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°001/ASMI/DG/CM-SCDP-2022 RELATIVE AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR L'ACCOMPAGNEMENT DE LA SCDP DANS L'AMELIORATION GENERALE DE SON SYSTEME DE GESTION DES MARCHES.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	22-04-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

26

Reference [00015/A/C.ATOK/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF RECTIFICATIF SUR LA DTE DE REMISE DES OFFRES ET L'OUVERTURE DES PLIS

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

27

Reference [0017/A/C.ATOK/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF RECTIFICATIF SUR LA DATE DE REMISE DES OFFRES ET L'OUVERTURE DES PLIS

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

28

Reference [0018/A/C.ATOK/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF RECTIFICATIF SUR LA DATE DE REMISE DES OFFRES ET L'OUVERTURE DES PLIS

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

29

Reference [023/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 023/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 PORTANT MODIFICATION DU COMMUNIQUE N° 082/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2021 RELATIF A LA PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 051/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 04 OCTOBRE 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES EQUIPEMENTS DIVERS DANS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2022

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

30

Reference [010/AONO/REN/DDIA/CA-MRA III/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010/AONO/REN/DDIA/CA-MRA III/CIPM/2022 DU 25 MARS 2022 POUR L'ELECTRIFICATION EN ENERGIE SOLAIRE DUCSL DE BALAZA LAWANE, DANS LA COMMUNE DE MARQUA III DEPARTEMENT DUDIAMARE. REGION DE UEXTREME-NORD.(EN PROCEDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : BIP MINSANTE / EXERCICE 2022

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 15-04-2022

31

Reference [003/AC/C.BRI/CIPM/2022 DU 07/04/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION N°003/AC/C.BRI/CIPM/2022 DU 07/04/2022, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT D'UNE UNITE DE TRANSFORMATION DE MANIOC A GAROUA-SAMBE DANS LA COMMUNE DE BATOURI, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 27-04-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

32	Reference	004/C/CUN/CM/CIPM/2022 DU 06/04/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°004/C/CUN/CM/CIPM/2022 DU 06/04/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRE 02/AONO /COMMUNAUTE URBAINE DE NKONGSAMBA /CIPM /2022 DU 01/03/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES VOIRIES DU CENTRE URBAIN DE LA VILLE DE NKONGSAMBA
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

33	Reference	023/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 023/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 PORTANT MODIFICATION DU COMMUNIQUE N° 082/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2021 RELATIF A LA PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 051/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 04 OCTOBRE 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES EQUIPEMENTS DIVERS DANS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2022
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

34	Reference	022/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 022/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 1ER MARS 2022 POUR LE PROGRAMME PILOTE DE CONSTRUCTION DES EQUIPEMENTS DE TRI A LA BASE DES DECHETS MENAGERS DANS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2022
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

35	Reference	002/AONO/JO3.06/C-EMO/SG/STADU/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/JO3.06/C-EMO/SG/STADU/CIPM/2022 DU 28/03/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DU ŒIL DE MEANEDOUMA PAR PANNEAUX SOLAIRES, DANS LE DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	20-04-2022

36	Reference	006/ AONO/PU/C-NGG/SIGAMP/CIPM/2022 DU 05/04/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/ AONO/PU/C-NGG/SIGAMP/CIPM/2022 DU 05/04/2022 POUR LES TRAVAUX REHABILITATION DE CERTAINES ROUTES RURALES DANS LA COMMUNE DE NGOULEMAKONG, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	06-05-2022

37	Reference	°003/AONO/MINEPAT/CTS/PFS/UGP/CSPM/22 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/MINEPAT/CTS/PFS/UGP/CSPM/2022 DU 11 AVRIL 2022 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL POUR BOÎTE À PHARMACIE DU PROGRAMME DES TRAVAUX PUBLICS À HAUTE INTENSITÉ DE MAIN D'ŒUVRE (THIMO) DANS CERTAINES COMMUNES DES RÉGIONS DE L'EXTRÊME-NORD, DU NORD, DE L'EST, DU SUD, DU CENTRE, DU LITTORAL, DE L'OUEST, DU NORD-OUEST ET DU SUD-OUEST, EN QUATRE (04) LOTS DISTINCTS EN PROCÉDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT / FONDS DU GOUVERNEMENT DU CAMEROUN
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	12-05-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

38

Reference	001/AONO/C-DIBAMBA/CIPM/SG/2022 DU 06/04/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/C-DIBAMBA/CIPM/SG/2022 DU 06/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE BESSOMBE DANS LA COMMUNE DE DIBAMBA, DEPARTEMENT DE LA SANAGAMARITIME, REGION DU LITTORAL
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	05-05-2022

39

Reference	N° 18/AONO/C-TCH/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 18/AONO/C-TCH/CIPM/2022 DU 31/03/2022 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA TRIBUNE DE LA PLACE DES FÊTES DE TCHOLLIRÉ, DÉPARTEMENT DU IVLAYO-REY, RÉGION DU NORD. (EN PROCÉDURE D'URGENCE)
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	20-04-2022

40

Reference	N°12/AC/C-TCH/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°12/AC/C-TCH/CIPM/2022 DU 31/03/2022 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE KALI DANS LA COMMUNE DE TCHOLLIRE, DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD (EN PROCEDURE D'URGENCE).
Nature de prestation	Fournitures
Date de cloture	20-04-2022

41

Reference	009/AONO/CIGSMP/C/MBA/CIPM DU 12/04/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°009/AONO/CIGSMP/C/MBA/CIPM DU 12/04/2022 DÉSIGNATION DES TRAVAUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA SAR/SM DE MBANGA DANS LA COMMUNE DE MBANGA, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL FINANCEMENT BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)IMINEFOP, EXERCICE 2022 DÉLAI DE LIVRAISON (EN JOURS CALENDAIRES) QUATRE-VINGT-DIX (90) JOURS IMPUTATION BUDGÉTAIRE COÛTPRÉVISIONNEL DE PRESTATION DIX-HUIT MILLIONS (18 000 000) FCFA
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	10-05-2022

42

Reference	007/AONO/MINEDUB/FR/CIGSMP/C/MBA/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONO/MINEDUB/FR/CIGSMP/C/MBA/CIPM/2022 DU 12/04/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DU COMPLEXE SCOLAIRE ABRIANT LES ÉCOLES PUBLIQUES GROUPE 1, GROUPE 2 ET GROUPE 5 DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBANGA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORALFINANCEMENT : BIP EXERCICE 2022
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	10-05-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

43	Reference	003/AC/C-EMO/CIPM /2022 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°_003/AC/C-EMO/CIPM /2022 DU 28/03/2022_, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONCONS DE ROUTE DU RESEAU ROUTIER NATIONAL BITUME DANS LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO PROGRAMME ANNUEL 2022. FINANCEMENT : BUDGET MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICES 2018 ET SUIVANTS.LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO, MAITRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, UNE DEMANDE DE COTATION POUR LA RÉALISATION DE L'OPÉRATION SUS-INDIQUÉE.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	20-04-2022

44	Reference	002/AC/C.BRI/CIPM/2022 DU 07/04/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°002/AC/C.BRI/CIPM/2022 DU 07/04/2022, POUR LES TRAVAUX DE REALISATION D'UNE(01) MINI-ADDUCTION EN EAU POTABLE AVEC POMPE ALIMENTE EN ENERGIE SOLAIRE A GAROUA-SAMBE DANS LA COMMUNE DE BATOURI, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	27-04-2022

45	Reference	003/DC/MINCOM/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATIONN°003/DC/MINCOM/CIPM/2022 DU 11 AVRIL 2022RELATIF À L'ACQUISITION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE POUR LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	10-05-2022

46	Reference	003/AONO/C-MRA III /CIPM.TR/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 003/AONO/C-MRA III /CLPM.TR/2022 DU 22/03/2022 POUR L'EXECUTION DESTRAVAUX DE GRAVIONNAGE ET REHABILITATION DE LA ROUTE ROND POINT BICEC-CARREFOUR ENIEG DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MARQUA III. DEPARTEMENT DU DIAMARE. REGION DEL'EXTREME-NORD(EN PROCÉDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : RESSOURCES FOND PROPRES (EXERCICE 2022),
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	12-04-2022

47	Reference	004/AONO/CAD4/CIPM/2022 DU 29 MARS 2022 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CAD4/CIPM/2022 DU 29 MARS 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE DE SODIKO-VILLAGE - BONABERI - DOUALA EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	25-04-2022

48	Reference	007/AONO/CAD4/CIPM/2022 DU 1er AVRIL 2022 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/CAD4/CIPM/2022 DU 1ER AVRIL 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE ANGLOPHONE DE BÔJONGO — BONABERI — DOUALA AVEC REZ DE CHAUSSEE EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	27-05-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

49	Reference	N°13/AC/C-TCH/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°13/AC/C-TCH/CLPLVI/2022 DU 31/03/2022 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE MAN DII DANS LA COMMUNE DE TCHOLLIRE, DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD (EN PROCEDURE D'URGENCE).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	20-04-2022

50	Reference	N°15/AC/C-TCH/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°15/AC/C-TCH/CIPM/2022 DU 31/03/2022 POUR L'EQUIPEMENT EN MOBILIER DE BUREAU DU CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DE TCHOLLIRE, DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD (EN PROCEDURE D'URGENCE).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	20-04-2022

51	Reference	007/SMI/CUD/PDVIR/03-2022 Lire
	Titre/objet	COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTERET N°007/SMI/CUD/PDVIR/03-2022 POUR LE RECRUTEMENT DE CONSULTANTS (FIRMES) POUR LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE STATION DE TRAITEMENT DE BOUES DE VIDANGE (STBV) DANS LE QUARTIER NGOMBÉ À DOUALA 5E
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	03-05-2022

52	Reference	006/AONO/CAD4/CIPM/2022 DU 31 MARS 2022 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CAD4/CIPM/2022 DU 31 MARS 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER AU QUARTIER BILINGUE D'UN LINEAIRE DE 900 ML AU LIEU DIT FORET BAR - BONABERI - DOUALA EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	27-04-2022

53	Reference	005/AONO/CAD4/CIPM/2022 DU 30 MARS 2022 Lire
	Titre/objet	COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/CAD4/CIPM/2022 DU 30 MARS 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE SODIKO-VILLAGE — BONABERI — DOUALA AVEC REZ DE CHAUSSE EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	26-04-2022

54	Reference	2.103 D/MINTP/SG/DCT/CAO /NJKOUO/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION ? 103 D/MINTP/SG/DCT/CAO /NJKOUO/2022 DU 04 AVRIL 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À DEMANDE DE COTATION N° 04 /DC/MINTP/CIPM-SPIAG/2022 DU 04/02/2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ENTRETIEN DES LOCAUX DES SERVICES CENTRAUX DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICES 2022.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

55

Reference	024/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°024/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 1ER MARS 2022 POUR LE PROGRAMME PILOTE D'INSTALLATION D'INSTRUMENTS DE LUTTE ANTI VECTORIELLE POUR LA DEMOUSTICATION DE CERTAINS QUARTIERS DE LA VILLE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2022
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

56

Reference	005/C/CUN/CM/CIPM/2022 DU 06/4/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°005/C/CUN/CM/CIPM/2022 DU 06/4/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRE 03/AONO /COMMUNAUTE URBAINE DE NKONGSAMBA /CIPM /2022 DU 01/03/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE NDOGMOA ENTREE DECHARGE MUNICIPALE
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

57

Reference	006/C/ CUN/CM/CIPM/2022 DU DU 06/04/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 006/C/ CUN/CM/CIPM/2022 DU DU 06/04/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRE 04/AONO /COMMUNAUTE URBAINE DE NKONGSAMBA /CIPM /2022 DU 01/03/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU MARCHE A DE LA VILLE DE NKONGSAMBA'
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

58

Reference	001/ADD/MINCOM/SG/DAG/SDBMM/SMP Lire
Titre/objet	ADDITIF N°001/ADD/MINCOM/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 08 AVRIL 2022A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTS N°002/AONO/MINCOM/CIPM/2022 DU 15 MARS 2022 RELATIF A LA CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA COMMUNICATION DE LA LEKIE AVEC CASE DE PASSAGE.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

59

Reference	003/C/CUN/CM/CIPM/2022 DU 06/04/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°003/C/CUN/CM/CIPM/2022 DU 06/04/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE 'APPEL D'OFFRE 01/AONO/COMMUNAUTE URBAINE DE NKONGSAMBA /CIPM /2022 DU 01/03/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA VOIRIE REVETUE DANS LA VILLE DE NKONGSAMBA (ENTREE RESIDENCE MAIRE DE LA VILE SORTIE LE MARCHE B
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

60

Reference	007/C/DG/CM-SCDP/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°007/C/DG/CM-SCDP/2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CURAGE DES CANIVEAUX ET NETTOYAGE DES DÉCANTEURS DANS LES DÉPÔTS DE LA SCDP.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

61

Reference	N°14/AC/C-TCH/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°14/AC/C-TCH/CIPM/2022 DU 31/03/2022 POUR L'ACQUISITION DE 281 TABLES BANCS EN SEMI METALLIQUES POUR LES ECOLES NECESSITEUSES DANS LA COMMUNE TCHOLLIRE, DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD (EN PROCEDURE D'URGENCE).
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	20-04-2022

62

Reference	013/AONO/C-TBRO/SG/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/C-TBRO/SG/CIPM/2022 DU 01 AVRIL 2022 POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE OURO LACKWE-BAKAYANG SUR 7 KM, ARRONDISSEMENT DETOUBORO DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD. EN PROCEDURE D'URGENCE
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	21-04-2022

63

Reference	010/AONO/RN/D42/CMO/CIPM/SIGAMP/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°010/AONO/RN/D42/CMO/CIPM/SIGAMP/2022 DU 25 MARS 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP NDONKA DOUMO DE LA COMMUNE DE MAYO OULO, DEPARTEMENT DU MAYO-LOUTI, REGION DU NORD.
Nature de prestation	Travaux
Date de cloture	14-04-2022

64

Reference	005/AONO/JO3.06/C-EMO/SG/STADU/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/JO3.06/C-EMO/SG/STADU/CIPM/2022 DU 28/03/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE AVEC BUREAU ATTENANT AU CENTRE D'ALPHABETISATION FONCTIONNEL D'ELIG-MFOMO CENTRE, DANS LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	20-04-2022

65

Reference	011/AONO/REN/DDIA/CMAROUA III/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 011/AONO/REN/DDIA/CMAROUA III/CLPM/2022 DU 25 MARS 2022 POUR L'ECLAIRAGE PUBLIC EN LAMPADAIRES SOLAIRE (36 LAMPADAIRES) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DEMAROUA ML. DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD.(EN PROCEDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : BIP MINH DU / EXERCICE 2022
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	15-04-2022

66

Reference	022/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 022/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 1ER MARS 2022 POUR LE PROGRAMME PILOTE DE CONSTRUCTION DES EQUIPEMENTS DE TRI A LA BASE DES DECHETS MENAGERS DANS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2022
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

67

Reference	009/AONO/RN/D42/CMO/CIPM/SIGAMP/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°009/AONO/RN/D42/CMO/CIPM/SIGAMP/2022 DU 25 MARS 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES (LOMOTHER, DJENTO) DE LA COMMUNE DE MAYO OULO, DÉPARTEMENT DU MAYO-LOUTI, RÉGION DU NORD.
Nature de prestation	Travaux
Date de cloture	14-04-2022

68

Reference	N°487 C/MINTP/SG/DCT/CAO/NJKOUO/2021 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE RADIO/PRESSECOMMUNIQUE N°487 C/MINTP/SG/DCT/CAO/NJKOUO/2021 DU 04 AVRIL 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N° 04 /DC/MINTP/CIPM-SPIAG/2022 DU 04/02/2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ENTRETIEN DES LOCAUX DES SERVICES CENTRAUX DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS (TROIS LOTS).FINANCEMENT: BIP MINTP, EXERCICES 2022.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

69

Reference	024/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°024/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 1ER MARS 2022 POUR LE PROGRAMME PILOTE D'INSTALLATION D'INSTRUMENTS DE LUTTE ANTI VECTORIELLE POUR LA DEMOUSTICATION DE CERTAINS QUARTIERS DE LA VILLE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2022
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

70

Reference	007/C/DG/CM-SCDP/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°007/C/DG/CM-SCDP/2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CURAGE DES CANIVEAUX ET NETTOYAGE DES DÉCANTEURS DANS LES DÉPÔTS DE LA SCDP.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

71

Reference	012/AONO/RN/D42/CMO/CIPM/SIGAMP/2022 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCÉDURE D'URGENCE) N°012/AONO/RN/D42/CMO/CIPM/SIGAMP/2022 DU 30 MARS 2022 POUR LA CONSTRUCTION DE VINGT (20) FORAGES ÉQUIPÉS DE PMH DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE DE MAYO-OULO, DÉPARTEMENT DU MAYO-LOUTI, RÉGION DU NORD FINANCEMENT:BIP MINEPAT EXERCICE 2022 IMPUTATION: 94 709 07 110000 2245
Nature de prestation	Travaux
Date de cloture	19-04-2022

72

Reference	011/AONO/RN/D42/CMO/CIPM/SIGAMP/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°011/AONO/RN/D42/CMO/CIPM/SIGAMP/2022 DU 30/03/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES (EP TSORA ET EP MOUROUM) DE LA COMMUNE DE IYAYO OULO, DÉPARTEMENT DU WIAYO-LOUTI, RÉGION DU NORD.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	19-04-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

73

Reference	003/AONO/PU/C-NGG/SIGAMP/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/PU/C-NGG/SIGAMP/CIPM/2022 DU 04/04/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE LIGNE MT TRIPHASEE POUR ALIMENTER LA CITE MUNICIPALE ET LE QUARTIER NEW CITY DE NGOULEMAKONG, COMMUNE DE NGOULEMAKONG, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	29-04-2022

74

Reference	004/AONO/PU/C-NGG/SIGAMP/CIPM/2022 DU 04/04/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/PU/C-NGG/SIGAMP/CIPM/2022 DU 04/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION SOLAIRE EN EAU DANS LA LOCALITE DE DOUM CHEFFERIE, COMMUNE DE NGOULEMAKONG, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD EN PROCEDURE D'URGENCE
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	29-04-2022

75

Reference	003/AONO/J03.06/C-EMOISG/STADU/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/J03.06/C-EMOISG/STADU/CIPM/2022 DU 28/03/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CIRCUIT SOLAIRE DU CSI DE KOMO ESSELE, DANS LE DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	20-04-2022

76

Reference	004/AONO/MINEDUB/CIPM/EXERCICE 2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/MINEDUB/CIPM/EXERCICE 2022 DU 11/04/2022 POUR LA MODERNISATION DU SUIVI INFORMATISE DES ECOLES MATERNELLES ET PRIMAIRES PUBLIQUES, ET DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL ENSEIGNANT, PHASE 4 : ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE ET ACCESSOIRES, CONCEPTION ET LE DEVELOPPEMENT D'UNE PLATEFORME MOBILE DU LOGICIEL D'APPLICATION SIFEMPE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (EXERCICE 2022)
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	11-05-2022

77

Reference	001/AONO/C- MRA III /CIPM-TR/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/C- MRA III /CIPM-TR/2022 DU 22/03/2022 POUR L'EXECUTION DE TRAVAUX DE DECONSTRUCTION DES CANIVEAUX SUR L'AXE CARREFOUR ENIEG-ANCIEN LEGION : TRONÇON ANTENNE ORANGE-MAISON HAMADOU MATCHOUNGUEL (530M) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA III, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD(EN PROCEDURE D'URGENCE)FINANCEMENT: BUDGET MINDDEVEL (EXERCICE 2022),
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	12-04-2022

78

Reference	004/AONO/J03.06/C-EMO/SG/STADU/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/J03.06/C-EMO/SG/STADU/CIPM/2022 DU 28/03/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC EN ENERGIE SOLAIRE (35 LAMPADAIRES) AU CENTRE URBAIN D'ELIG-MFOMO, DANS LE DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	20-04-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

79

Reference	01/AAONR/FED-AGROPASTORAL/C-NGRA/CIPM/22 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 01/AAONR/FED_AGROPASTORAL/CIPM/C-NGRA/22 DU 07 AVRIL 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE EN VUE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DEREHABILITATION DE CERTAINES PISTES AGRICOLES DANS LE CADRE DU DESENCLEAVEMENT DES BASSINS DE PRODUCTION AGRICOLE DANS LE DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	27-04-2022

80

Reference	006/AONO/JO3-06/C-EMO/SG/STADU/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/JO3-06/C-EMO/SG/STADU/CIPM/2022 DU 28/03/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE :1- ELIG-MFOMO (SOUS-PREFECTURE) – CETIC ELIG-MFOMO – CHEFFERIE ELOTOS – NKOAKOM – BODO – CARF AYISSI, DANS LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE.
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	20-04-2022

81

Reference	N°17/AONO/C-TCH/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°17/AONO/C-TCH/CIPM/2022 DU 31/03/2022 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CSI À MAYO SALAH (BOURI), COMMUNE DE TCHOLLIRÉ, DÉPARTEMENT DU MAYO-REY, RÉGION DU NORD. (EN PROCÉDURE D'URGENCE)
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	20-04-2022

82

Reference	02/AAONR/FED-AGROPASTORAL/C-NGRA/CIPM/22 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 002/AONR/C-NGRA/CIPM/2022 DU 07/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT D'UNE FERME DE POUSSINS D'UN JOUR A KANO DANS LA COMMUNE DE MANDJOU, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	27-04-2022

83

Reference	006/ADDITIF Lire
Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF N°006 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DDE DEUX BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES DANS LA COMMUNE DE GAROUA-BOULAI
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

84

Reference	0 Lire
Titre/objet	PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DES CONTRATS DE CONSULTANCE POUR LES PROJETS FINANCÉS PAR LA BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT DATE : 06 AVRIL 2022
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

85

Reference	N°0004/AONO/MINAC/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°0010/C/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SM/2022 DU 06 AVRIL 2022 PORTANT PUBLICATION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°0004/AONO/MINAC/CIPM/2022 DU 23 MARS 2022 POUR LA POURSUITE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA MAISON DE LA CULTURE DE NTUI (PHASE 3)
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

86

Reference	N°D13-73/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°D13-73/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU06 AVRIL 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/D13-251/AONO/MINSANTE/CIPM/2022, POUR L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE OMS.FINANCEMENT : BIP 2022.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

87

Reference	001/AONO/F.35/MINT/CDPM/BEC/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/F.35/MINT/CDPM/BEC/2022 DU 21/02/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DES TRANSPORTS DE LA MIFI REGION DE L'OUEST (PHASE III) (EN PRECEDURE D'URGENCE)
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	15-03-2022

88

Reference	04/AONO/SP/CBANA/CIPM-TBEC/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°04/AONO/SP/CBANA/CIPM-TBEC/2022 DU 22/03/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX VDE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE A BAKASSA DANS LA COMMUNE DE BANA, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	27-04-2022

89

Reference	08/C/C-MARTAP/2022 DU 09 MARS 2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°08/C/C-MARTAP/2022 DU 09 MARS 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08/AONO/C-MTP/ST/SG/CIPM/2022 DU 26/01/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARC A BETAIL MODERNE A LIKOK, DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA REGION DE L'ADAMAOUA(EN PROCÉDURE D'URGENCE) MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MARTAPFINANCEMENT : BIP 2022
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

90

Reference	0005/AONO/MINEPIA/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0005/AONO/MINEPIA/CIPM/2022 DU 05 AVRIL 2022 EN VUE DE L'ACQUISITION DES KITS INFORMATIQUES DES SERVICES CENTRAUX ET DES POSTES D'INSPECTION AU NIVEAU DES FRONTIERES AERIENNES, MARITIMES ET TERRESTRES.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DU MINEPIA, EXERCICE 2022.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	10-05-2022



COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

DECISION N°020/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONALES OUVERT N° 006/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 1ER MARS 2022 POUR LE PROGRAMME PILOTE DE CONSTRUCTION DES EQUIPEMENTS DE TRI A LA BASE DES DECHETS MENAGERS DANS LA VILLE DE DOUALA

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala,
Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu La Loi n° 2021/026 du 16 Décembre 2021 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;

Vu La Loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code Général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu L'Arrêté n° 000166/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur MBASSA NDINE Roger, Maire de la Ville de Douala, à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Communauté Urbaine de Douala, Département du Wouri, Région du Littoral ;

Vu L'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu La Circulaire n° 00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2022 ;

Considérant le Dossier d'Appel d'Offres n° 006/AONO/CUD/CIPM/2022 du 1er Mars 2022 pour le programme pilote de construction des équipements de tri à la base des déchets ménagers dans la Ville de Douala ;

Considérant le procès-verbal de la séance du 24 Mars 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant le rapport d'analyse des offres administratives techniques et financières du 28 Mars 2022 de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Considérant le procès-verbal de la séance du 31 Mars 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant la proposition d'attribution N°016/EMH/KNSE/CIPM/CUD/2022 du 31 Mars 2022 ;

Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE :

Article 1er : Le Groupement SOLUTION SANTE/ETS AFRICAN DREAM'S, B.P. : 8010 Douala, Tel. : (237) 652 399 579/693 002 848 est déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour les montant et délai ci-après :

Lot	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
1	Groupeement SOLUTION SANTE SARL/ ETS AFRICAN DREAM'S SOLUTION <i>BP : 8010 Douala</i> <i>Tél. : (237) 652 399 579/693 002 848</i>	Quatorze millions sept cent quatre-vingt-quinze mille deux cent trente-sept 14 795 237	05

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 7 Avril 2022

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNE DE MBANGA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE EN PROCEDURE N°005/CIGSMP/C/MBA/CIPM DU 11/04/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DU STADE MUNICIPAL DE MBANGA DANS LA COMMUNE DE MBANGA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC- MINDDEVEL-EXERCICE 2022

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC- MINDDEVEL, le Maire de la Commune de MBANGA, Autorité Contractante et Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de sa Commune, en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour les TRAVAUX DE REHABILITATION DU STADE MUNICIPAL DE MBANGA dans l'Arrondissement de MBANGA, Département du Moungo, Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent les TRAVAUX DE REHABILITATION DU STADE MUNICIPAL DE MBANGA dans l'Arrondissement de MBANGA, Département du Moungo, Région du Littoral

N°	Nature de la prestation	Localité	Arrondissement	Administration bénéficiaire
Lot unique	TRAVAUX DE REHABILITATION DU STADE MUNICIPAL DE MBANGA	MBANGA	MBANGA	COMMUNE DE MBANGA

Ceux-ci sont constitués essentiellement des travaux des opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Travaux préliminaire
- Fondation
- Elévation
- Charpente et couverture
- Etanchéité
- Menuiserie métallique
- Plafond
- Plomberie sanitaire
- Peinture Revêtement

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toute Entreprise de droit Camerounais, jouissant des capacités administratives, techniques et financières requises pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet. Toutefois, les entreprises ayant des travaux abandonnés ou en cours de réalisation avec un dépassement de délai non justifié ne pourront prendre part au présent avis.

4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2022 du MINISTERE DE LA SANTE (MINDDEVEL), en Ressources transférées, suivant le tableau ci-après :

N°	Nature de la Prestation	Montant Prévisionnel TTC	Imputation Budgétaire
1	TRAVAUX DE REHABILITATION DU STADE MUNICIPAL DE MBANGA	44 997 795 (Quarante-quatre millions neuf cent quatre-vingtdix-sept mille sept cent quatre-vingt-quinze) F.CFA	

5. Consultation du Dossier

Publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables, dans les Services Techniques, Délégation Départementale des Travaux Publics du Moundou.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de Mbanga, BP : 49 ; e-mail : commune.mbangacm@gmail.com, avis, sur présentation de l'Original de la Quittance de versement à la Recette Municipale de Mbanga, d'une somme non remboursable de 500 000 FCFA, représentant les frais d'achat du DAO.

Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune autre mention qui cause son authenticité.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boîte Postale, Téléphone, Adresse e-mail de la Quittance.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées « Original », du Dossier qi'.Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la Mairie de Mbanga, BP : 49 ; au plus tard le 15/04/2022 (date limite)

et devra obligatoirement porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCURE D'URGENCE
N°005/CIGSMP/CIMBACIPM DU 11/04/2022
TRAVAUX DE REHABILITATION DU STADE MUNICIPAL DE MBANGA ARRONDISSEMENT DE MBANGA, DÉPARTEMENT DE LA KOUSSÉRIE, RÉGION DU SAO-PÉ
LITTORAL.
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC-MINDDEVEL

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution prévue par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de 120 jours, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par une compagnie d'Assurance agréée par le Ministère des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent cinquante-six) francs CFA.**

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N° 093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants des cautions de soumission, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par l'émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement avoir été établies postérieurement à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu à la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) auprès de la COMMUNE DE MBANGA, sise à la Mairie de MBANGA. Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment habilitée par la parfaite de ses offres.

11. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Dossiers administratif incomplet ou pièces administrative non conforme 48 heures après l'ouverture des offres ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié ;
- Présence dans la liste des entreprises ayant abandonné l'exécution des marchés (MINMAP) ;
- Non satisfaction de 07 oui/ 09 des critères essentiels ;
- Non respects du format de fichier des offres ;

Critères Essentiels :

- Présentation général de l'offre
- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires (construction des bâtiments)
- Attestation et rapport de visite du site signés sur l'honneur par le soumissionnaire (accompagnés de photographies du site)
- Attestation de capacité financière d'un montant supérieur ou égal à 18 000 000 FCFA délivrée par une banque de 1^{er} ordre
- Qualité du personnel ;
- Moyens logistiques ;
- Méthodologie ;
- Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) paraphé page par page et signé à la dernière avec la mention manuscrite
- Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) complété, paraphé page par page et signé à la dernière avec la mention manuscrite

Cette évaluation se fera suivant le mode binaire (oui ou non) avec un minimum acceptable d'au moins 07 oui / 09 de l'ensemble des critères.

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins 07 oui / 09 de l'ensemble des critères essentiels. Chaque soumission, évalué conformément à la Grille de notation des Offres techniques.

12. Attribution

Le Maire de la COMMUNE DE MBANGA, Autorité Contractante, attribuera la Marché au soumissionnaire dont l'Offre, technique et financière, est la moins-disante (pas anormalement basse) après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme aux exigences des d'Offres.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, dans les services du Maître d'œuvre, de 8 heures ouvrables, le cas échéant.

Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts ont été mis à disposition et seront utilisés à toutes fins utiles.

Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après :

ENDALLE

COMMUNAUTE URBAINE DE NKONGSAMBA

DECISION N°010/D/CUN/CABM/CIPMI2022 DU 06 AVRIL 2022 PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA VILLE DE NKONGSAMBA

Autorité Contractante ;

Vu la loi 2018/012 du 1 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu la loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisée ;

Vu La Loi n° 2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances de la république

Vu Le décret 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu Le décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu Le décret N° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal, et douanier des marchés publics ;

Vu le décret n° 2008/019 du 17 janvier portant création de la Communauté Urbaine de Nkongsamba ; Vu Le décret N° 2012/074 du 08 mars 2012, portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu Le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu l'arrêté n° 000296/MINDDEVEL du 09 mars 2020 constatant l'élection du Maire de la Ville à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Communauté Urbaine de Nkongsamba, département du Mounjo, région du littoral ;

Vu L'Arrêté N° 093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et des frais d'achat des dossiers d'appel d'offres ;

Vu La circulaire N° 003/CAB/PM du 18 Avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics,

Vu La circulaire N° 002/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant amélioration de la performance du système des marchés publics ;

Vu La circulaire N° 003/CAB/PM du 31 janvier 2011, relative aux modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ;

Vu La Circulaire N°0000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 Portant instructions relative à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, et des autres entités publiques pour l'exercice 2021 ;

Considérant l'Appel d'Offres National ouvert en procédure d'urgence 04/AONO /COMMUNAUTE URBAINE DE NKONGSAMBA /CIPM /22 / DU 1ER MARS 2022 en vue des travaux d'aménagement du marché A de la ville de Nkongsamba ;

Considérant le procès-verbal de la session du 04 AVRIL 2022 la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Communauté Urbaine de Nkongsamba ;

DECIDE

Article 1er : ETS TIK CAM, YAOUNDE, Tél.: 679 70 94 77/657 77 99 69 est déclarée adjudicataire du marché d'appel d'offre N° 04/AONO /COMMUNAUTE URBAINE DE NKONGSAMBA /CIPM /22 / DU 1ER MARS 2022 en vue des travaux d'aménagement du marché A de Nkongsamba

Susvisée et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

Nature du marché : Travaux d'aménagement du marché A de Nkongsamba.

Montant du marché : 60 094 129 (soixante millions quatre-vingt-quatorze mille cent vingt neuf)

Délai d'exécution : 04 mois (quatre) Rang : 1er

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /.

DOUALA le 6 Avril 2022

Le MAIRE

NZOKI EPOH Frédérique

COMMUNAUTE URBAINE DE NKONGSAMBA

DECISION N°011/D/CUN/CABM/CIPM/2022 DU 06 AVRIL 2022 PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA VILLE DE NKONGSAMBA Autorité Contractante ,

Vu la loi 2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ; Vu la loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général -des Collectivité Territoriales Décentralisée ;

Vu La Loi n° 2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances de la république

Vu Le décret 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu Le décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu Le décret N° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des marchés publics ;

Vu le décret n° 2008/019 du 17 janvier portant création de la Communauté Urbaine de Nkongsamba ; Vu Le décret N° 2012/074 du 08 mars 2012, portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu Le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°

2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ; Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu l'arrêté n° 000296/MINDDEVEL du 09 mars 2020 constatant l'élection du Maire de la Ville à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Communauté Urbaine de Nkongsamba, département du Mounjo, région du littoral ;

Vu L'Arrêté N° 093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et des frais d'achat des dossiers d'appel d'offres ;

Vu La circulaire N° 003/CAB/PM du 18 Avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics,

Vu La circulaire N° 002/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant amélioration de la performance du système des marchés publics ;

Vu La circulaire N° 003/CAB/PM du 31 janvier 2011, relative aux modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ;

Vu La Circulaire N°0000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 Portant instructions relative à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, et des autres entités publiques pour l'exercice 2021 ;

Considérant l'Appel d'Offres National ouvert en procédure d'urgence N° 05/AONO /COMMUNAUTE URBAINE DE NKONGSAMBA /CIPM /22 / DU 1 ER MARS 2022 en vue des travaux de construction du complexe commercial de Nkongsamba, phase 1;

Considérant le procès-verbal de la session du 04 AVRIL 2022 la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Communauté Urbaine de Nkongsamba ;

.-DECIDE

Article 1er : L'entreprise **SAVANNA SARL, B.P. 4848 YAOUNE, Tél. : 678 77 74 44** est déclarée adjudicataire du marché d'appel d'offre N° 05/AONO /COMMUNAUTE URBAINE DE NKONGSAMBA /CIPM /22 / DU 1ER MARS 2022 en vue des travaux de construction du complexe commercial de Nkongsamba, phase 1 Susvisée et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

Nature du marché : des travaux de construction du complexe commercial de Nkongsamba, phase 1

Montant du marché : 449 159 546 (quatre cent quarante-neuf millions cent cinquante-neuf mille cinq cent quarante-six) FCFA TTC

Délai d'exécution : 06 mois (six)

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /.

NKONGSAMBA le 6 Avril 2022

Le MAIRE

NZOKI EPOH Frédérique

COMMUNE D'ATOK

ADDITIF RECTIFICATIF SUR LA DATE DE REMISE DES OFFRES ET L'OUVERTURE DES PLIS

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles, devra parvenir contre récépissé à la commune d'Atok, BP , Tél : 694 27 45 76, Email , sis à Atok, au plus tard le 08/04/2022 à 09 heures, heure locale et devra porter la mention suivante : Avis d'Appel d'Offres N°002/AONO/C.ATOK/CIPM/2022 du 25/02/2022 pour l'exécution des travaux de réhabilitation des salles de classe de l'école primaire publique groupe I d'Atok dans la commune d'Atok, Département du Haut Nyong, Région du l'Est. « A N'OUVIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».
	Lire plutot Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles, devra parvenir contre récépissé à la commune d'Atok, BP , Tél : 694 27 45 76, Email , sis à Atok, au plus tard le 19/04/2022 à 09 heures, heure locale et devra porter la mention suivante : Avis d'Appel d'Offres N°002/AONO/C.ATOK/CIPM/2022 du 25/02/2022 pour l'exécution des travaux de réhabilitation des salles de classe de l'école primaire publique groupe I d'Atok dans la commune d'Atok, Département du Haut Nyong, Région du l'Est. « A N'OUVIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».
2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu _LE 08/04/2022 à 10 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune d'Atok, sis à la Mairie d'Atok, BP , Tél : , Email Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.
	Lire plutot L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu _LE 19/04/2022 à 10 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune d'Atok, sis à la Mairie d'Atok, BP , Tél : , Email Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

ATOK le 8 Avril 2022

Le MAIRE

BAL. Jean Yves

COMMUNE DE MBANGA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE EN PROCEDURE
N°008/AONO//CIGSMP/C/MBA/CIPM DU 11/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE
MINI-ADDUCTION D'EAU POTABLE AU QUARTIER 1 DANS LA COMMUNE DE MBANGAFINANCEMENT :
BIP/- EXERCICE 2022**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
NA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2022, le Maire de la **Commune de Mbanga, Maître** d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance, en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'une mini adduction d'eau potable au Quartier 1 de Mbanga dans l'Arrondissement de Mbanga, Département du Mounjo.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment

- Travaux préparatoires ;
- Terrassement ;
- Maçonnerie ;
- Plomberie sanitaire

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est **douze millions (12 000 000) de francs CFA TTC.**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont regroupés en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée à toutes les Entreprises de droit Camerounais, jouissant des capacités administratives, techniques et financières requises pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

Toutefois, les entreprises ayant des travaux abandonnés ou en cours de réalisation avec un dépassement de délai non justifié ne pourront prendre part au présent avis.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le **Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2022, Imputation : 56**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Mbanga, dans le Service Technique de la Mairie de Mbanga, Maître d'Ouvrage, BP : 49 ; Tél : 699 703 029 ; e-mail : commune.mbanga@gmail.com dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de Mbanga, BP : 49 ; Tél : 699 703 029 ; e-mail commune.mbanga@gmail.com, dès Publication du présent avis, sur présentation de l'Original de la Quittance de versement à la Recett Municipale de Mbanga, d'une somme non remboursable de Vingt-cinq mille (25 000) Francs FCFA, représentant les frais d'achat du DAO.

Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune rature ni élém? de nature à remettre en cause son authenticité.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E mail, sur une photocopie de la Quittance.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la Mairie de Mbanga, BP : 49 ; au plus tard le **10/05/2022**, à **11heures** (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE EN PROCEDURE
N°008/AONO/CIGSMP/C/MBA/CIPM DU 11/04/2022
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI-ADDITION D'EAU POTABLE AU QUARTIER 1 DANS
LA COMMUNE DE MBANGA
FINANCEMENT : BIP , EXERCICE 2022
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **240 000 F (deux cent quarante mille francs) CFA** établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par une Banque de premier ordre ou par une compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 240 000 (Deux cent quarante mille) francs CFA.

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N°093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sue f a en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le **10/05/2022** à **12 heures** précises, à la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) auprès de la COMMUNE DE MBANGA, sise à la Mairie de MBANGA.

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Absence des justificatifs dans les 48h, d'une pièce non conforme, lors de l'ouverture des pièces du dossier administratif, à l'exception de la caution de soumission;
- c) Fausse déclaration, ou pièce falsifiée quel que soit le Dossier. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CIPM se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux ;
- d) Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- e) Offre Technique incomplète et pour absence de :
 - La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP ;
 - Un Conducteur de travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres ;
- f) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE ;
- g) Absence du Fichier numérique World des offres techniques et financières (sous clé USB)
- h) Non obtention d'au moins 23 Oui /28 soit au moins 80% des critères essentiels.

Critères Essentiels :

- i) Références de l'Entreprise ;
- ii) Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iii) Méthodologie et Planning d'Exécution ;
- iv) Acceptation des clauses du contrat ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins 23 Oui /28 soit au moins 80 % des critères essentiels énumérés ci-dessus, évalué conformément à la Grille de notation des Offres techniques.

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins 80 % des critères essentiels énumérés ci-dessus, évalué conformément à la Grille de notation des Offres techniques.

15. Attribution

L'Autorité contractante attribuera la Lettre commande au soumissionnaire dont l'offre aura été déclarée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évalué la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, dans les services du Maître d'Ouvrage, à la Mairie de MBANGA aux heures ouvrables, le cas échéant.

Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Appels & SMS gratuits) peuvent être utilisés à toutes fins utiles.

Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après : 673 205 725 & 699 370 748.

MBANGA le 11 Avril 2022

Le MAIRE

ENDALLE EPSE EJAKE MBONDO HENRIETTE

COMMUNAUTE URBAINE DE NKONGSAMBA

DECISION N°012/D/CUN/CABM/CIPM/2022 DU 06 AVRIL 2022 PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA VILLE DE NKONGSAMBA

Autorité Contractante

2018/012 du 11 2018 poriani .égime nuancier de l'Liat et des ami e ei ués publiques ;

Vu la loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivité Territoriales Décentralisée ;

Vu La Loi n° 2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances de la république

Vu Le décret 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu Le décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu Le décret N° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des marchés publics ;

Vu le décret n° 2008/019 du 17 janvier portant création de la Communauté Urbaine de Nkongsamba ; Vu Le décret N° 2012/074 du 08 mars 2012, portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu Le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°

2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ; Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu l'arrêté n° 000296/M1NDDEVEL du 09 mars 2020 constatant l'élection du Maire de la Ville à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Communauté Urbaine de Nkongsamba, département du Mounjo, région du littoral ;

Vu L'Arrêté N° 093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et des frais d'achat des dossiers d'appel d'offres ;

Vu La circulaire N° 003/CAB/PM du 18 Avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics,

Vu La circulaire N° 002/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant amélioration de la performance du système des marchés publics ;

Vu La circulaire N° 003/CAB/PM du 31 janvier 2011, relative aux modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ;

Vu La Circulaire N°0000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 Portant instructions relative à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, et des autres entités publiques pour l'exercice 2021 ;

Considérant l'Appel d'Offres National ouvert en procédure d'urgence N° 06/AONO /COMMUNAUTE URBAINE DE NKONGSAMBA /CIPM /22 / DU 1ER MARS 2022 en vue de la Maîtrise d'oeuvre des travaux de construction du complexe commercial de Nkongsamba, phase 1

Considérant le procès-verbal de la session du 04 AVRIL 2022 la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Communauté Urbaine de Nkongsamba ;

.-DECIDE

Article 1er : L'entreprise WINNER SARL, B.P. 6256DOUALA, Tél. : 299 75 42 95 est déclarée adjudicataire du marché d'appel d'offre N° 06/AONO /COMMUNAUTE URBAINE DE NKONGSAMBA /CIPM /22 / DU 1ER MARS 2022 en vue de la Maîtrise d'oeuvre des travaux de construction du complexe commercial de Nkongsamba, phase 1

Susvisée et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

Nature du marché : Maîtrise d'oeuvre des travaux de construction du complexe commercial de Nkongsamba, phase 1

Montant du marché : 19 987 401(dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt sept mille quatre cent un) FCFA TTC

Délai d'exécution : 07 mois (sept)

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /.

NKONGSAMBA le 6 Avril 2022

Le MAIRE

NZOKI EPOH Frédérique

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

DECISION D'ATTRIBUTION N°007/DA/DG/CM-SCDP/2022[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP)/Maître d'Ouvrage,

- Vu la Loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des Entreprises publiques ;
- Vu la Loi n°2021/025 du 16 décembre 2021 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;
- Vu le Décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- Vu la Circulaire N°0000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022 ;
- Vu la Résolution n°01/05 du 02 février 2021 du Conseil d'Administration portant désignation du Président, des membres et du Secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la SCDP ;
- Considérant le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert n°005/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2022 relatif aux travaux de curage des caniveaux et nettoyage des décanteurs dans les dépôts de la SCDP ;
- Considérant la proposition d'attribution signée par Madame la Présidente de la CIPM-SCDP.

DECIDE :

Article 1^{er} : L'entreprise ci-après est désignée adjudicataire du Marché relatif aux travaux de curage des caniveaux et nettoyage des décanteurs dans les dépôts de la SCDP.

Adjudicataire	Montant TTC (En F CFA)	Délai d'exécution
HYDRO CHIMIE CAMEROUN B.P: 4 925 Douala-CAMEROUN Tel: (237) 699 971 383	37 713 899	Six (06) mois

Article 2 : Le Directeur Général de ladite entreprise est prié de se présenter à la Direction Générale de la SCDP (Cellule des Marchés) pour recevoir notification de la présente décision ainsi que du projet de Marché y relatif.

DOUALA le 6 Avril 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

COMMUNAUTE URBAINE DE NKONGSAMBA

DECISION N° 008/D/CUN/CABM/CIPM/2022 DU 06 AVRIL 2022 PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA VILLE DE NKONGSAMBA

Autorité Contractante -

Vu la loi 2018/012 du 1^{er} JuilU 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques

Vu la loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisée ;

Vu La Loi n° 2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances de la république

Vu Le décret 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu Le décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu Le décret N° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des marchés publics ;

Vu le décret n° 2008/019 du 17 janvier portant création de la Communauté Urbaine de Nkongsamba ; Vu Le décret N° 2012/074 du 08 mars 2012, portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu Le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°

2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ; Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu l'arrêté n° 000296/MINDDEVEL du 09 mars 2020 constatant l'élection du Maire de la Ville à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Communauté Urbaine de Nkongsamba, département du Mounjo, région du littoral ;

Vu L'Arrêté N° 093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et des frais d'achat des dossiers d'appel d'offres ;

Vu La circulaire N° 003/CAB/PM du 18 Avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics,

Vu La circulaire N° 002/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant amélioration de la performance du système des marchés publics ;

Vu La circulaire N° 003/CAB/PM du 31 janvier 2011, relative aux modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ;

Vu La Circulaire N°0000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 Portant instructions relative à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, et des autres entités publiques pour l'exercice 2021 ;

Considérant l'Appel d'Offres National ouvert en procédure d'urgence N° 02/AONO /COMMUNAUTE URBAINE DE NKONGSAMBA /CIPM /22 / DU 1^{ER} MARS 2022 en vue des travaux de réhabilitation des voiries du centre urbain de la ville de Nkongsamba ;

Considérant le procès-verbal de la session du 04 AVRIL 2022 la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Communauté Urbaine de Nkongsamba ;

Article 1er: L'Entreprise **GROUPE GALANT AND FRIENDS BP : 7936 YAOUNDE Téléphone N° 690 77 25 26**

est déclarée adjudicataire du marché d'appel d'offre N° 02/AONO /COMMUNAUTE URBAINE DE NKONGSAMBA /CIPM /22 / DU 1^{ER} MARS 2022 en vue des travaux de réhabilitation des voiries du centre urbain de la ville de Nkongsamba ;

Susvisée et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

Nature du marché : Travaux de réhabilitation des voiries du centre urbain de la ville de Nkongsamba ;

Montant du marché : 49 969 771 (quarante-neuf millions neuf cent soixante-neuf mille sept cent soixante-onze) FCFA TTC.

Délai d'exécution : quatre mois (04)

COMMUNAUTE URBAINE DE NKONGSAMBA

DECISION N°009/D/CUN/CABM/CIPM/2022 DU 06 AVRIL 2022 PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA VILLE DE NKONGSAMBA

Autorité Contractante

Vu la loi 2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ; Vu la loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisée ;

Vu La Loi n° 2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances de la république

Vu Le décret 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu Le décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu Le décret N° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des marchés publics ;

Vu le décret n° 2008/019 du 17 janvier portant création de la Communauté Urbaine de Nkongsamba ; Vu Le décret N° 2012/074 du 08 mars 2012, portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu Le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°

2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ; Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu l'arrêté n° 000296/MINDDEVEL du 09 mars 2020 constatant l'élection du Maire de la Ville à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Communauté Urbaine de Nkongsamba, département du Mounjo, région du littoral ;

Vu L'Arrêté N° 093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et des frais d'achat des dossiers d'appel d'offres ;

Vu La circulaire N° 003/CAB/PM du 18 Avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics,

Vu La circulaire N° 002/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant amélioration de la performance du système des marchés publics ;

Vu La circulaire N° 003/CAB/PM du 31 janvier 2011, relative aux modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ;

Vu La Circulaire N°0000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 Portant instructions relative à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, et des autres entités publiques pour l'exercice 2021 ;

Considérant l'Appel d'Offres National ouvert en procédure d'urgence N° 03/AONO /COMMUNAUTE URBAINE DE NKONGSAMBA /CIPM /22 / DU 1 ER MARS 2022 en vue des travaux de réhabilitation de la route Ndogmoa entrée décharge municipale

Considérant le procès-verbal de la session du 04 AVRIL 2022 la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Communauté Urbaine de Nkongsamba ;

DECIDE

Article 1° : L'Entreprise **GROUPE GALANT AND FRIENDS BP : 7936 YAOUNDE Téléphone N° 690 77 25 26**

est déclarée adjudicataire du marché d'appel d'offre N° 03/AONO /COMMUNAUTE URBAINE DE NKONGSAMBA /CIPM /22 / DU 1 ER MARS 2022 en vue des travaux de réhabilitation de la route Ndogmoa entrée décharge municipale ;

Susvisée et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

Nature du marché : travaux de réhabilitation de la route Ndogmoa entrée décharge municipale

Montant du marché : 11 551 639 (onze millions cinq cent cinquante un mille six cent trente- neuf) FCFA TTC.

Délai d'exécution : trois (03) Rang

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /.

NKONGSAMBA le 6 Avril 2022

Le MAIRE

NZOKI EPOH Frédérique

COMMUNAUTE URBAINE DE NKONGSAMBA

COMMUNIQUE N°007/C/CUN/CM/CIPM/2022 DU 06/04/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRE N° 05/AONO /COMMUNAUTE URBAINE DE NKONGSAMBA /CIPM /22 / DU 03 MARS 2022 EN VUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU COMPLEXE COMMERCIAL DE NKONGSAMBA — PHASE 1 DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE VILLE DE NKONGSAMBA, A UTORITE CONTRACTANTE communique :

L'entreprise ci-dessous, a été retenue comme Adjudicataire relatif à la demande d'Appel d'Offr' suscité.

INTITULE DU PROJET	SOUSSIONNAIRE	MONTANTS TTC (FCFA)	DÉLAI DE LIVRAISON
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU COMPLEXE COMMERCIAL DE NKONGSAMBA —PHASE 1	SAVANNA SARL BP : 4848 YAOUNDÉ Tél.: 678 77 74 44	449 159 546 (quatre cent quarante neuf millions cent cinquante neuf mille cinq cent quarante? six)FCFA TTC	SIX MOIS

Par ailleurs, le soumissionnaire ci-après, n'a pas été retenu pour les motifs suivants

SOUSSIONNAIRES	MOTIFS
SAAC SARL BP : 12 073 DOUALA Tél. : 6 96 50 77 77	ELIMINEE : N'a pas complété les pièces périmées et manquantes dans l'offre administrative à l'ouverture des plis après 48 heures : - absence de la quittance d'achat du DAO; - 'attestation de non redevance PERIME - plan de localisation à régulariser - capacité financière non conforme...

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, au Secrétariat du Maire de la ville de Nkongsamba pour la mise au point du projet de marché correspondant

COMMUNE D'ATOK

ADDITIF RECTIFICATIF SUR LA DATE DE REMISE DES OFFRES ET OUVERTURE DES PLIS

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre, rédigée en français ou en anglais er 07 exemplaires dont un 01 original et six (06) copies marqués comme telles, devra parvenir contre récépissé à la commune d'Atok, BP , Page 6 sur 134 Tél : 694 27 45 76, Email , sis à Atok, au plus tard le 08/04/2022 à 11 heures, heure locale et devra porter la mention suivante : Avis d'Appel d'Offres N°005_/AONO/C.ATOK/CIPM/2022 du _25/02/2022 pour l'exécution des travaux de construction d'un bâtiment d'astreinte pour le CMA d'Atok dans la commune d'Atok, Département du Haut Nyong, Région du l'Est. « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »
	Lire plutot Chaque offre, rédigée en français ou en anglais er 07 exemplaires dont un 01 original et six (06) copies marqués comme telles, devra parvenir contre récépissé à la commune d'Atok, BP , Page 6 sur 134 Tél : 694 27 45 76, Email , sis à Atok, au plus tard le 19/04/2022 à 11 heures, heure locale et devra porter la mention suivante : Avis d'Appel d'Offres N°005_/AONO/C.ATOK/CIPM/2022 du _25/02/2022 pour l'exécution des travaux de construction d'un bâtiment d'astreinte pour le CMA d'Atok dans la commune d'Atok, Département du Haut Nyong, Région du l'Est. « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »
2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 08/04/2022 à 12 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune d'Atok, sis à la Mairie d'Atok, BP , Tél : , Email Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. Critères d'évaluation : L'évaluation des Offres se fera au triple plan administratif
	Lire plutot L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 19/04/2022 à 12 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune d'Atok, sis à la Mairie d'Atok, BP , Tél : , Email Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. Critères d'évaluation : L'évaluation des Offres se fera au triple plan administratif

ATOK le 8 Avril 2022

Le MAIRE

BAL. Jean Yves

COMMUNE DE MBANGA

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°013/AONO/CIGSMP/C/MBA/CIPM
DU 11/04/2022 RELATIF AUX TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE CARREFOUR
THOMAS-RIVIERE LENGUE (1,5) DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBANGA, DEPARTEMENT DU
MOUNGO, REGION DU LITTORAL FINANCEMENT : BIP MINADER EXERCICE 2022**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du BIP de l'exercice 2022, le Maire de la Commune de MBANGA, Autorité Contractante et Maître d'Ouvrage, lance, en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour les TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE CARREFOUR THOMAS-RIVIERE LENGUE (1,5) DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBANGA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent les **TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE CARREFOUR THOMAS-RIVIERE LENGUE (1,5) DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBANGA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL**

N°	Nature de la prestation	Localité	Arrondissement	Administration bénéficiaire
1	AUX TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE CARREFOUR THOMAS-RIVIERE LENGUE (1,5)	LENGUE	MBANGA	COMMUNE DE MBANGA

Ceux-ci sont constitués essentiellement des travaux des rubriques ci-après :

- Travaux préparatoires ;
- Terrassement de la chaussée ;
- Assainissement et drainage.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toute Entreprise de droit Camerounais, jouissant des capacités administratives, techniques et financières requises pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2022 du MINISTERE de l'agriculture et du développement rural(MINADER), en Ressources transférées, suivant le tableau ci-après :

N°	Nature de la prestation	Montant Prévisionnel TTC	Imputation Budgétaire
1	AUX TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE CARREFOUR THOMAS-RIVIERE LENGUE (1,5)	25 000 000 (Quinze millions) F.CFA	MBANGA

5. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables, dans les Services Techniques des MARCHES PUBLICS. BP : 49 ; Tél : 699 703 029 ; e-mail : commune_mbanga@gmail.com

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de Mbanga, BP : 49 ; Tél : 699 703 029 ; e-mail : commune_mbanga@gmail.com.
L'Original de la Quittance de versement à la Recette Municipale de Mbanga, d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA.
Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune autre mention.
Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boîte Postale, Téléphone, Adresse e-mail.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués de la main du soumissionnaire, contre récépiss sous plis fermé, a la Mairie de Mbanga, BP :49 ; Tél : 699 703 029 ; e-mail : commune_mbanga@gmail.com, avec la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
N° 013/AONO/CIGSMP/CIMBA/CIPM/2022 DU
RELATIF AUX TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE CARREFOUR THOMAS-RIVIERE LENGUE (1,5) DA
LITTORAL
Financement : BIP MINADER Exercice 2022
«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»

8. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution prévue par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de 12 (douze) mois à compter de la date de service de commencer les travaux.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par une banque ou une société de cautionnement agréée, d'un montant de 500 000 (cinq cent mille) francs CFA.
A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N° 093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants des cautions, les dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.
Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le 12 Avril 2022 à 10 heures précises, à la Mairie de Mbanga, BP : 49, sous la présidence du Maire de Mbanga.
Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

11. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

I a) Absence de la caution de soumission ;

b) Absence des justificatifs dans les 48h, d'une pièce non conforme, lors de l'ouverture des pièces du dossier administratif, à l'ex

c) Fausse déclaration, ou pièce falsifié

procéder à l'authentification de toute quel que soit le Dossier. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CIPM se réservent le droit

d) Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;

e) Offre Technique incomplète et pour absence de

- La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières a
- Un Conducteur de travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres

f) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE ;

g) Non obtention d'au moins **23 Oui 128** soit au moins 80% des critères essentiels.

Critères Essentiels :

i) Références de l'Entreprise ;

ii) Disponibilité du matériel et des équipements essentiels

iii) Méthodologie et Planning d'Exécution ;

iv) Acceptation des clauses du contrat ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au mo
conformément à la Grille de notation des Offres techniques.

v) Absence du fichier numérique world des offres techniques et financières (sous clés)

12. Attribution

Le Maire de la COMMUNE DE MBANGA, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'Off
après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble du Dossier d'Appel d'O

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date fixée pour la remise de

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, dans les services du Maître d'Ouvr

Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Ap

Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci?ap

COMMUNE DE MBANGA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°014/AONO/CIGSMP/C/MBA/CIPM/ 2022 DU 11/04/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE
LA PISTE AGRICOLE KOMBE-BAKASSI, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBANGA, DEPARTEMENT DU
MOUNGO, REGION DU LITTORAL FINANCEMENT : BIP MINADER EXERCICE 2022**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du BIP de l'exercice 2022, le Maire de la Commune de MBANGA, Autorité Contractante et Maître d'Ouvrage, lance, en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour les AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE KOMBE-BAKASSI, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBANGA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent les TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE KOMBE-BAKASSI, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBANGA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

N.	Nature de la prestation	Localité	Arrondissement	Administration bénéficiaire
1	AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE KOMBE-BAKASSI	KOMBE	MBANGA	COMMUNE DE MBANGA

Ceux-ci sont constitués essentiellement des travaux des rubriques ci-après :

- Travaux préparatoires ;
- Terrassement de la chaussée ;
- Assainissement et drainage.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toute Entreprise de droit Camerounais, jouissant des capacités administratives, techniques et financières requises pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2021 du MINISTERE de l'agriculture et du développement rural (MINADER), en Ressources transférées, suivant le tableau ci-après :

N°	Nature de la Prestation	Montant Prévisionnel TTC	Imputation Budgétaire
1	AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE KOMBE-BAKASSI	25 000 000 (Quinze millions) F.CFA	

5. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Mbanga au Service Technique, B.P : 49 ; Tél : 699 703 029 ; E-mail : commune.mbanga@gmail.com dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de Mbanga, BP : 49 ; Tél : 699 703 029 ; e-mail : commune.mbanga@gmail.com ; Publication du présent avis, sur présentation de l'Original de la Quittance de versement à la Recette Municipale de Mbanga de cinquante milles (50 000) Francs FCFA, représentant les frais d'achat du DAO.

Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune modification en cause son authenticité.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, numéro de téléphone, adresse e-mail ; Une photocopie de la Quittance

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme suit : « Original », « Copie 1 », « Copie 2 », « Copie 3 », « Copie 4 », « Copie 5 », « Copie 6 » ; Le Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposé contre récépissé, sous pli fermé, à la Mairie de Mbanga, BP : 49 ; Tél : 699 703 029 ; E-mail : commune.mbanga@gmail.com, au plus tard le **09/05/2022 à 11heures** (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention « OFFRE N° 014/AONO/CIGSMP/C/MBANGA/CIPM/ 2022 DU 11/04/2022 ».

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°014/AONO/CIGSMP/C/MBANGA/CIPM/ 2022 DU 11/04/2022

RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE KOMBE-BAKASSI, DANS L'ARRONDISSEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

Financement : BIP MINADER Exercice 2021

«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»

8. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution prévue par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de 06 (six) mois calendaires, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par une compagnie d'Assurance agréée par le Ministère des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de « 50 millions de Francs CFA ». A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N° 093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants des frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par l'émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement avoir été établies postérieurement à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le 11/05/2022 à 11 heures, à la Mairie de Mbanga, BP : 49 ; Tél : 699 703 029 ; E-mail : commune.mbanga@gmail.com par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) auprès de la COMMUNE DE MBANGA, sise à la Mairie de MBANGA. Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dont la connaissance parfaite de ses offres.

11. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

a) Absence de la caution de soumission ;

b) Absence des justificatifs dans les 48h, d'une pièce non conforme, **lors** de l'ouverture des pièces du dossier administratif, à l'e

C) Fausse déclaration, ou pièce falsifiée quel que soit le Dossier. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CIPM se réservent le
de tout document présentant un caractère douteux ;

d) Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;

e) Offre Technique incomplète et pour absence de

- La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières a

qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP ;

- Un Conducteur de travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres ;

f) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE ;

g) Non obtention d'au moins 23 Oui /28 soit au moins 80% des critères essentiels.

Critères Essentiels :

i) Références de l'Entreprise ;

ii) Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;

iii) Méthodologie et Planning d'Exécution ;

iv) Acceptation des clauses du contrat ;

v) Absence du Fichier numérique World des offres techniques et financières (sous clé USB)

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins
critères essentiels énumérés ci-dessus, évalué conformément à la Grille de notation des Offres

12. Attribution

Le Maire de la COMMUNE DE MBANGA, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'Offre
évaluée la moins-disante (pas anormalement basse) après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantielle
Dossier d'Appel d'Offres.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date fixée pour la remise de

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, dans les services du Maître d'Œuvre, aux heures ouvrables, le cas échéant.

Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (0800 00 00 00) sont utilisés à toutes fins utiles,

Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-dessous.

ENDALLE E

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N°006/C/DG/CM-SCDP/2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2022 DU 04/03/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE LESSIVAGE DE DIX-SEPT (17) RÉSERVOIRS AU DÉPÔT SCDP DE BESSENGUE ET LESSIVAGE DE TROIS (03) RÉSERVOIRS AU DÉPÔT SCDP DE MBOPPI À DOUALA (LOT 1, LOT 2 ET LOT 3).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS(SCDP)/MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :

Conformément à la proposition d'attribution de la CIPM-SCDP portant sur l'Appel d'Offres susvisé, les résultats dudit Appel d'Offres se présentent comme suit :

Lot	Rang	Soumissionnaires	Note finale	Montant TTC (En F CFA)	Délai d'exécution
1	1 ^{er}	ICEG BP: 12541 Douala Tel: 699 624 915/699 620 042	4 oui sur 5, soit 80%	32 613 683	Cinquante (50) jours
2	1 ^{er}	ICEG BP: 12541 Douala Tel: 699 624 915/699 620 042	4 oui sur 5, soit 80%	44 630 952	Soixante-dix (70) jours
3	1 ^{er}	SOCATRAF Sarl BP: 12426 Douala Tel: 233 42 51 11/677 767 414	4 oui sur 5, soit 80%	32298 858	Soixante (60) jours

Les Directeurs Généraux respectifs des entreprises **ICEG et SOCATRAF Sarl**, sont invités à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction Générale (Cellule des Marchés) pour établissement des Marchés correspondants.

Par ailleurs, les entreprises non-adjudicataires sont priées de passer retirer leurs Offres sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

DOUALA le 6 Avril 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N°006/C/DG/CM-SCDP/2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2022 DU 04/03/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE LESSIVAGE DE DIX-SEPT (17) RÉSERVOIRS AU DÉPÔT SCDP DE BESSENGUE ET LESSIVAGE DE TROIS (03) RÉSERVOIRS AU DÉPÔT SCDP DE MBOPPI À DOUALA (LOT 1, LOT 2 ET LOT 3).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS(SCDP)/MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :

Conformément à la proposition d'attribution de la CIPM-SCDP portant sur l'Appel d'Offres susvisé, les résultats dudit Appel d'Offres se présentent comme suit :

Lot	Rang	Soumissionnaires	Note finale	Montant TTC (En F CFA)	Délai d'exécution
1	1 ^{er}	ICEG BP: 12541 Douala Tel: 699 624 915/699 620 042	4 oui sur 5, soit 80%	32 613 683	Cinquante (50) jours
2	1 ^{er}	ICEG BP: 12541 Douala Tel: 699 624 915/699 620 042	4 oui sur 5, soit 80%	44 630 952	Soixante-dix (70) jours
3	1 ^{er}	SOCATRAF Sarl BP: 12426 Douala Tel: 233 42 51 11/677 767 414	4 oui sur 5, soit 80%	32298 858	Soixante (60) jours

Les Directeurs Généraux respectifs des entreprises **ICEG et SOCATRAF Sarl**, sont invités à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction Générale (Cellule des Marchés) pour établissement des Marchés correspondants.

Par ailleurs, les entreprises non-adjudicataires sont priées de passer retirer leurs Offres sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

DOUALA le 6 Avril 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

COMMUNE DE TCHOLLIRE

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°11/AONO/C-TCH/CIPM/2022 DU 31/03/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA GARE ROUTIÈRE DE TCHOLLIRÉ, DÉPARTEMENT DU MAYO-REY, RÉGION DU NORD. (EN PROCÉDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, le Maire de la Commune de Tcholliré, lance un Appel d'offres National Ouvert pour **l'exécution des travaux de construction de la gare routière de Tcholliré, Département du Mayo-Rey, Région du Nord**

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux se présente comme suit :

- Travaux préparatoires
- Terrassement
- Fondation
- Maçonnerie-élévation
- charpente-couverture
- menuiserie-métallique
- Électricité
- Peinture
- Clôture
- latrine

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du marché est de **vingt-deux millions (22.000.000) de francs CFA toutes taxes comprises**

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité des conditions à toutes les entreprises du bâtiment et des travaux publics installées au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par **le Budget d'Investissement Public de l'exercice 2022 du MINTP sur la ligne d'imputation budgétaire n°.....**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté et retiré aux heures ouvrables dans les services techniques de la Commune de Tcholliré dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Tcholliré dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Tcholliré d'une somme non remboursable de **trente mille (30.000) francs CFA** représentant les frais d'acquisition du DAO.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles**, devra être déposée à la Commune de Tcholliré au plus tard le **20/04/2022 à 15h00 heures, heure locale**. Elle devra porter la mention :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 11/AONO/C-TCH/CIPM/2022 du 31/03/2022 pour l'exécution des travaux de construction de la gare routière de Tcholliré, Département du Mayo-Rey, Région du Nord. (En procédure d'urgence)

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois calendaires**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **Quatre cent quarante mille (440.000) francs CFA et valable pendant trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou une autorité administrative (Préfet. Sous-préfet...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **20/04/2022 à 14h00 heures** par la Commission Interne de Passation auprès de la commune de Tcholliré dans la salle des actes de la Commune.

seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

- Critères éliminatoires

Les principaux critères relatifs à l'élimination des offres des candidats sont définis comme ci-après :

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après **48 heures** ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Toute offre technique ayant obtenu une note inférieure à **70% (Oui)**, sera jugée mauvaise et exclue du classement
- Absence d'un prix unitaire quantifié.

- Critères essentiels :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Critères essentiels Notation binaire

- Présentation générale de l'offre **Oui/Non**
- Le chiffre d'affaires **Oui/Non**
- L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières **Oui/Non**
- Les références de l'entrepreneur **Oui/Non**
- L'expérience du personnel **Oui/Non**
- La disponibilité du matériel et des équipements **Oui/Non**
- La capacité financière **Oui/Non**

Seule l'offre ayant obtenu une note supérieure ou égale à **70 %** de oui sera analysée.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été évaluée la moins disant et qui a été techniquement qualifiée pour exécuter le marché de façon satisfaisante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres**

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de Tcholliré.

GAROUA le 31 Mars 2022

Le MAIRE

LAWAN AOUDOU

COMMUNAUTE URBAINE DE NKONGSAMBA

DECISION N°007/D/CUN/CABM/CIPMI2022 DU 06 AVRIL 2022 PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA VILLE DE NKONGSAMBA Autorité Contractante

Vu la loi 2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ; Vu la loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisée ;
Vu La Loi n° 2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances de la république
Vu Le décret 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu Le décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu Le décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des marchés publics ;
Vu le décret n° 2008/019 du 17 janvier portant création de la Communauté Urbaine de Nkongsamba ; Vu Le décret N° 2012/074 du 08 mars 2012, portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
Vu Le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics
Vu Le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ; Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
Vu l'arrêté n° 000296/MINDDEVEL du 09 mars 2020 constatant l'élection du Maire de la Ville à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Communauté Urbaine de Nkongsamba, département du Moungo, région du littoral ;
Vu L'Arrêté N° 093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et des frais d'achat des dossiers d'appel d'offres ;
Vu La circulaire N° 003/CAB/PM du 18 Avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics,
Vu La circulaire N° 002/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant amélioration de la performance du système des marchés publics ;
Vu La circulaire N° 003/CAB/PM du 31 janvier 2011, relative aux modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ;
Vu La Circulaire N°0000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 Portant instructions relative à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, et des autres entités publiques pour l'exercice 2021 ;
Considérant l'Appel d'Offres National ouvert en procédure d'urgence N° 01/AONO /COMMUNAUTE URBAINE DE NKONGSAMBA /CIPM /22 / DU 1ER MARS 2022 en vue des travaux de réhabilitation de la voirie revêtue dans la ville de NKONGSAMBA (entrée résidence Maire de la ville - sortie de marché B) ;
Considérant le procès-verbal de la session du 04 AVRIL 2022 la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Communauté Urbaine de Nkongsamba ;

Article 1er : L'Entreprise GROUPE GALANT AND FRIENDS BP : 7936YAOUNDE Téléphone N° 690 77 25 26 est déclarée adjudicataire du marché d'appel d'offre N° 01/AONO /COMMUNAUTE URBAINE DE NKONGSAMBA /CIPM /22 / DU 1ER MARS 2022 en vue des travaux de réhabilitation de la voirie revêtue dans la ville de NKONGSAMBA (entrée résidence Maire de la ville - sortie de marché B) ;
Susvisée et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

Nature du marché : Travaux de réhabilitation de la voirie revêtue dans la ville de NKONGSAMBA (entrée résidence Maire de la ville - sortie de marché B) ; construction de la chaussée en enduit superficiel tri couche selon les règles de l'art.

Montant du marché : 104 975 719 (cent quatre millions neuf cent soixante quinze mille sept cent dix neuf) FCFA TTC.

Délai d'exécution : cinq mois (05)

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /.

NKONGSAMBA le 6 Avril 2022

Le MAIRE

NZOKI EPOH Frédérique

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**DECISION N°019/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES
NATIOANAL OUVERT N° 005/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 1ER MARS 2022 POUR LE PROGRAMME PILOTE
D'INSTALLATION D'INSTRUMENTS DE LUTTE ANTI VECTORIELLE POUR LA DEMOUSTICATION DE
CERTAINS QUARTIERS DE LA VILLE DE DOUALA.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala,
 Autorité Contractante,
 Vu la Constitution ;
 Vu La Loi n° 2021/026 du 16 Décembre 2021 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;
 Vu La Loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code Général des collectivités territoriales décentralisées ;
 Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;
 Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
 Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;
 Vu L'Arrêté n° 000166/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur MBASSA NDINE Roger, Maire de la Ville de Douala, à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Communauté Urbaine de Douala, Département du Wouri, Région du Littoral ;
 Vu L'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;
 Vu La Circulaire n° 00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2022 ;
 Considérant le Dossier d'Appel d'Offres n° 005/AONO/CUD/CIPM/2022 du 1er Mars 2022 pour le programme pilote d'installation d'instruments de lutte anti vectorielle pour la démoustication de certains quartiers de la Ville de Douala ;
 Considérant le procès-verbal de la séance du 24 Mars 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;
 Considérant le rapport d'analyse des offres administratives techniques et financières du 29 Mars 2022 de la sous-commission d'analyse des Offres ;
 Considérant le procès-verbal de la séance du 31 Mars 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;
 Considérant la proposition d'attribution N°015/EMH/KNSE/CIPM/CUD/2022 du 31 Mars 2022 ;
 Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE :

Article 1er : Le Groupement SOLUTION SANTE/ETS AFRICAN DREAM'S, B.P. : 8010 Douala, Tel. : (237) 652 399 579/693 002 848 est déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour les montant et délai ci-après :

Lot	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
1	Groupement SOLUTION SANTE SARL/ ETS AFRICAN DREAM'S SOLUTION <i>BP : 8010 Douala</i> <i>Tél. : (237) 652 399 579/693 002 848</i>	Soixante-neuf millions huit cent trente-sept mille cinq cent soixante-quatre 69 837 564	16

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 7 Avril 2022

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

DECISION N°021/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 MODIFIANT LA DECISION N° 076/D/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 051/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 04 OCTOBRE 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES EQUIPEMENTS DIVERS DANS LA VILLE DE DOUALA

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala,

Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu La Loi n° 2021/026 du 16 Décembre 2021 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;

Vu La Loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code Général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu L'Arrêté n° 000166/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur MBASSA NDINE Roger, Maire de la Ville de Douala, à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Communauté Urbaine de Douala, Département du Wouri, Région du Littoral ;

Vu L'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu La Circulaire n° 00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2022 ;

Considérant le Dossier d'Appel d'Offres n° 051/AONO/CUD/CIPM/2021 du 04 Octobre 2021 pour l'exécution des travaux d'aménagement des équipements divers dans la ville de Douala;

Considérant le procès-verbal de la séance du 09 Novembre 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant le rapport d'analyse des offres administratives techniques et financières du 18 Novembre 2021 de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Considérant le procès-verbal de la séance du 18 Novembre 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant la proposition d'attribution N°075/EMH/KNSE/CIPM/CUD/2021 du 18 Novembre 2021 ;

Considérant la correspondance N° 020/L/ARMP/CRLT/CCA/CSE.nm/2022 du 09 Février 2022 de l'ARMP demandant de rapporter la décision d'attribution en vue d'un nouvel examen ;

Considérant le procès-verbal de la séance du 08 Mars 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant la proposition d'attribution N°014/EMH/KNSE/CIPM/CUD/2022 du 23 Mars 2022 ;

Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE :

Article 1er : Les entreprises ci-après sont déclarées attributaires des marchés relatifs à l'Appel d'Offres susmentionnée pour les montant et délai ci-après :

Lot	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
1	ETS SERAYIM <i>BP : 6195 Douala ;</i> <i>Tél. : (237) 677 52 76 77</i>	Cent dix-huit millions trois cent quatre-vingt-quatre mille sept cent seize (118 384 716)	09
2	CETECH SARL <i>B.P. : 2671 Douala</i> <i>Tel. : (237) 694 749 979 / 699 945 788</i>	Trente-cinq millions huit cent mille neuf cent soixante-dix-neuf (35 800 979)	06

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 7 Avril 2022

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

DECISION D'ATTRIBUTION N°006/DA/DG/CM-SCDP/2022[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP)/Maître d'Ouvrage,

- Vu la Loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des Entreprises publiques ;
- Vu la Loi n°2021/025 du 16 décembre 2021 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;
- Vu le Décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- Vu la Circulaire N°0000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022 ;
- Vu la Résolution n°01/05 du 02 février 2021 du Conseil d'Administration portant désignation du Président, des membres et du Secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la SCDP ;
- Considérant le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert n° 004/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2022 du 04/03/2022 relatif aux travaux de lessivage de dix-sept (17) réservoirs au dépôt SCDP de Bessengue et lessivage de trois (03) réservoirs au dépôt SCDP de Mboppi à Douala (lot 1, lot 2 et lot 3) ;
- Considérant la proposition d'attribution signée par Madame la Présidente de la CIPM-SCDP.

DECIDE :

Article 1^{er} : Les entreprises ci-après sont désignées adjudicataires des Marchés relatifs aux travaux de lessivage de dix-sept (17) réservoirs au dépôt SCDP de Bessengue et lessivage de trois (03) réservoirs au dépôt SCDP de Mboppi à Douala (lot 1, lot 2 et lot 3).

Lot	Adjudicataire	Montant TTC (en F CFA)	Délai d'exécution
1	ICEG BP: 12541 Douala Tel: 699 624 915/699 620 042	32 613 683	Cinquante (50) jours
2	ICEG BP: 12541 Douala Tel: 699 624 915/699 620 042	44 630 952	Soixante-dix (70) jours
3	SOCATRAF Sarl BP: 12426 Douala Tel: 233 42 51 11/677 767 414	32 298 858	Soixante (60) jours

Article 2 : Les Directeurs Généraux desdites entreprises sont priés de se présenter à la Direction Générale de la SCDP (Cellule des Marchés) pour recevoir notification de la présente décision ainsi que des projets de marchés y relatif.

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION

AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°004/DC/MINCOM/CIPM/2022 DU 11 AVRIL 2022 RELATIF À L'ACQUISITION DU MATÉRIEL DE BUREAU POUR LES SERVICES CENTRAUX

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
56 17 160 04 34 00 10 524118.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de la Communication lance, un avis de consultation pour acquisition du matériel de bureau pour les services centraux du MINCOM, sur financement du Budget d'Investissement Public, exercice 2022.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation comprennent l'acquisition du matériel de bureau suivant le descriptif des fournitures.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Vingt-cinq millions (40 000 000) F CFA.

4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais ayant de la compétence en la matière.

5. Financement

Les prestations, objet de la présente Consultation, sont financées sur le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Communication de l'exercice 2022, Imputation 56 17 160 04 34 00 10 524118.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier de Cotation pourra être consulté à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés Publics sis à l'Immeuble abritant les services centraux du Ministère de la Communication, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Ce dossier de Consultation peut être obtenu au Ministère de la Communication, Service des Marchés Publics, sis à l'Immeuble principal abritant les services centraux du Ministère de la Communication, sur présentation de l'original d'une quittance de soixante (60 000) francs CFA non remboursable, payable uniquement au Trésor Public.

8. Remises des offres

Les Offres sont établies en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marqués comme tels. Elles devront être scellées, cachetées et parvenir à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés Publics du Ministère de la Communication, au plus tard le Mardi 10 mai 2022 à 13 heures, heure locale, déposée contre récépissé et portera la mention :

DEMANDE DE COTATION N°004/DC/MINCOM/CIPM/2022 DU 11 avril 2022
Relatif à acquisition du matériel de bureau pour les services centraux du MINCOM
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison est de soixante (60) jours à compter de la date de notification de l'ordre de service.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra fournir une caution de soumission d'un montant de huit cent mille (800 000) Francs CFA ayant une durée de validité de trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des Offres et établie par un établissement bancaire agréé par le Ministère des Finances (MINFI).

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

NB : Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et au Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres sera effectuée par la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère de la Communication, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leurs offres respectives.

Elle aura lieu le mardi 10 mai 2022 à 14 heures, heure locale, dans la salle de conférences au 1^{er} étage du bâtiment principal abritant les services centraux du Ministère de la Communication à Yaoundé.

12. Critères d'évaluation

La Commission Interne de Passation des Marchés procédera à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres en procédant dans l'ordre suivant :

- l'examen de la conformité des pièces administratives ;
- l'examen de la conformité des offres, du point de vue des délais, spécifications techniques et de la présentation ;
- la vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- l'élaboration d'un tableau récapitulatif des offres.

Ensuite, elle fera usage des critères éliminatoires ci-après :

- Absence de caution de soumission ;
- Défaut de production ou de conformité dans un délai de 48h de l'une des pièces du dossier administratif absente ou jugée non conforme ;
- Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Non-respect des spécifications technique d'au moins 2 matériels (proposition technique B1) ;
- Non-conformité du modèle de soumission et du cadre du Devis Descriptif, Quantitatif et Estimatif ;
- Non-respect du modèle de présentation des offres ;
- Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant que l'entreprise n'a abandonné aucun contrat lié à la commande publique (Lettre Commande ou Marché) au cours des trois (03) dernières années et qu'elle ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics ;

Note technique inférieure 80% de oui des critères essentiels.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant 90 (quatre-vingt-dix) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des Offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, du Matériel, et de la Maintenance, Service des Marchés Publics sis à l'Immeuble principal abritant les services centraux du Ministère de la Communication.

NB : « Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivant : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ».

YAOUNDE le 11 Avril 2022

Le MINISTRE

SADI René Emmanuel

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°033/ASMI/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/NS/2022
DU 05 AVRIL 2022 POUR L'ELABORATION D'UNE « ÉTUDE DIAGNOSTIQUE ET STRATÉGIE
D'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES DANS LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD
» LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE UN AVIS DE SOLLICITATION À
MANIFESTATION D'INTÉRÊT (ASMI), À L'INTENTION DES BUREAUX D'ÉTUDES TECHNIQUES (BET)
ET/OU GROUPEMENT DE BET DU SECTEUR DES BTP QUI DÉSIRENT PARTICIPER À LA
PRÉ-QUALIFICATION POUR CES PRESTATIONS.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt a pour objet la pré-qualification des Bureaux d'Etudes Techniques (BET) et/ou groupement de BET devant participer à l'Appel d'Offres International Restreint pour l'élaboration d'une étude diagnostique et la stratégie d'assainissement et de gestion des eaux pluviales dans la région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

L'objectif général du projet est de faire une étude globale, de la sécurisation des infrastructures et des populations face aux eaux pluviales, et de la gestion durable desdites eaux dans la région de l'Extrême-Nord. Elle vise à améliorer les conditions de vie des populations riveraines en palliant aux problèmes d'inondations régulières en périodes de fortes pluies, et en gérant la ressource en eau pour la rendre disponible en saison sèche.

La mission dotera la région de l'Extrême-Nord d'un document de planification, de la sécurisation des infrastructures et des populations face aux eaux pluviales, et de la gestion des eaux pluviales, en intégrant les principes de durabilité. Ledit document harmonisera avec les documents de planification urbaine existants les cas échéants. Pour atteindre cet objectif, il est envisagé de mener une étude diagnostique.

Globalement, les prestations attendues des BET comprennent :

- Contribuer à la définition d'une méthodologie adéquate pour mener à bien les prestations, comprenant entre autres un calendrier prévisionnel de mise en œuvre de ladite méthodologie, une proposition expliquée des points d'arrêt, ainsi que les relations existantes entre les différentes étapes de l'étude. Et produire les rapports y afférents ;
- Elaborer le diagnostic de la sécurisation des infrastructures et des populations face aux eaux pluviales dans la région de l'Extrême-Nord, accompagné d'un diagnostic environnemental, tout en définissant les zones inondables et de déguerpissement prioritaires à soumettre aux administrations concernées, ainsi que les ouvrages de régulation, de protection et routiers à réhabiliter / reconstruire ou construire en urgence ;
- Elaborer le diagnostic de la gestion des eaux pluviales dans la région de l'Extrême-Nord, accompagné d'un diagnostic environnemental, tout en définissant les zones propices à la construction/réhabilitation des ouvrages de mobilisation, stockage, traitement et distribution de l'eau en adéquation avec l'environnement de la zone ;
- Elaborer un Schéma Directeur de l'Aménagement et de la Gestion des Eaux (SDAGE) durable de la région de l'Extrême-Nord, soutenu par les analyses multicritères des options d'aménagements et de projets prioritaires, y compris des études d'impact environnemental et social (EIES) sommaires (Cadrage environnemental), et articulé à un Plan d'Investissement Prioritaire à financer (partenariats public privé et/ou autres modes de financement) ;
- Elaborer un rapport des actions à mener, décrivant le plan d'actions détaillé à mettre en œuvre pour la stratégie de la sécurisation des infrastructures et des populations face aux eaux pluviales, et de la gestion durable de l'eau dans la région de l'Extrême-Nord, avec un budget par action ;
- Elaborer les Dossiers de Consultation des Bureaux d'Études pour la réalisation des Études Technique des projets retenus dans le SDAGE.

3. Participation et origine

- Être un Bureau d'Études Techniques ou groupement de Bureaux d'Études Techniques ;
- Présenter un dossier administratif conforme aux spécifications du point V.1 ci-dessous ;
- Disposer du matériel et du personnel compatible avec les prestations à réaliser ;
- Avoir une expérience suffisante dans le domaine de la gestion des eaux ;
- Avoir une expérience suffisante dans l'élaboration de stratégie de développement des infrastructures.

4. Remises des offres

Les dossiers de candidature en Cinq (05) exemplaires dont Un (01) original et Quatre (04) copie marqués comme tels devront être déposés sous plis fermé et scellé à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au 2^{ème} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logée dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, Porte 207 au plus tard, **le 06 Mai 2022 à 15 heure**, portant la mention

*« AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°033/ASMI/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/NS/2022 DU 05 Avril 2022 POUR LA REALISATION D'UNE « ÉTUDE DIAGNOSTIQUE ET STRATÉGIE D'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES DANS LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD »
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

5. Composition du dossier

Les candidats devront fournir les pièces ci-après présentées en deux (02) volumes, et rédigés en français ou en anglais.

Au risque de voir son offre disqualifiée, le candidat doit présenter de la façon la plus claire et détaillée possible, les éléments suivants qui feront l'objet de vérification.

Les pièces justificatives doivent dater de moins de trois (03) mois à la date de lancement de l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt.

Le dossier de candidature en un seul volume devra comprendre :

1 : Volume 1 (Dossier Administratif)

Le « volume 1 » comprendra les documents administratifs suivant (en originaux ou copies certifiées conformes, datées de moins de trois (03) mois et valables pour l'exercice en cours :

- VOIR TABLEAU SUR PDF

NB : Toutes les pièces produites devront datées de moins de trois (03) mois. Il est précisé que l'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus entraînera l'élimination du candidat.

2 : Volume 2 (Dossier technique)

Le dossier technique devra comprendre :

V-2-1 : Les moyens humains :

V-2-1-1 : La liste du personnel d'encadrement

Le candidat fournira la liste définissant le personnel clé accompagnée :

- du curriculum vitae signé de chaque personnel ;
- de la copie certifiée conforme du diplôme de chaque personnel ;
- de l'attestation de présentation de l'original du diplôme ;
- de l'attestation de disponibilité ;
- de l'attestation d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) pour les nationaux.

La non production de l'une de ces pièces entraînera pour l'expert considéré, la note zéro (0).

À cet effet, le BET et/ou le groupement de BET devra justifier de sa capacité à pouvoir mobiliser un personnel de maîtrise composé de :

-VOIR TABLEAU SUR PDF

2-1-2 : L'organigramme complet du BET et/ou du groupement de BET

Le BET et/ou le groupement de BET fournira les organigrammes de son organisation, ainsi que celui envisagé pour la réalisation de la présente étude.

V-2-2 : Les références des Bureaux d'Études Techniques ou groupement de Bureaux d'Études Techniques

Les BET ou groupements de BET du secteur Bâtiment Travaux Publics (BTP) devront fournir les documents attestant qu'ils ont réalisé avec succès au cours des dix (10) dernières années et en qualité d'entrepreneur principal les projets ci-après :

- Les projets d'études dans le domaine des BTP au cours des dix (10) dernières années ;
- Les projets d'études dans la gestion des eaux pluviales, des inondations ou dans l'aménagement du territoire.

Pour être validée, chaque référence devra être justifiée par les éléments suivants :

- La copie de l'extrait du contrat comportant les 1^{ère}, 2^e, 3^e et 4^{ème} pages, ainsi que les pages des détails estimatifs et celles de signatures. Ces documents devront être clairs et lisibles ;

- Le nom du Maître d'Ouvrage ;

- Le lieu d'exécution du projet

- Le certificat de Bonne Fin délivré par le Maître d'Ouvrage ou par ses services ou les procès-verbaux des Commissions de suivi et de recette techniques délivrés par le maître d'ouvrage ou ses services.

-3 : Les moyens logistiques, techniques et matériels

Le candidat doit justifier de la possession en propre ou en location des moyens logistiques, techniques et matériels ci-après :

- Matériel informatique et autres outils du BET:

-VOIR TABLEAU SUR PDF

- Moyens logistiques

- VOIR TABLEAU SUR PDF

- Matériels géotechniques :

- VOIR TABLEAU SUR PDF

- Matériels topographiques:

- VOIR TABLEAU SUR PDF

Le consultant soumettra à l'administration tous autres moyens matériels nécessaires à l'atteinte des objectifs de l'étude. Le consultant justifiera de la possession desdits moyens, et s'engage à mener à terme les prestations.

Le BET ou groupement de BET devra justifier de la propriété et de l'état du matériel nécessaire à l'exécution des prestations. Les justificatifs du matériel sont les photocopies certifiées conformes des cartes grises légalisées par les services compétents du Ministère des Transports, ou les photocopies certifiées conformes d'attestation de dédouanement datant de moins de trois mois à la date limite de remise des offres pour le matériel roulant, et les photocopies certifiées de factures pour les autres matériels.

N.B : La localisation dudit matériel doit être précisée, étant entendu que des vérifications pourront être faites par le Maître d'Ouvrage en cas de besoin.

2-4 : L'autorisation de vérification des déclarations

Cette autorisation dûment signée du Directeur Général de l'entreprise, devra permettre au Ministre des Travaux

Publics de procéder à toute vérification jugée nécessaire, pour s'assurer de l'existence et de la qualité du matériel énoncé dans le dossier de candidature et de l'exactitude des informations relatives aux références présentées auprès des Maîtres d'Ouvrages concernés.

6. Critères d'évaluation

Après réception des offres, il sera procédé à leur évaluation au vu des critères suivants :

1 : Critères éliminatoires

- a) Absence après un délai de 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- b) Non-conformité après un délai de 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- c) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- d) Note technique inférieure à 70/100 ;
- e) Utilisation d'un agent public sans justificatif de sa libération.

2 : Critères essentiels

- Personnel clé (sur 60 points) ;
- Les références du candidat (sur 20 points) ;
- Moyens logistique, topographique et matériel (sur 20 points) ;

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante-dix (70) points sur cent (100), seront retenus. Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de ne pas retenir les Bureaux d'Études Techniques qui, dans un contrat encourus avec le MINTP, auront reçu notification d'une mise en demeure, d'un constat de carence ou d'une résiliation.

N.B. : Tout dossier comportant des fausses déclarations sera purement et simplement rejeté par le comité compétent à tout moment pendant la procédure.

7. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur le présent Appel de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt peuvent être obtenus tous les jours et heures ouvrables à la Cellule des Appels d'Offres de la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au 2^{ème} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logée dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, Porte 206, Tél. : 222 22 92 34.

8. Evaluation et publication des résultats

L'avis d'appel d'offres restreint tient lieu de publication du résultat de la pré-qualification. Les Restreints pour l'élaboration d'une étude diagnostique et la stratégie BET retenus à l'issue du présent ASMI seront consultés dans le cadre de l'Appel d'Offres International d'assainissement et de gestion des eaux pluviales dans la région de l'Extrême-Nord, conformément à l'article 76 du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics au Cameroun.

YAOUNDE le 5 Avril 2022

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE DE MBANGA

**AVIS DE CONSULTATION N°012/DC/CIGSMP/C/MBA/CIPM/2022 DU 11/04/2022 POUR L'EQUIPEMENT DE LA SAR/SM DANS LA COMMUNE DE MBANGA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL
DÉSIGNATION DES TRAVAUX EQUIPEMENT DE LA SAR/SM FINANCEMENT BIP/MINEFOP DÉLAI DE LIVRAISON (EN JOURS CALENDAIRES) TRENTE (30) JOURS COÛTPRÉVISIONNEL DE PRESTATION QUATORZE MILLIONS CINQ CENT MILLE FRANCS CFA (14 500 000)**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public(BIP)/MINEFOP exercice 2022 dans les communes, le Maire de la commune de Mbanga, Autorité Contractante, lance pour le Compte de sa Commune, un Avis de Consultation POUR L'EQUIPEMENT DE LA SAR/SM DANS LA COMMUNE DE MBANGA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

2. Consistance des prestations

Cette prestation consiste en la FOURNITURE DES EQUIPEMENTS DE LA SAR/SM DANS LA COMMUNE DE MBANGA DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel de l'opération est de **Quatorze millions cinq cent milles (14 500 000) francs CFA**

4. Participation et origine

La participation à cette Demande à la concurrence est ouverte à toutes les Entreprises en règle et non exclut de la command publique.

Toutefois, les entreprises ayant des travaux abandonnés ou en cours de réalisation ne pourront prendre part à la présente consultation.

5. Financement

La prestation objet de la présente Demande de Cotation est financée par le budget d'investissement public BIP/MINEFOP) exercice 2022

6. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Mbanga au Service Technique, B.P : 49 ; Tel : 699703029 679747499; e-mail : commune.mbanga@gmail.com dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de Mbanga, Cellule interne de Gestion et de Suivi des Passation des Marchés sis au Service Technique, B.P : 49 ; Tel : 699703029 ! 679747499; e-mail commune.mbanga@gmail.com dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **trente milles (30 000) francs CFA** payable à la Recette Municipale de Mbanga.

8. Remises des offres

Chaque offre sera rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies et une copie numérique sur clé USB ou sur CD (des spécifications et offres techniques et financières) marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de Mbanga au Service Technique de la mairie de Mbanga, au plus tard le **09/05/2022 à 11 HEURES** (heure limite) et devra porter la mention :

**AVIS DE CONSULTATION
N°001/DC/CIGSMP/C/MBA/CIPM/2022 Du 11/04/2022
POUR L'EQUIPEMENT DE LA SAR/SM DANS LA COMMUNE DE MBANGA, DEPARTEMENT DU MOUNGO,
REGION DU LITTORAL
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

9. Delai de Livraison

Le délai de livraison des fournitures, objet de la présente consultation est de 30 jours calendaires à la Mairie de Mbanga.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **deux cent quatre-vingt-dix milles (290 000) francs CFA** délivrée par une Banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances. 9.2 — Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une Autorité Administrative, conformément aux stipulations du (RPAO). 9.3 — Elles devront obligatoirement datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de consultation.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis aura lieu le **09/05/2022 à 12 HEURES** et se fera en un temps par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès de la Commune de Mbanga dans la salle des actes.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une bonne connaissance de son offre.

12. Critères d'évaluation Principaux critères d'élimination (d'évaluation)

- a) Critères éliminatoires
- b) L'absence d'une Caution de soumission ;
- c) La Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannés ;
- d) L'absence d'un prix quantifié ;
- e) La pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures ;
- f) Présentation de l'offre;
- g) Facture pro-forma ;
- h) Délai d'exécution (inférieur ou égal à 45 jours);
- i) Planning de livraison;
- j) Références du cocontractant dans le domaine des fournitures pédagogiques ;
- Projet de lettre commande dûment rempli, signé et daté;
- h) Documents financiers (bordereau des prix unitaires en lettre et en chiffre, devis quantitatif et estimatif)

b) Critères essentiels

- Situation financière ;
- Expérience dans le domaine ;
- Présentation de l'offre.

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre-Commande au soumissionnaire dont l'offre sera jugée conforme aux prescriptions du descriptif technique et qui présentera l'offre financière la moins disante.

Délai de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à compter de la date de dépôt de celles-ci.

Seules les offres des soumissionnaires qui auront satisfait à au moins cinq (12) sur les sept (15) critères essentiels

seront jugés techniquement qualifiés et admis à l'analyse financière.

N°	CRITERES	NOTATION	
		OUI (YES)	NON (NO)
A	PRESENTATION DE L'OFFRE		
1	Document relié à la spirale clair et lisible	1	
2	Intercalaires de couleur autre que le blanc (présentation d pièces dans l'ordre de la DC)	1	
B	Facture pro-forma	1	
C	DELAI D'EXECUTION inférieur ou égal à 60 ours	1	
D	Pieces dûment remplies, paraphées, datée et signé		
E	REFERENCES DU COCONTRACTANT DANS LE DOMAINE DE FOURNITURE PEDAGOGIQUES		
1	Prestations similaires (1 ère et dernière page des contrats enregistrés + les PV de réceptions) : 1 à 3 références (1 référence suffit) (1 critère)	7	
F	Projet de lettre commande dûment rempli, signé et daté (1 critère)	2	
G	Documents financiers (1 critère)		
1	bordereau des prix unitaires en lettres et en chiffres,	1	
2	devis quantitatif et estimatif	1	
TOTAL			

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Mbanga, B.P : 49 15
 Pour tout actes de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57
 25/ 699 37 07 48

MBANGA le 11 Avril 2022

Le MAIRE

ENDALLE EPSE EJAKE MBONDO HENRIETTE

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°001/ASMI/DG/CM-SCDP-2022 RELATIVE AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR L'ACCOMPAGNEMENT DE LA SCDP DANS L'AMELIORATION GENERALE DE SON SYSTEME DE GESTION DES MARCHES.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

N/A

2. Objet

Dans le cadre des activités de passation et d'exécution des marchés, le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP,) Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de cet organisme, une sollicitation à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un consultant individuel devant accompagner la SCDP dans l'amélioration générale de son système de gestion des Marchés

3. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter dans le cadre de la présente sollicitation à manifestation d'intérêt comprennent essentiellement :

- Revue des cadres réglementaires normatifs généraux applicables au Cameroun et spécifiques à la SCDP ;
- Evaluation à travers une analyse détaillée des processus mis en œuvre sur les exercices budgétaires 2019, 2020, 2021 ;
- Cartographie et analyse des risques inhérents à la SCDP ;
- Évaluation et classification des écarts, des insuffisances et irrégularités éventuels ;
- Déploiement de la matrice FFOM (Forces, Faiblesse, Opportunités et Menaces) ;
- Élaboration d'un plan d'actions correctives devant permettre une mise à niveau de l'ensemble du système.

4. Participation et origine

La présente sollicitation à Manifestation d'Intérêt est ouverte à toute personne physique installée au Cameroun, et justifiant des compétences relatives à l'objet de la mission.

Durée

Les prestations objet de la présente Manifestation d'Intérêt devront être livrées dans un délai de trois (03) mois maximum après la notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

5. Remises des offres

Les dossiers de candidature rédigés en français et/ou en anglais doivent être remis en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels sous pli fermé à la Cellule des Marchés de la SCDP, sise au-dessus du club house, au plus tard **22 avril 2022...**, heures précises, heure locale.

Ils devront porter la mention :

SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°001/ASMI/DG/CM-SCDP-2022 RELATIVE AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR L'ACCOMPAGNEMENT DE LA SCDP DANS L'AMELIORATION GENERALE DE SON SYSTÈME DE GESTION DES MARCHES.

6. Composition du dossier

Les documents composant les offres de ladite sollicitation à Manifestation d'Intérêt devront être présentés en deux (02)

enveloppes intérieures insérées dans une enveloppe extérieure.

Ladite enveloppe extérieure portera uniquement l'objet et le numéro de la sollicitation à Manifestation d'Intérêt avec la mention « **A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT** »

Les enveloppes intérieures seront réparties ainsi qu'il suit :

- Enveloppe A – Dossier Administratif
- Enveloppe B – Offre Technique

La première enveloppe portera la mention « **Enveloppe A : Dossier Administratif** » et contiendra en originaux ou copies certifiées conformes par l'autorité émettrice datant de moins de trois (03) mois, et en cours de validité les pièces suivantes :

- Une déclaration d'intention de soumissionner signée, datée et timbrée ;
- Une attestation de non-exclusion des Marchés Publics délivrée par le Directeur Général de l'ARMP ou son représentant ;
- Une attestation de domiciliation bancaire délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des finances ;
- Une Attestation d'immatriculation timbrée en cours de validité, délivrée par le Chef de Centre de la structure fiscale de rattachement ;

La deuxième enveloppe dite « **Enveloppe B** » portera la mention « **offre technique** ».

Elle contiendra tous les documents relatifs à la qualification et à l'expérience du consultant.

Désignation	Points	Observations
Expérience et qualification du consultant	100	
• Être titulaire d'un diplôme d'ingénieur de conception Bac+5 (génie civil ou génie mécanique) ou d'un DEA/Master II en droit public ; • Justifier d'au moins cinq (05) ans d'expériences dans le pilotage ou l'audit de la passation et l'exécution des marchés ; • Avoir animé au moins dix (10) séminaires à l'intention des acteurs du système des marchés publics ; • Justifier une certification en Management de projets ou Gestion des risques • Avoir occupé au moins quatre (04) postes de directeur ou assimilé dans l'environnement des marchés publics	20	
NB : Joindre copie certifiée conforme du diplôme et CV daté et signé.	20	
	20	
	20	
	20	

Pour être choisis, les consultants doivent posséder toutes les qualifications minima pertinentes requises pour mener à bien la mission.

7. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés, sise au-dessus du Club-House au Siège de la SCDP à Douala : Téléphone (+237) 233 40 54 45 ou le (+237) 650 21 02 64, Numéro de Poste 12060.

DOUALA le 11 Avril 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

COMMUNE D'ATOK

ADDITIF RECTIFICATIF SUR LA DTE DE REMISE DES OFFRES ET L'OUVERTURE DES PLIS

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles, devra parvenir contre récépissé à la commune d'Atok, BP , Tél : 694 27 45 76, Email , sis à Atok, au plus tard le 08/04/2022 à 10 heures, heure locale et devra porter la mention suivante : Avis d'Appel d'Offres N°_004/AONO/C.ATOK/CIPM/2022 du 25/02/2022 pour l'exécution des travaux de construction trois(03) blocs de deux(02) appartements modernes pour logements communaux dans la commune d'Atok, Département du Haut Nyong, Région du l'Est. « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».
	Lire plutot Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles, devra parvenir contre récépissé à la commune d'Atok, BP , Tél : 694 27 45 76, Email , sis à Atok, au plus tard le 19/04/2022 à 10 heures, heure locale et devra porter la mention suivante : Avis d'Appel d'Offres N°_004/AONO/C.ATOK/CIPM/2022 du 25/02/2022 pour l'exécution des travaux de construction trois(03) blocs de deux(02) appartements modernes pour logements communaux dans la commune d'Atok, Département du Haut Nyong, Région du l'Est. « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu Le 08/04/2022 à 11 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune d'Atok, sis à la Mairie d'Atok, BP , Tél : , Email Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier
	Lire plutot L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu Le 19/04/2022 à 11 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune d'Atok, sis à la Mairie d'Atok, BP , Tél : , Email Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier

ATOK le 8 Avril 2022

Le MAIRE

BAL. Jean Yves

COMMUNE D'ATOK

ADDITIF RECTIFICATIF SUR LA DATE DE REMISE DES OFFRES ET L'OUVERTURE DES PLIS

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, **en Sept (07)** exemplaires dont **un original et six (06) copies** respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir à la commune d'Atok, Service de Passation des Marchés, au plus tard le **08/04/2022 à 08 heures** précises contre récépissé et devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONO/C.ATOK/CIPM/2022
DU 25/02/2022**

**POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES DANS LA
COMMUNE D'ATOK, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST.**

FINANCEMENT: BUDGET MINTP, BIP EXERCICE 2022 IMPUTATION :36468016412052811225002

A N°°°°OUVRIR QU°°°°EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

Lire plutot

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, **en Sept (07)** exemplaires dont **un original et six (06) copies** respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir à la commune d'Atok, Service de Passation des Marchés, au plus tard le **19/04/2022 à 08 heures** précises contre récépissé et devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONO/C.ATOK/CIPM/2022
DU 25/02/2022**

**POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES DANS LA
COMMUNE D'ATOK, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST.**

FINANCEMENT: BUDGET MINTP, BIP EXERCICE 2022 IMPUTATION :36468016412052811225002

A N°°°°OUVRIR QU°°°°EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

2 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu **le 08/04/2022 à 09 heures, heure locale**, par la Commission interne de Passation des Marchés, à la salle des actes de la Mairie d'Atok. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

2 Ouverture des Plis**Lire plutot**

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu **le 19/04/2022 à 09 heures, heure locale**, par la Commission interne de Passation des Marchés, à la salle des actes de la Mairie d'Atok. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

ATOK le 8 Avril 2022

Le MAIRE

BAL. Jean Yves

COMMUNE D'ATOK

ADDITIF RECTIFICATIF SUR LA DATE DE REMISE DES OFFRES ET L'OUVERTURE DES PLIS

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles, devra parvenir contre récépissé à la commune d'Atok, BP , Tél : 694 27 45 76, Email , sis à Atok, au plus tard le 08/04/2022 à 12 heures, heure locale et devra porter la mention suivante : Avis d'Appel d'Offres N°006/AONO/C.ATOK/CIPM/2022 du 25/02/2022 pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc maternel à l'EMP de Bigoens dans la commune d'Atok, Département du Haut Nyong, Région du l'Est. « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »
	Lire plutot Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles, devra parvenir contre récépissé à la commune d'Atok, BP , Tél : 694 27 45 76, Email , sis à Atok, au plus tard le 19/04/2022 à 12 heures, heure locale et devra porter la mention suivante : Avis d'Appel d'Offres N°006/AONO/C.ATOK/CIPM/2022 du 25/02/2022 pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc maternel à l'EMP de Bigoens dans la commune d'Atok, Département du Haut Nyong, Région du l'Est. « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »
2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 08/04/2022 à 13 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune d'Atok, sis à la Mairie d'Atok, BP , Tél : , Email Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. tok, BP , Tél : , Email Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.
	Lire plutot L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 19/04/2022 à 13 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune d'Atok, sis à la Mairie d'Atok, BP , Tél : , Email Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. tok, BP , Tél : , Email Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

ATOK le 8 Avril 2022

Le MAIRE

BAL. Jean Yves

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**COMMUNIQUE N° 023/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 PORTANT MODIFICATION DU COMMUNIQUE N° 082/C/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 RELATIF A LA PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 051/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 04 OCTOBRE 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES EQUIPEMENTS DIVERS DANS LA VILLE DE DOUALA
FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2022**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

Les entreprises ci-après désignées sont, par Décision N°021/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 du 07/04/2021, déclarées attributaires du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour les montants et délais ci-après :

Lot	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
1	ETS SERAYIM <i>BP : 6195 Douala ;</i> <i>Tél. : (237) 677 52 76</i> <i>77</i>	118 384 716	09
2	CETECH SARL <i>B.P. : 2671 Douala</i> <i>Tel. : (237) 694 749</i> <i>979 / 699 945 788</i>	35 800 979	06

Lesdits soumissionnaires sont invités à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à l'Immeuble SCI Bonanjo, sise au 1.049

Rue Pasteur, derrière le « Restaurant le Boj », au 5^{ème} étage dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Les soumissionnaires ci-après, n'ayant pas été retenus dans le cadre du présent Appel d'Offres pour les motifs suivants,

Soumissionnaires	Motifs d'élimination
SETTCAM INTERNATIONAL SARL	Non satisfaction de 04 (quatre) critère essentiel sur 07 (Sept)
ETS ISMAEL ESAIE	Non satisfaction de 04 (quatre) critère essentiel sur 07 (Sept)
LITTORAL CONSTRUCTION	

Sont priés de passer retirer leur soumission sous quinzaine dès publication du présent Communiqué.

Passé ce délai, leurs offres seront détruites.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues

DOUALA le 7 Avril 2022

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNE DE MAROUA 3

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010/AONO/REN/DDIA/CA-MRA III/CIPM/2022 DU 25 MARS 2022 POUR L'ELECTRIFICATION EN ENERGIE SOLAIRE DUCSL DE BALAZA LAWANE, DANS LA COMMUNE DE MARQUA III DEPARTEMENT DUDIAMARE. REGION DE UEXTREME-NORD.(EN PROCÉDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : BIP MINSANTE / EXERCICE 2022

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la COMMUNE DE MARQUA III. Maîtres d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour L'électrification en énergie solaire du CSI de Balaza Lawane dans la COMMUNE DE MARQUA III. Les travaux sont regroupés en un lot unique. Pour un montant prévisionnel de 15 000 000 Fcfa.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Dossier d'Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes :

- Etudes complémentaires du projet,
- implantation et repli du chantier
- Etudes techniques de piquetage,
- Réalisation des travaux de génie civils (fouilles, massifs de fondations des supports des modules PV, etc),
- Fourniture et pose des supports des panneaux solaires,
- Fourniture et pose des panneaux solaires,
- Fourniture et pose des batteries solaires.
- Fourniture et pose du régulateur solaire
- Fourniture et pose des équipements de protection de l'installation,
- Formation du comité en charge de la maintenance.

3. Cout Prévisionnel

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINSANTE, Exercice 2022. pour un coût estimatif total de **15 000 000 FCFA**.

4. Allotissement

Les travaux sont regroupés en un lot unique. Pour un montant prévisionnel de 15 000 000 Fcfa.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de l'installation des équipements à énergie solaire.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont Invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINSANTE, Exercice 2022. pour un coût estimatif total de **15 000 000 FCFA**.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Général de la COMMUNE DE MAROUA III ou au téléphone : 697722857/677108467.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la COMMUNE DE MAROUA III, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable d'un montant de **30 000 Fcfa (trente mille francs CFA)** à la Recette Municipale de la COMMUNE DEMAROUA III au titre des frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la COMMUNE DE MAROUA III, le **15/04/2022 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N° 010/AONO/REN/DDIA/CA-MRA III/CIPM/2022 DU 25 MARS 2022 POUR L'ELECTRIFICATION EN ENERGIE
SOLAIRE DU
CSI DE BALAZA LAWANE, DANS LA COMMUNE DE MARQUA III DEPARTEMENT DU
DIAMARE. REGION DE UEXTREME-NORD.
(EN PROCÉDURE D'URGENCE)
FINANCEMENT : BIP MINSANTE / EXERCICE 2022**

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et d'un montant de TROIS CENT MILLE Fcfa (300 000 Fcfa).

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et d'un montant de TROIS CENT MILLE Fcfa (300 000 Fcfa).

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps, le **15/04/2022 à 11 heures précises** dans la salle de délibération de la COMMUNE DE MAROUA III. en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier. Toutefois, une personne supplémentaire agissant comme interprète est acceptée, si nécessaire.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- 1 étape ; Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2nd étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3^{ème} étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants ;

13.1- Critères éliminatoires**13.1.1 : Pièces administratives**

a) Dossier incomplet ; l'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis entraîne une élimination immédiate.

b) Pièce falsifiée ou non authentique.

13.1.2 : Offre technique

a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;

b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;

c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;

d) N'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et ne figurant pas sur la liste des entreprises défaillantes établie par le Ministre des Marchés Publics ;

e) Non satisfaction, au moins, à dix-neuf (19) critères essentiels sur vingt-six (26).

13.1.3 ; Offre financière

a) Offre financière incomplète ;

b) Pièces non conformes ;

c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

d) Absence d'un sous-détail de prix.

13.2 ; Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 26 critères essentiels ci-dessous :

a) Présentation générale sur 4 critères :

b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 4 critères ;

c) Le matériel de chantier à mobiliser sur 9 critères ;

d) La méthodologie d'exécution sur 5 critères ;

e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 4 critères.

15. Attribution

Le Maire de la COMMUNE DE MAROUA III. Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès du secrétariat général de la COMMUNE DE MAROUA III ou par téléphone aux numéros suivant : 697722857/677108467.

« Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la cellule de lutte contre la corruption du MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ».

MAROUA le 25 Mars 2022

Le MAIRE

HAMIDOU SADOU

COMMUNE DE BATOURI

AVIS DE CONSULTATION N°003/AC/C.BRI/CIPM/2022 DU 07/04/2022, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT D'UNE UNITE DE TRANSFORMATION DE MANIOC A GAROUA-SAMBE DANS LA COMMUNE DE BATOURI, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.

FINANCEMENT
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux de Construction et Equipement d'une Unité de Transformation de Manioc à Garoua-Sambe, ie Maire de ia Commune de BATOURI, Autorité Contractante, iance pour le compte de ta Commune de BATOURI, le présent avis de consultation.

2. Consistance des prestations

- Construction et Equipement d'une Unité de Transformation de Manioc Garoua-Sambe
- FED_AGROPASTORAL/PNDP (montant hors taxes) BIP/ETAT Fonds de Contre Partie (montant TVA)

3. Cout Prévisionnel

N/D

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation au présent Avis de consultation est ouverte à égalité de conditions aux petites et moyennes entreprises de droit camerounais ci-après :

- 1 DEMAISON Sarl Camerounaise B.P : 2706 Yaoundé 699 60 82 51 / 696 01 78 01
- 2 Ets 2ER Camerounaise B.P: 8075 Yaoundé 243 15 82 43 / 699 52 33 27
- 3 ETS ZENGGHUO Camerounaise BP: Batouri 670 810 038
- 4 ETS INTER CONNECTION Camerounaise BP: Batouri 677 802 352 / 653 33 00 00
- 5 ETS RICHY ET FILS Camerounaise BP: Yaoundé 699 766 297 / 677 845 659
- 6 Ets JULIA BUSINESS CENTRE Camerounaise BP: Yaoundé 675 236 219 / 694 953 961

6. Financement

N/D

7. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré gratuitement à la Mairie de BATOURI dès publication du présent Avis de Consultation, pendant les jours ouvrables, entre 7 heures 30 et 15 heures 30.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré gratuitement à la Mairie de BATOURI dès publication du présent Avis de Consultation, pendant les jours ouvrables, entre 7 heures 30 et 15 heures 30.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devront parvenir au Foyer MONGUI SOSSOMBA à Dimako à la Commune de Dimako, et réceptionné par le chef de Service de la Passation des Marchés, le 27/04/2022 à 10 heures au plus tard et devra porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION N°003/AC/C.BRI/CIPM/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de BATOURI ".

10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage est de quatre vingt dix (90) jours calendaires.

11. Cautionnement Provisoire

N/D

12. Recevabilité des Offres

N/D

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de BATOURI, au Foyer MONGUI SOSSOMBA à Dimako à la Commune de Dimako, le 27/04/2022 à 11 heures précises.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

N/D

15. Attribution

La Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de BATOURI proposera comme adjudicataire

16. Durée Validité des Offres

L'offre qui devra être chiffrée hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnée

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de BATOURI ou à la Cellule Régionale du Programme Nationale de Développement Participatif (PNDP) à Bertoua.

BATOURI le 7 Avril 2022

Le MAIRE

MBELESSA Auberlin

COMMUNAUTE URBAINE DE NKONGSAMBA

COMMUNIQUE N°004/C/CUN/CM/CIPM/2022 DU 06/04/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRE 02/AONO /COMMUNAUTE URBAINE DE NKONGSAMBA /CIPM /2022 DU 01/03/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES VOIRIES DU CENTRE URBAIN DE LA VILLE DE NKONGSAMBA

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE VILLE DE NKONGSAMBA, AUTORITE CONTRACTANTE COMMUNIQUE :L'entreprise ci-dessous, a été retenue comme Adjudicataire relatif à la demande d'Appel d'Offre suscité.

INTITULE DU PROJET	SOUSSIONNAIRE	MONTANTS TTC (FCFA)	DÉLAI DE LIVRAISON
REHABILITATION DES VOIRIES DU CENTRE URBAIN DE LA VILLE DE NKONGSAMBA	GROUPE GALANT AND FRIENDS BP : 7936 YAOUNDE Tél. : 6 90 77 25 26	49 969 771 (quarante neuf millions neuf cent soixante neuf mille sept cent soixante onze) FCFA TTC	QUATRE (04) MOIS

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué **au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation**, au Secrétariat du Maire de la Commune de la ville de Nkongsamba pour la mise au point du projet de marché correspondant.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

NKONGSAMBA le 6 Avril 2022

Le MAIRE

NZOKI EPOH Frédérique

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**COMMUNIQUE N° 023/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 PORTANT MODIFICATION DU COMMUNIQUE N° 082/C/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 RELATIF A LA PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 051/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 04 OCTOBRE 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES EQUIPEMENTS DIVERS DANS LA VILLE DE DOUALA
FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2022**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

Les entreprises ci-après désignées sont, par Décision N°021/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 du 07/04/2021, déclarées attributaires du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour les montants et délais ci-après :

Lot	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
1	ETS SERAYIM BP : 6195 Douala ; Tél. : (237) 677 52 76 77	118 384 716	09
2	CETECH SARL B.P. : 2671 Douala Tel. : (237) 694 749 979 / 699 945 788	35 800 979	06

Lesdits soumissionnaires sont invités à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à l'Immeuble SCI Bonanjo, sise au 1.049

Rue Pasteur, derrière le « Restaurant le Boj », au 5^{ème} étage dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Les soumissionnaires ci-après, n'ayant pas été retenus dans le cadre du présent Appel d'Offres pour les motifs suivants,

Soumissionnaires	Motifs d'élimination
SETTCAM INTERNATIONAL SARL	Non satisfaction de 04 (quatre) critère essentiel sur 07 (Sept)
ETS ISMAEL ESAIE	Non satisfaction de 04 (quatre) critère essentiel sur 07 (Sept)
LITTORAL CONSTRUCTION	

Sont priés de passer retirer leur soumission sous quinzaine dès publication du présent Communiqué.

Passé ce délai, leurs offres seront détruites.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues

DOUALA le 7 Avril 2022

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N° 022/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 1ER MARS 2022 POUR LE PROGRAMME PILOTE DE CONSTRUCTION DES EQUIPEMENTS DE TRI A LA BASE DES DECHETS MENAGERS DANS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N°020/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 du 07/04/2022, déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lot	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
Unique	Groupeement SOLUTION SANTE SARL/ ETS AFRICAN DREAM'S SOLUTION <i>BP : 8010 Douala</i> <i>Tél. : (237) 652 399 579/693 002 848</i>	14 795 237	05

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à l'Immeuble SCI Bonanjo, sise au 1.049, Rue Pasteur, derrière le « Restaurant le Boj », au 5^{ème} étage dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 7 Avril 2022

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNE D'ELIG MFOMO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/JO3.06/C-EMO/SG/STADU/CIPM/2022 DU 28/03/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DU CŒIL DE MEANEDOUMA PAR PANNEAUX SOLAIRES, DANS LE DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2022, le Maire de la Commune d'Elig-Mfomo, **Maitre d'Ouvrage**, lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour les travaux d'électrification du centre de santé intégré de Mbanedouma par panneaux solaires, dans le Département de la Lekie, Région du Centre, tel que définis ci-après :

>PLOT	DESIGNATION DES TRAVAUX	COMMUNE
Unique	Travaux d'électrification du centre de santé intégré „ de Mbanedouma par panneaux solaires,	ELIG-MFOMO

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Lot 100 : Travaux préliminaires et prestations divers,
- Lot 200 : Champ photovoltaïque,
- Lot 300 : Protection.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Quinze Millions (15 000 000) Francs CFA**.

4. Allotissement

Ces travaux sont constitués d'un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés, Entreprises ou Groupement d'Entreprises, de droit camerounais, exerçant dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics et des énergies renouvelables.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINISANTE, Exercice 2022, sur la ligne d'imputation budgétaire ci-après :

N° LOT	DESIGNATION DES TRAVAUX	MONTANT (FCFA)	IMPUTATION
1	Travaux d'électrification du centre de santé intégré de Mbanedouma par panneaux solaires,	15 000 000	

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie d'Elig-Mfomo, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie d'Elig-Mfomo, dès publication du présent avis. versement de la somme non remboursable de **Vingt-cinq mille (25.000) FCFA** représentant les frais d'acquisition du dossier d'Elig-Mfomo, la quittance devrait avoir le numéro de l'avis d'appel d'offre, lors du retrait du dossier, les soumissionnaires doivent compléter : Boîte Postale, Téléphone, Fax, Email.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais **en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées** d'Offres devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Mairie d'Elig-Mfomo au plus tard **le 20/04/2022 à 12h00**.
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/ AONO/J03.06/C-EMO/SG/STADU/CIPM/2022 EN PROJET D'ELECTRIFICATION DU CSI DE MBANEDOUMA PAR PANNEAUX SOLAIRES, DANS LE DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE.

«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de ces travaux est fixé à **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter du démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque d'Elig-Mfomo, des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de **TROIS CENT MILLE (300.000) Francs CFA** et validité originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par un établissement des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de **TROIS CENT MILLE (300.000) Francs CFA** et validité originale de validité des offres. Le cautionnement de soumission peut être remplacé par la garantie d'une caution délivrée conformément à l'article 2 du décret N° 2016/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics. Egalement, les chèques certifiés et les chèques de banque à la place de la caution de soumission.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies, par une autorité administrative (Sous-préfet, Préfet, Gouverneur...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies par le Maître d'Appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence d'une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **ÇO1** temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **20/04/2022 à 13 heures précises** par la Commission

Interne de Passation des Marchés (CIPM) de la Commune d'Elig-Mfomo dans la salle des Actes de ladite Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

1 PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES 15.1.1 Pièces Administratives

- Non production ou non remplacement dans un délai de 48 heures par les soumissionnaires d'une pièce absente ou non conforme ;
- L'absence de la caution de soumission à l'ouverture ;
- Pièce falsifiée, ou fausse déclaration (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification)

1.2 Offre technique

- a) Entreprise figurant dans la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministère des Marchés Publics ;
- b) Fausse déclaration, document falsifié ;
- c) Non existence de la capacité financière d'un montant minimal de quinze millions (15 000 000) de francs Cfa,
- d) Non satisfaction, au moins, de **70%** des critères essentiels.
- e) Délai d'exécution des travaux supérieur à celui proposé dans le DAO.
- f) Absence de la rubrique méthodologie d'exécution, délai d'exécution et planning des travaux

1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié (BPU, DQE et SDP) ;
- c) Absence d'un sous-détail de prix.

2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur les principaux critères :

- Expérience du personnel d'encadrement ;
- Les références de l'entreprise ;
- La disponibilité du matériel et des équipements ;
- Méthodologie d'exécution.

NB : le non-respect des modèles proposés dans le DAO entraînera l'élimination de l'offre

15. Attribution

L'Entreprise attributaire du Marché sera celle dont les offres seront jugées conformes, pour l'essentiel, aux prescriptions du DAO.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie d'ELIG?MFOMO

COMMUNE DE NGOULEMAKONG

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/ AONO/PU/C-NGG/SIGAMP/CIPM/2022 DU 05/04/2022 POUR LES TRAVAUX REHABILITATION DE CERTAINES ROUTES RURALES DANS LA COMMUNE DE NGOULEMAKONG, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de NGOULEMAKONG lance pour le compte du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MNADER) un Appel d'Offres National Ouvert Pour les travaux de réhabilitation de certaines routes rurales dans la Commune de Ngoulémakong, Département de la Mvila, Région du sud

2. Cout Prévisionnel

N° Lot	Département	N° Route	Itinéraire	Montant prévisionnel
1	Mvila	Tronçon	Minlamizibi - Mekola - Ndjafom - Bitsogmam	31 000 000
2	Mvila	Tronçon	Carrefour Binyenyali - Nkoumadzap	47 000 000
3	Mvila	Tronçon	Carrefour Belen - Ebae	22 000 000

3. Allotissement

N° Lot	Département	N° Route	Itinéraire	Longueur (km)	Nature des travaux	Délai (mois)
1	Mvila	Tronçon	Minlamizibi - Mekola - Ndjafom - Bitsogmam	13	Réhabilitation de la piste agricole	02
2	Mvila	Tronçon	Carrefour Binyenyali - Nkoumadzap	30	Réhabilitation de la route rurale	02
3	Mvila	Tronçon	Carrefour Belen - Ebae	17	Réhabilitation de la route rurale	02

N.B. : Un soumissionnaire peut être attributaire des trois (03) lots.

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais détentrices d'un titre de patente valant

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, aux conditions égalitaires, à toutes les entreprises de droit camerounais relevant

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par les ressources transférées du budget du Ministère de L'Agriculture

6. Consultation du Dossier

Le présent Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Structure Interne de Gestion Administrative de

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès de la Structure Interne de Gestion Administrative des

8. Remises des offres

Chaque soumissionnaire devra présenter son offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées

En outre, chaque offre devra se présenter en un pli unique contenant trois sous-plis (un pour le dossier administratif, un pour le

9. Délai de Livraison

Le délai d'exécution maximum est fixé à : (02) Deux mois par

Les travaux, objet de la présente consultation sont localisés dans la Commune de NGOULEMAKONG.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces requises du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copie

Toutes les pièces administratives devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt de

Toute offre incomplète ou non conforme aux prescriptions du présent Avis et du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis, qui s'effectuera en un (01) seul temps, **aura lieu le 06/05/2022 à partir de 13 heures** précises dans la Salle

13. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera suivant deux types de critères : les critères éliminatoires et les critères essentiels. Les critères éliminatoires

CRITERES ELIMINATOIRES

Les critères éliminatoires sont :

- ~ L'absence de la caution de soumission ;
- ~ L'absence ou la non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà de 48h après le dépôt des offres ;
- ~ La présence de fausses déclarations ou des pièces falsifiées dans l'offre du soumissionnaire sans préjudice des poursuites judiciaires

des travaux, devis descriptif, estimatif et quantitatif ;

- ~ L'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- ~ L'absence du sous détail d'un prix unitaire quantifié ;
- ~ Note technique inférieure à 75% des « oui » ;
- ~ Offre financière anormalement basse.

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et non produite en sept (07) exemplaires dont un (01) original

CRITERES ESSENTIELS

L'évaluation des offres techniques se fera suivant les critères essentiels ci-après définies :

- '' La présentation générale de l'offre
- '' Les références du soumissionnaire dans des travaux similaires ;
- '' Les ressources humaines dédiées à l'encadrement des travaux ;
- '' Les moyens logistiques et matériels ;
- '' La méthodologie d'exécution et le planning des travaux ;
- '' La capacité financière.

A l'issue de l'évaluation technique seules les offres ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à 75% de « oui » seront

L'évaluation de l'offre financière sera basée sur le montant total de l'offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la composition

14. Attribution

Le Maire de la Commune de Ngoulemakong attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre- vingt-dix jours (90) jours à compter de la date limite fixée.

16. Renseignements Complémentaires

COMPLEMENTAIRES Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables auprès du Service des Marchés Publics.

ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES

Le Maire de la Commune de Ngoulemakong, Maître d'ouvrage réserve le droit en cas de nécessité ou de force majeure, d'apporter des modifications à l'appel d'offres.

PROJET FILETS SOCIAUX

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/MINEPAT/CTS/PFS/UGP/CSPM/2022 DU 11 AVRIL 2022 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL POUR BOÎTE À PHARMACIE DU PROGRAMME DES TRAVAUX PUBLICS À HAUTE INTENSITÉ DE MAIN D'ŒUVRE (THIMO) DANS CERTAINES COMMUNES DES RÉGIONS DE L'EXTRÊME-NORD, DU NORD, DE L'EST, DU SUD, DU CENTRE, DU LITTORAL, DE L'OUEST, DU NORD-OUEST ET DU SUD-OUEST, EN QUATRE (04) LOTS DISTINCTS EN PROCÉDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT / FONDS DU GOUVERNEMENT DU CAMEROUN

FINANCEMENT

AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT (AFD) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet Filets Sociaux, le Coordonnateur du Projet Filets Sociaux lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la fourniture du matériel pour boîte à pharmacie du Programme des Travaux Publics à Haute Intensité de main d'œuvre (THIMO) dans certaines communes des régions de l'Extrême-Nord, du Nord, de l'Est, du Sud, du Centre, du Littoral, de l'Ouest, du Nord-ouest et du Sud-ouest, en quatre (04) lots distincts.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché consistent en la fourniture du matériel pour boîtes à pharmacie du Programme des Travaux Publics à Haute Intensité de Main d'Œuvre (THIMO) dans les communes de Roua, Kalfou, et Mora (région de l'Extrême-Nord), Bibémi et Guider (région du Nord) pour le lot 1, dans les communes de Gari-Gombo et Abong-Mbang, (région de l'Est), Meyomessala, Lolodorf et Mvengué (région du Sud), Bafia, Ayos, Yaoundé IV et Yaoundé VII (région du Centre) pour le lot 2, dans les communes de Melong, Yabassi, Ngambé, Douala III et Douala IV (région du Littoral) Bagangté, Bafoussam I et Foumban (région de l'Ouest) pour le lot 3, et dans les communes de Bamenda I, Bamenda II, Bamenda III et Santa (région du Nord-ouest), Buéa, Limbé II et Tiko (région du Sud-ouest) pour le lot 4.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'ensemble des opérations en Francs CFA Toutes Taxes Comprises par lot est présenté dans le tableau ci-après :

N° du lot	Montant du coût prévisionnel
1	vingt-trois millions six cent soixante-dix-sept mille quatre-vingt-huit (23 677 088) francs CFA
2	vingt-huit millions six cent soixante un mille sept cent trente-huit (28 661 738) francs CFA
3	vingt-trois millions six cent soixante-dix-sept mille quatre-vingt-huit (23 677 088) francs CFA
4	vingt-quatre millions neuf cent vingt-trois mille deux cent cinquante (24 923 250) francs CFA

4. Allotissement

Les fournitures sont subdivisées en quatre (04) lots ci-après définis :

Lot 1 : fourniture du matériel pour boîte à pharmacie du Programme THIMO dans les communes de Roua, Kalfou, et Mora (Extrême-Nord), Guider et Bibémi (région du Nord),

Lot 2 : fourniture du matériel pour boîte à pharmacie du Programme THIMO dans les communes de Gari-Gombo et Abong-Mbang, (région de l'Est), Meyomessala, Lolodorf et Mvengué (région du Sud, Bafia, Ayos, Yaoundé IV et Yaoundé VII (région du Centre) ;

Lot 3 : fourniture du matériel pour boîte à pharmacie du Programme THIMO dans les communes de Melong, Yabassi, Ngambé, Douala III et Douala IV (région du Littoral) Bagangté, Bafoussam I et Foumban (région de l'Ouest);

Lot 4 : fourniture du matériel pour boîte à pharmacie du Programme THIMO dans les communes de Bamenda I, Bamenda II, Bamenda III et Santa (région du Nord-ouest), Buéa, Limbé II et Tiko (région du Sud-ouest).

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux fournisseurs de droit camerounais ayant une expérience avérée dans la fourniture du matériel de boîte à pharmacie.

6. Financement

Les acquisitions de cet Appel d'Offres sont financées par l'Agence Française de Développement (9.88%) et les Fonds du Gouvernement du Cameroun (90.12%).

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté de lundi à vendredi entre 8 heures et 16 heures, heure locale auprès de l'Unité de Gestion du Projet Filets Sociaux, Sise au quartier Bastos, derrière Usine Bastos, BP 5838 Yaoundé, Cameroun, Tél. : + 237 222 21 92 25, email : projet.filets sociaux@gmail.com.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres en Français est disponible et peut être obtenu par les soumissionnaires à l'Unité de Gestion du Projet Filets Sociaux, Sise au quartier Bastos, derrière Usine Bastos, BP 5838 Yaoundé, Cameroun, Tél.:+237 222 21 92 25, email : projet.filets sociaux@gmail.com, sur présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de soixante mille (60 000) FCFA représentant les frais d'acquisition du dossier sur **le compte n° 335 988 ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de "Compte Spécial CAS-ARMP". Il s'agit de : Agence Centrale Yaoundé, Douala Bonadjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua et Bertoua.**

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français et en six (6) exemplaires dont un (1) original et cinq (5) copies marqués comme tels, devra parvenir auprès de l'Unité de Gestion du Projet Filets Sociaux, Sise au quartier Bastos, derrière Usine Bastos, BP 5838 Yaoundé, Cameroun, Tél. : + 237 222 21 92 25, email : projet.filets sociaux@gmail.com, à l'attention de Monsieur le Coordonnateur du Projet Filets Sociaux, au plus tard **le 12 mai 2022 à 14 heures**. Elle devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AONO) N°003/AONO/MINEPAT/ CTS/PFS/UGP/CSPM/2022 DU 11 AVRIL 2022 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL POUR BOÎTES A PHARMACIE DU PROGRAMME DES TRAVAUX PUBLICS A HAUTE INTENSITE DE MAIN D'OEUVRE (THIMO) DANS CERTAINES COMMUNES DES REGIONS DE L'EXTRÊME-NORD, DU NORD, DE L'EST, DU SUD, DU CENTRE, DU LITTORAL, DE L'OUEST, DU NORD-OUEST ET DU SUD-OUEST, EN QUATRE (04) LOTS DISTINCTS, EN PROCEDURE D'URGENCE
LOT N°.....

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum de livraison des fournitures objet du présent marché est d'un (01) mois pour chaque lot à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par un Organisme financier/Compagnie d'assurance agréés et habilités à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics en 2022 et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

Les montants de ladite caution de soumission par lot sont présentés dans le tableau ci-après :

N° du Lot	Montants de la caution
Lot 1	473 540 (quatre cent soixante-treize mille cinq cent quarante) Francs
Lot 2	573 235 (cinq cent soixante-treize mille deux cent trente-cinq) Francs CFA
Lot 3	473 540 (quatre cent soixante-treize mille cinq cent quarante) Francs
Lot 4	498 465 (quatre cent quatre-vingt-dix-huit mille quatre cent soixante-cinq) Francs CFA

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable ; notamment en ce qui concerne l'absence de la caution de soumission délivrée par une Banque de premier ordre/Compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances, au moment de l'ouverture des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture de tous les plis se fera en un seul temps. Elle aura lieu dans la salle de réunion de l'Unité de Gestion du Projet Filets Sociaux Sise au quartier Bastos, derrière Usine Bastos, BP 5838 Yaoundé, Cameroun, Tél. : + 237 222 21 92 25 le 12 mai 2022 à 15 heures, heure locale. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de l'offre.

14. Critères d'évaluation**1. Critères éliminatoires**

- a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- b) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- c) Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif autre que la caution de soumission au-delà du délai supplémentaire de 48 heures à accorder, le cas échéant ;
- d) Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné une prestation au cours des (trois) 3 dernières années ;
- e) L'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- f) N'avoir pas satisfait à au moins quatre sur cinq des critères essentiels ;
- g) Non-conformité à au moins 75% des spécifications techniques ;

2. Critères essentiels

L'offre de chaque Soumissionnaire sera évaluée suivant une notation binaire (oui/non) sur les critères suivants:

- a) Présentation d'une attestation de surface financière d'au moins dix millions (10 000 000) Francs CFA pour chacun des lots 1, 3 et 4, douze millions (12 000 000) Francs CFA pour le lot 2 ;
- b) Disponibilité de la preuve d'avoir réalisé en tant que fournisseur principal un nombre minimum de deux (02) marchés similaires au cours des cinq (05) dernières années matérialisées par des justificatifs (copie 1ère et page de signature des contrats enregistrés et procès-verbaux de réception y relatifs). La somme des deux (02) marchés doit être de vingt millions (20 000 000) Francs CFA pour chacun des lots ;
- c) Présentation des photos et descriptions détaillées des fournitures proposées.
- d) Délai de livraison d'un mois maximum ;
- e) Présentation générale de l'Offre suivant les prescriptions du DAO.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre vérifiera les conditions techniques du DAO et évaluée la moins disante. Le nombre maximum de lots dont un candidat peut être adjudicataire est de deux (02) lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de l'Unité de Gestion du Projet Filets Sociaux, Sise au quartier Bastos, derrière Usine Bastos, BP 5838 Yaoundé, Cameroun, Tél.: + 237 222 21 92 25, email : [projet.](#)

N.B: pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au 1517.

YAOUNDE le 11 Avril 2022

Le COORDONNATEUR

NJOH MICHELIN

COMMUNE DE DIBAMBA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°001/AONO/C-DIBAMBA/CIPM/SG/2022 DU 06/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN
BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE BESSOMBE DANS LA COMMUNE DE
DIBAMBA, DEPARTEMENT DE LA SANAGAMARITIME, REGION DU LITTORAL**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
56 15 10201 641407 523314426

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de DIBAMBA, Maitre d'ouvrage lance pour le compte de la Commune de DIBAMBA, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'Ecole Publique de Bessombe dans l'arrondissement de DIBAMBA, Département de la SANAGA-MARITIME, Région du LITTORAL.

Le présent Appel d'Offres a pour objet la construction d'un bloc de deux salles de classe à Ecole Publique de Bessombe dans l'arrondissement de DIBAMBA, Département de la SANAGA-MARITIME, Région du LITTORAL.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent :

- Travaux préparatoires;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie - Béton armé en élévation ;
- Charpente — Couverture,
- Bardage ;
- Menuiserie Métallique ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- Aménagements — VRD.

3. Cout Prévisionnel

.Montant prévisionnel seize millions cinq cent mille (16 500.000) fcfa

4. Participation et origine

Elle est réservée aux Entreprises de droit camerounais jouissant des capacités juridiques, financières et techniques requises.

5. Financement

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2022 Imputation 56 15 10201 641407 523314426

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat général de la Commune de DIBAMBA, Département de la Sanaga-Maritime, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie de DIBAMBA, , Département de la Sanaga-Maritime, dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **25 000 FCFA (vingt cinq mille Francs)**, payable à la Recette municipale de DIBAMBA.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont l'original et Six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Mairie de DIBAMBA Département de la Sanaga-Maritime, Service du Secrétariat Général, sous pli fermé au plus tard le **05/05/2022 à 10 heures** précises, et devra porter la mention suivante:

**«APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01 /AONO/C - DIBAMBA/CIPM/SG/2022 DU 06/04/2022
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AU ECOLE PUBLIQUE
DE BESSOMBE DANS LA COMMUNE DE DIBAMBA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU
LITTORAL. EN PROCEDURE
D'URGENCE "
«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLLEMENT. »**

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire (garantie de soumission) délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à **330 000 (trois cent trente mille francs) CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres. La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du DAO sera déclarée irrecevable. Le non-respect des modèles de pièces du DAO, entraîne le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **05/05/2022. à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de DIBAMBA, Département de la Sanaga Maritime en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier dont il a la charge.

12. Critères d'évaluation**PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES**

Les critères éliminatoires sont les suivants :

1. L'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
2. Toute autre pièce du dossier administratif en dehors de la caution de soumission, absente ou non conforme et non régularisée dans les 48 heures après dépouillement;
3. L'absence d'un volume ou d'un exemplaire de l' offre ;
4. La fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
5. L'omission, dans le bordereau des prix unitaires, d'un prix quantifié ;
6. La Non-conformité aux spécifications techniques ;
7. La non-conformité du modèle de soumission ;
8. La note technique inférieure à 75% des sous-critères;
9. Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandon d'un Marché au cours des trois (03) dernières années et entreprise non défaillante ou exclue de la commande publique ;

PRINCIPAUX CRITERES ESSENTIELS

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non) ; Ainsi, Vingt Six critères essentiels tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique

- Expérience de l'Entreprise ;
- Personnels;
- matériels
- situation financière;
- la méthodologie de travail

Le non-respect de 20 critères sur un total de 26 ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.

13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre financière qualifiée sera évaluée la moins disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Maire de la Commune de DIBAMBA. Dans le cadre de la lutte contre la corruption dans le système des marchés publics des numéros de téléphone sont fonctionnels au niveau de la cellule de lutte contre la corruption (CLCC) du MINMAP afin de permettre aux acteurs de dénoncer toute mauvaise pratique dont ils seraient victime. « **Pour tout acte de corruption bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48** ».

DIBAMBA le 6 Avril 2022

Le MAIRE

NJECACAL Manfred

COMMUNE DE TCHOLLIRE

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 18/AONO/C-TCH/CIPM/2022 DU 31/03/2022 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA TRIBUNE DE LA PLACE DES FÊTES DE TCHOLLIRÉ, DÉPARTEMENT DU IVLAYO-REY, RÉGION DU NORD. (EN PROCÉDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, le Maire de la Commune de Tcholliré, lance un Appel d'offres National Ouvert **pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la tribune de la place des fêtes de Tcholliré, Département du Mayo-Rey, Région du Nord.**

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux se présente comme suit :

- Travaux préparatoires
- Maçonnerie-élévation
- charpente-couverture
- menuiserie-bois
- Peinture

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de six millions cent soixante-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-sept (6 169 997) de francs CFA toutes taxes comprises.

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité des conditions à toutes les entreprises du bâtiment et des travaux publics installées au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par **les Fonds Propres sur la ligne d'imputation budgétaire n°.....**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté et retiré aux heures ouvrables dans les services techniques de la Commune de Tcholliré dès publication du présent avis

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Tcholliré dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Tcholliré d'une somme non remboursable de **vingt mille (20.000) francs CFA** représentant les frais d'acquisition du DAO.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles**, devra être déposée à la Commune de Tcholliré au plus tard **le 20/04/2022 à 13h00 heures, heure locale**. Elle devra porter la mention :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 18/AONO/ C-TCH/CIPM /2022 du 31/03/2022 pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la tribune de la place des fêtes de Tcholliré, Département du Mayo-Rey, Région du Nord. (En procédure d'urgence)

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est **d'un (01) mois calendaire**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **cent vingt-trois mille quatre cent (123 400) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres**.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **20/04/2022 à 14h00 heures** par la Commission Interne de Passation auprès de la commune de Tcholliré dans la salle des actes de la Commune.

seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

- Critères éliminatoires

Les principaux critères relatifs à l'élimination des offres des candidats sont définis comme ci-après :

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après **48 heures** ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Toute offre technique ayant obtenu une note inférieure à **70% (Oui)**, sera jugée mauvaise et exclue du classement;
- Absence d'un prix unitaire quantifié.

- Critères essentiels :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Critères essentiels Notation binaire

- Présentation générale de l'offre **Oui/Non**
- Le chiffre d'affaires **Oui/Non**
- L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières **Oui/Non**
- Les références de l'entrepreneur **Oui/Non**
- L'expérience du personnel **Oui/Non**
- La disponibilité du matériel et des équipements **Oui/Non**
- La capacité financière **Oui/Non**

Seule l'offre ayant obtenu une note supérieure ou égale à **70 % de oui** sera analysée.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été évaluée la moins disant et qui a été techniquement qualifiée pour exécuter le marché de façon satisfaisante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.**

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de Tcholliré.

GAROUA le 31 Mars 2022

Le MAIRE

LAWAN AOUDOU

COMMUNE DE TCHOLLIRE

AVIS DE CONSULTATION N°12/AC/C-TCH/CIPM/2022 DU 31/03/2022 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE KALI DANS LA COMMUNE DE TCHOLLIRE, DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD (EN PROCEDURE D'URGENCE).

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2022, le Maire de la Commune de Tchollirè, autorité contractante, lance pour le compte du Ministère de la santé publique, une Demande de Cotation **pour l'équipement en matériel médical du centre de santé intégré de kali dans la commune de Tchollirè pour un coût prévisionnel de l'ensemble des opérations estimées 8 000 000 (huit millions) de francs CFA toutes taxes.**

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente lettre commande comprennent l'achat et la livraison des matériels tels que définis dans le devis descriptif et quantitatif.

3. Cout Prévisionnel

Coût prévisionnel de l'ensemble des opérations estimées **8 000 000 (huit millions) de francs CFA toutes taxes.**

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises prestataires de services installées au Cameroun et jouissant des capacités juridiques, financières et techniques requises.

6. Financement

Les prestations objet de la présente Demande de cotation sont financées par **le Budget d'Investissement Public du MINSANTE, exercice 2022.**

Autorisations d'engagement :

Imputations :

7. Consultation du Dossier

Le dossier de la présente Demande de cotation peut être consulté aux heures ouvrables au Service du marché de la Commune de Tchollirè, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de la Demande de cotation peut être obtenu au Service du marché de la Commune de Tchollirè, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA à la Recette Municipale de Tcholliré.**

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en **sept (07) exemplaires dont l'original et sept (06) copies marquées comme tels**, devront être déposées à la Commune de Tcholliré au plus tard **le 20/04/2022 à 13 h 00, heure locale**. Elle devra porter la mention:

AVIS DE CONSULTATION N°12/AC/C-TCH/CIPM/2022 DU 31/03/2022 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE KALI DANS LA COMMUNE DE TCHOLLIRE, DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD (EN PROCEDURE D'URGENCE).

"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT".

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations, objet de la présente demande de cotation, est

d'un (01) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque offre devra, sous peine de rejet, contenir une caution de soumission d'un délai de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date de remise des offres, délivrée par un établissement bancaire agréé par le MINFI et dont le montant est de **cent soixante mille (160 000) francs CFA**.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois mois et être conformes aux modèles.

13. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées au plus tard le **20/04/2022 à 14h00** précises dans la salle des actes de la commune de Tcholliré, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Ces offres seront chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) puis, accompagnées du modèle de soumission signé.

14. Critères d'évaluation

Les principaux critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après **48 heures** ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Toute offre technique ayant obtenu une note Inférieure à **70% (Oui)**, sera jugée mauvaise et exclue du classement;
- Absence d'un prix unitaire quantifié.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois mois et être conformes aux modèles.

- Critères de qualification**- Critères essentiels Notation binaire**

- Présentation générale de l'offre **Oui/Non**
- Références de l'entreprise **Oui/Non**
- Moyens logistiques de l'entreprise **Oui/Non**
- Compréhension, organisation et délai **Oui/Non**
- Capacité financière **Oui/Non**

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins **70% des réponses positives** seront éligibles à l'analyse financière

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire techniquement qualifié et dont l'offre financière est évaluée moins disante et conforme à l'enveloppe prévue.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres**

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du service technique de la Commune de Tcholliré.

GAROUA le 31 Mars 2022

Le MAIRE

LAWAN AOUDOU

COMMUNE DE MBANGA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE
N°009/AONO/CIGSMP/C/MBA/CIPM DU 12/04/2022 DÉSIGNATION DES TRAVAUX TRAVAUX DE
RÉHABILITATION DE LA SAR/SM DE MBANGA DANS LA COMMUNE DE MBANGA, DÉPARTEMENT DU
MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL FINANCEMENT BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)/MINEFOP,
EXERCICE 2022 DÉLAI DE LIVRAISON (EN JOURS CALENDAIRES) QUATRE-VINGT-DIX (90) JOURS
IMPUTATION BUDGÉTAIRE COÛTPRÉVISIONNEL DE PRESTATION DIX-HUIT MILLIONS (18 000 000)
FCFA**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
NA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP)/MINEFOP de l'EXERCICE 2022, le Maire de la Commune de Mbanga, Autorité Contractante, lance pour le Compte de sa Commune, un AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT en Procédure d'Urgence Pour les Travaux de Réhabilitation de la SAR/SM de Mbanga dans la commune DE MBANGA, département DU MOUNGO, région DU LITTORAL.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent :

- La réhabilitation du bloc administratif
- La réhabilitation du logement d'astreinte du Directeur de la SAR/SM
- La réhabilitation de l'atelier de Maçonnerie

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel de l'opération est de **Dix-Huit Millions (18 000 000) francs CFA**

4. Participation et origine

La participation à cette Appel d'Offres est ouverte à toutes les Entreprises en règle et non exclut de la commande publique.

Toutefois, les entreprises ayant des travaux abandonnés ou en cours de réalisation ne pourront prendre part à la présente consultation.

5. Financement

La prestation objet du présent Appel d'Offres est financée par le Budget d'Investissement Public (BIP)/MINEFOP en ressource transférée de l'exercice à la Commune de Mbanga.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Mbanga, B.P : 49 ; e-mail : commune.mbanga@gmail.com dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de Mbanga, B.P : 49 ; e-mail commune.mbanga@gmail.com dès publication du présent avis. contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Trente-Cinq mille (35 000) francs CFA** payable à la Recette Municipale de Mbanga.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la Mairie de Mbanga, BP : 49 ; au plus tard le **10/05/2022, à 11heures** (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°009/AONO/CIGSMP/C/MBA/CIPM DU 12/04/2022
POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA SAR/SM DE MBANGA DANS LA COMMUNE DE MBANGA,
DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de Trois-Cent Soixante mille (360 000) francs CFA délivrée par une Banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances, un Chèque Certifié ou un Chèque-Banque prescrivant le montant de (360 000) francs CFA à l'Autorité Contractante et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.,

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une Autorité Administrative.

Elles devront obligatoirement datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier de Demande de Cotation sera déclarée irrecevable, notamment. l'absence de la caution de soumission délivrée par une Banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier entraînera le rejet pur et simple de l'offre

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis aura lieu le **10/05/2022 à 12 HEURES** et se fera en un temps par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès de la Commune de Mbanga dans la salle des actes.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une bonne connaissance de son offre.

11. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires :**

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Absence des justificatifs dans les 48h, d'une pièce non conforme, lors de l'ouverture des pièces du dossier administratif, à l'exception de la caution de soumission;
- c) Fausse déclaration, ou pièce falsifiée quel que soit le Dossier. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CIPM se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux ;
- d) Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- e) Offre Technique incomplète et pour absence de
La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établies par le MINMAP ;
Un Conducteur de travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres ;
- f) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE
- g) Non obtention d'au moins **23 Oui /28** soit au moins 80% des critères essentiels.

Critères Essentiels :

- i) Références de l'Entreprise ;
- ii) Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iii) Méthodologie et Planning d'Exécution ;
- iv) Acceptation des clauses du contrat

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins **23 Oui 128** soit au moins **80 % des critères essentiels** énumérés ci-dessus, évalué conformément à la Grille de notation des Offres techniques.

Cette évaluation se fera suivant le mode binaire (oui ou non) avec un minimum acceptable d'au moins **07 oui / 09** de l'ensemble des critères essentiels pris en compte.

12. Attribution

Le Maire de la COMMUNE DE MBANGA, Autorité Contractante, attribuera la Marché au soumissionnaire dont l'Offre, techniquement qualifiée, aura été évaluée la moins-disante (pas anormalement basse) après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble du Dossier d'Appel d'Offres.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, dans les services du Maître d'Ouvrage, à la Mairie de MBANGA aux heures ouvrables, le cas échéant.

Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Appels & SMS gratuits) peuvent être utilisés à toutes fins utiles.

Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après : 673 205 725 & 699 370 748.

MBANGA le 11 Avril 2022

Le MAIRE

ENDALLE EPSE EJAKE MBONDO HENRIETTE

COMMUNE DE MBANGA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°007/AONO/MINEDUB/FR/CIGSMP/C/MBA/CIPM/2022 DU 12/04/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE
REHABILITATION DU COMPLEXE SCOLAIRE ABRITANT LES ÉCOLES PUBLIQUES GROUPE 1, GROUPE
2 ET GROUPE 5 DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBANGA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU
LITTORAL**FINANCEMENT : BIP EXERCICE 2022**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du BIP de l'exercice 2022, le Maire de la Commune de Mbanga, Autorité Contractante, lanc procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert, pour les TRAVAUX DE REHABILITATION DU COMPLEXE SCOL, ABRITANT LES ECOLES PUBLIQUES GROUPE 1, GROUPE 2 ET GROUPE 5, dans l'Arrondissement de Mba Département du Moungo, Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment, les rubriques ci-après :

- DEMOLITION
- TRAVAUX DE BETON ET DE BETON ARME
- TRAVAUX DE MACONNERIE
- CHARPENTE ET COUVERTURE
- ELECTRICITE
- MENUISERIE METALLIDUE
- PEINTURE

N°	Nature de la prestation	Localité	Arrondissement	Administration bénéficiaire
1	REHABILITATION DU COMPLEXE SCOLAIRE ABRITANT LES ECOLES PUBLIQUES GROUPE 1, GROUPE 2 ET GROUPE 5	Mbanga	Mbanga	Commune de Mbanga

3. Participation et origine

participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toute Entreprise de droit Camerounais, jouissant des capacités administratives et financières requises pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

Toutefois, les entreprises ayant des travaux abandonnés ou en cours de réalisation avec un dépassement de délai non justifié prendre part au présent appel d'offre.

4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2022 du Ressources transférée, suivant le tableau ci-après :

N°	Nature de la Prestation	Montant Prévisionnel TTC	Imputation Budgétaire
----	-------------------------	--------------------------	-----------------------

1	REHABILITATION DU COMPLEXE SCOLAIRE ABRITANT LES ECOLES PUBLIQUES GROUPE 1, GROUPE 2 ET GROUPE 5	22 000 000 (vingt-deux Millions) Francs CFA	
---	---	--	--

5. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables, dans les Services Techniques
029/ 679 747 499/ 679 747 499 ; e-mail

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de Mbanga, BP : 49 ; Tél : 696 540 3328; e-mail
la Quittance de versement à la Recette Municipale de Mbanga, d'une somme non remboursable de Quarante-cinq mille (45 000)
Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune rature
Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale=, Téléphone

7. Remises des offres

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Mbanga au Service Technique, B.P : 49 ; Tel :699703029 679
rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformément
fermé, à la Mairie de Mbanga, BP :49 ; Tél : 699 703 029 ; e-mail : commune mbanga a,gmail.com, au plus tard le **10/05/2022** à

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
N°007/AONO/MINEDUB/FR/CIGSMP/C/MBA/CIPM
RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DU COMPLEXE SCOLAIRE ABRITANT LES ECOLES PUBLIQUES GROUPE
DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL
Financement : BIP Exercice 2022
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLAGE »

8. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution prévue par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de 12 mois à compter du service de commencer les travaux.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par un établissement des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 440 000 (Quatre cent quarante mille) francs CFA. A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N°093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants des dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement avoir été établies postérieurement à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura (CIPM)

auprès de la COMMUNE DE MBANGA, sise à la Mairie de MBANGA.

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix

11. Critères d'évaluation

Critères d'évaluation :

Critères éliminatoires :il s'agit de :

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) La présence de fausses pièces falsifiés ;
- c) L'obtention d'une note « 80% à l'évaluation technique ;
- d) Absence des justificatifs dans les 48h, d'une pièce non conforme, lors de l'ouverture des pièces du dossier odmhi;slfa1 , e l'ex
- e) Fausse déclaration, ou pièce falsifiée quel que soit le Dossier. A cet effet, l'Autorité Contractante et la CIPMA se réservant le
- f) Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- g) Offre Technique incomplète et pour absence de :
 - La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières a
 - Un Conducteur de travaux ayant la qualification exigée dans te dossier d'Appel d'Offres ;
- h) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE ;
- i) Non obtention d'au moins 23 Oui 128 soit aumoins 80% descritères essentiels.

Critères Essentiels :

- i) Références de l'Entreprise ;
- ii) Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iii) Méthodologie et Planning d'Exécution ;
- iv) Acceptation des clauses du contrat ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins 23 Oui /28 soit au moins 80% des critères essentiels énumérés ci-dessus, évalué conformément à la Grille de notation de

12. Attribution

Le Maire de la Commune de Mbanga, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'Offre, vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble du Dossier d'Appel d'Offres.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date fixée pour la remise de

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, dans les services techniques de la

Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Appels et SMS gratuits) peuvent être utilisés à toutes fins utiles.

Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après

COMMUNE D'ELIG MFOMO

AVIS DE CONSULTATION N°_003/AC/C-EMO/CIPM /2022 DU 28/03/2022_, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONCONS DE ROUTE DU RESEAU ROUTIER NATIONAL BITUME DANS LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO PROGRAMME ANNUEL 2022. FINANCEMENT : BUDGET MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICES 2018 ET SUIVANTS.LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO, MAITRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, UNE DEMANDE DE COTATION POUR LA RÉALISATION DE L'OPÉRATION SUS-INDIQUÉE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

La Demande de Cotation porte sur l'exécution des travaux de cantonnage sur certains tronçons de route du réseau routier national bitumé dans la Commune d'Elig-Mfomo.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les opérations suivantes :

Tache 1 : Désherbage ou débroussaillage des abords de la route ;

Tache 2 : Élagage d'arbres et/ou d'arbustes ;

Tache 3 : Abattage éventuel d'arbres et/ou d'arbustes ;

Tache 4 : Curage des ouvrages hydrauliques existants ;

Tache 5 : Curage des fossés et exutoires ;

Tache 6 : Dégagement en amont et aval des ouvrages d'art et sur les sections du lit du cours d'eau ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'ensemble des travaux prévus dans la présente Demande de Cotation est de :
trente millions (30 000 000) FCFA Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

Les travaux sont repartis en UN (01) lot unique suivant les tronçons ci - après :

Tronçons		Code de la Route	Longueur (Km)	Budget Provisionnel TTC	Délai (mois)
Tr1	YEMKOUT – ELIG-MFOMO – BIKOGO – NKENGUE – AKAK – CARF. AWONO MESSOMO – NKOLOSSAN (LIMITE MONATELÉ)		34,50	30 000 000	12
Tr2	CARF. NKENGUE – CARF. PONGSOLO		4,00		
Tr3	ELIG-MFOMO CENTRE – SOUS-PREFECTURE – CARF. GENDARMERIE		1,50		
TOTAL			40,00		

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounai

6. Financement

Les travaux objet de la présente Demande de Cotation sont financés par le Budget du Ministère des Travaux Publics, à travers la ligne Fonds Routier exercices 2022 et suivants.

7. Consultation du Dossier

La Demande de Cotation peut être consultée auprès des Services du Maître d'Ouvrage à la Commune d'Elig-Mfomo, situé à Elig-Mfomo.

8. Acquisition du Dossier

La Demande de Cotation peut être obtenue dans les services du Maître d'Ouvrage, notamment à la Commune d'Elig-Mfomo, située à Elig-Mfomo, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **cinquante mille (50 000) Francs CFA**, délivrée par la mairie d'Elig-Mfomo. Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme représentant le prestataire désireux de participer à la consultation.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en **sept (07) exemplaires**, dont **un (01) original et six (06) copies** marquées comme telles, devra parvenir dans les services des Marchés Publics de la Commune d'Elig-Mfomo, située à Elig-Mfomo au plus tard le **20/04/2022** à **12 heures**, heure locale et devra porter la mention :

« DEMANDE DE COTATION**N°003/DC/C-EMO/CIPM/2022 DU _____,****POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONCONS DE ROUTE DU RESEAU ROUTIER NATIONAL BITUME DANS LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO, PROGRAMME ANNUEL 2022.****FINANCEMENT** : BUDGET MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.**A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».****Présentation des offres :**

L'offre se présente en un document unique comportant trois volumes ci-après :

Volume A contenant les Pièces administratives ;

Volume B contenant l'Offre technique ;

Volume C contenant l'Offre financière.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre de la DC et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

10. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de douze (12) mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Les quantités de la tâche désherbage ou débroussaillage des abords de la route sont multipliées par deux, en vue de permettre l'exécution de cette tâche en deux passes espacées de 6 mois. Chaque passe doit être déclenchée par un ordre de service du Maître d'ouvrage.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission, établi selon le modèle indiqué dans la Demande de Cotation, par un établissement bancaire de premier rang, agréé par le Ministre en charge des Finances et d'un montant égal à :

N° du lot	Montant de la caution en FCFA
Unique	600 000 (six cent mille)

Sous peine de rejet, la caution de soumission devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) mois.

La caution de soumission sera libérée d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, la caution de soumission sera libérée après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date initiale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de la Demande de Cotation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et de la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces de la Demande de Cotation, entraînera le rejet simple de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps :

L'ouverture des offres administrative, technique et financière aura lieu le 20/04/2022 à **13 heures**, par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Lekié, siégeant dans la salle des actes de la Mairie d'Elig-Mfomo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

La Commission de passation des marchés compétente établira séance tenante un procès-verbal d'ouverture des plis.

14. Critères d'évaluation**1: Critères éliminatoires :**

a) Absence de la caution de soumission ;

b) Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;

c) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;

d) Offre Technique incomplète pour absence de :

L'attestation de visite des lieux et du rapport de visite de lieux ;

La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP.

e) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le sous détail ;

f) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes :

Une soumission ;

Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible paraphé, daté et signé

Le détail quantitatif et estimatif (DQE) paraphé, daté et signé

Le sous-détail des prix unitaires paraphé, daté et signé

g) N'avoir pas obtenu au moins un total de 07 critères sur l'ensemble des 10 à l'issue de la notation des critères techniques essentiels.

2 : Critères essentiels :

Les offres techniques seront notées en fonction des dix (10) critères essentiels ci-après :

a. Personnel d'encadrement de l'Entreprise sur cinq (05) critères ;

b. Le Matériel de chantier à mobiliser sur trois (03) critères ;

c. Références de l'Entreprise sur deux (02) critères.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis.

Administration au nom de laquelle sera conclu le marché :

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix des attributaires par le Maître d'Ouvrage, le marché sera conclu entre celui-ci et le Maître d'Ouvrage qui est le Maire de la Commune d'Elig-Mfomo.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires seront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour le dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus dans les services du Maître d'Ouvrage, notamment à la Mairie d'Elig-Mfomo.

YAOUNDE le 28 Mars 2022

Le MAIRE

AYISSI STANISLAS

COMMUNE DE BATOURI

AVIS DE CONSULTATION N°002/AC/C.BRI/CIPM/2022 DU 07/04/2022, POUR LES TRAVAUX DE REALISATION D'UNE(01) MINI-ADDITION EN EAU POTABLE AVEC POMPE ALIMENTE EN ENERGIE SOLAIRE A GAROUA-SAMBE DANS LA COMMUNE DE BATOURI, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.

FINANCEMENT
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux de réalisation d'une (01) mini- adduction en eau potable avec pompe alimente en énergie solaire à Garoua-Sambe, le Maire de la Commune de BATOURI, Autorité Contractante, lance pour le c

2. Consistance des prestations

Travaux de Réalisation d'une (01) mini- adduction en eau potable avec pompe alimente en énergie solaire Garoua-Sambe

- FED_AGROPASTORAL/PNDP (montant hors taxes) BIP/ETAT Fonds de Contre Partie (montant TVA)

3. Cout Prévisionnel

N/D

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation au présent Avis de consultation est ouverte à égalité de conditions aux petites et moyennes entreprises de droit camerounais ci-après :

N° NOM DU PRESTATAIRE NATIONALITE BOITE POSTALE TELEPHONE

1 ETS INTER CONNECTION Camerounaise BP: Batouri TEL: 677 802 352 / 653 33 00 00

2 ETS RICHY ET FILS Camerounaise BP: Yaoundé TEL : 699 766 297 / 677 845 659;

3 ETS LENA & GEORGES Camerounaise BP: Yaoundé TEL : 656 11 61 45 / 653 98 48 12

4 ETS MULTI TECH et SERVICES Camerounaise Tél: 694 104 363

5 Ets DISTRIBUTEURS ASSOCIES Camerounaise BP : 383 Yaounde Tel : 699 95 56 70 ;

Toutes fois, toute autre PME de droit camerounais justifiant de la présentation

6. Financement

- FED_AGROPASTORAL/PNDP (montant hors taxes) BIP/ETAT Fonds de Contre Partie (montant TVA)

7. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré gratuitement à la Mairie de BATOURI dès publication du présent Avis de Consultation, pendant les jours ouvrables, entre 7 heures 30 et 15 heures 30.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré gratuitement à la Mairie de BATOURI dès publication du présent Avis de Consultation, pendant les jours ouvrables, entre 7 heures 30 et 15 heures 30.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devront parvenir au Foyer MONGUI SOSSOMBA à Dimako à la Commune de Dimako, et réceptionné par le chef de Service de la Passation des Marchés, le 27/04/2022 à 10 heures au plus tard et devra porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION N°002/AC/C.BRI/CIPM/2022 DU 07/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE REALISATION D'UNE (01) MINI-ADDUCTION EN EAU POTABLE AVEC POMPE ALIMENTE EN ENERGIE SOLAIRE A GAROUA-SAMBE DANS LA COMMUNE DE BATOURI, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de BATOURI".

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage est de quatre vingt dix (90) jours calendaires.

11. Cautionnement Provisoire

N/D

12. Recevabilité des Offres

N/D

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de BATOURI, au Foyer MONGUI SOSSOMBA à Dimako à la Commune de Dimako, le 27/04/2022 à 11 heures précises.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

N/D

15. Attribution

La Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de BATOURI proposera comme adjudicataire

16. Durée Validité des Offres

L'offre qui devra être chiffrée hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnée

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de BATOURI ou à la Cellule Régionale du Programme Nationale de Développement Participatif (PNDP) à Bertoua.

BATOURI le 7 Avril 2022

Le MAIRE

MBELESSA Auberlin

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION

AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°003/DC/MINCOM/CIPM/2022 DU 11 AVRIL 2022 RELATIF À L'ACQUISITION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE POUR LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
56 17 160 04 34 00 10 524211.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de la Communication lance, un avis de consultation pour l'acquisition du matériel informatique pour les services centraux du Ministère de la Communication, sur financement du Budget d'Investissement Public, exercice 2022.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation comprennent l'acquisition du matériel informatique suivant le descriptif des fournitures.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de trente millions (30 000 000) F CFA.

4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais ayant de la compétence en la matière.

5. Financement

Les prestations, objet de la présente Consultation, sont financées sur le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Communication de l'exercice 2022, Imputation 56 17 160 04 34 00 10 524211.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier de Cotation pourra être consulté à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés Publics sis à l'Immeuble abritant les services centraux du Ministère de la Communication, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Ce dossier de Consultation peut être obtenu au Ministère de la Communication, Service des Marchés Publics, sis à l'Immeuble principal abritant les services centraux du Ministère de la Communication, sur présentation de l'original d'une quittance de quarante-cinq (45 000) francs CFA non remboursable, payable uniquement au Trésor Public.

8. Remises des offres

Les Offres sont établies en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marqués comme tels. Elles devront être scellées, cachetées et parvenir à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés Publics du Ministère de la Communication, au plus tard le mardi 10 mai 2022 à 13 heures, heure locale, déposée contre récépissé et portera la mention :

DEMANDE DE COTATION N°003/DC/MINCOM/CIPM/2022 DU 11 avril 2022

Relatif à l'acquisition du matériel informatique pour les services centraux du Ministère de la Communication

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison est de soixante (60) jours à compter de la date de notification de l'ordre de service.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra fournir une caution de soumission d'un montant de six cent mille (600 000) Francs CFA ayant une durée de validité de trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des Offres et établie par un établissement bancaire agréé par le Ministère des Finances (MINFI).

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

NB : Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et au Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres sera effectuée par la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère de la Communication, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leurs offres respectives.

Elle aura lieu le mardi 10 mai 2022 à 14 heures, heure locale, dans la salle de conférences au 1^{er} étage du bâtiment principal abritant les services centraux du Ministère de la Communication à Yaoundé.

12. Critères d'évaluation

La Commission Interne de Passation des Marchés procédera à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres en procédant dans l'ordre suivant :

- l'examen de la conformité des pièces administratives ;
- l'examen de la conformité des offres, du point de vue des délais, spécifications techniques et de la présentation ;
- la vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- l'élaboration d'un tableau récapitulatif des offres.

Ensuite, elle fera usage des critères éliminatoires ci-après :

- Absence de caution de soumission ;
- Défaut de production ou de conformité dans un délai de 48h de l'une des pièces du dossier administratif absente ou jugée non conforme ;
- Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'un agrément du fabricant ou d'un de ses distributeur pour les ordinateurs ;
- Non-respect des spécifications technique d'au moins 2 matériels (proposition technique B1) ;
- Non-conformité du modèle de soumission et du cadre du Devis Descriptif, Quantitatif et Estimatif ;
- Non-respect du modèle de présentation des offres ;
- Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant que l'entreprise n'a abandonné aucun contrat lié à la commande publique (Lettre Commande ou Marché) au cours des trois (03) dernières années et qu'elle ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics ;
- Note technique inférieure 80% de oui des critères essentiels.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant 90 (quatre-vingt-dix) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des Offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, du Matériel, et de la Maintenance, Service des Marchés Publics sis à l'Immeuble principal abritant les services centraux du Ministère de la Communication.

NB : « Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivant : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ».

YAOUNDE le 11 Avril 2022

Le MINISTRE

SADI René Emmanuel

COMMUNE DE MAROUA 3

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/C-MRA III /CLPM.TR/2022 DU 22/03/2022
POUR L'EXECUTION DE TRAVAUX DE GRAVIONNAGE ET REHABILITATION DE LA ROUTE ROND POINT
BICEC-CARREFOUR ENIEG DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MARQUA III. DEPARTEMENT
DU DIAMARE. REGION DEL'EXTREME-NORD(EN PROCÉDURE D'URGENCE)FINANCEMENT :
RESSOURCES FOND PROPRES (EXERCICE 2022),**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la Construction des caniveaux sur L'AXE ROND POINT BICEC-CARREFOUR ENIEG, dans la Commune de MARQUA III, le Maire de ladite Commune, Autorité Contractante, lance en procédure normale, pour le compte de la Commune de MARQUA III, un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les opérations suivantes :

- Les Installations de chantier ;
- Les travaux de nettoyage et terrassements ;
- Les ouvrages d'art ;

3. Cout Prévisionnel

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par Les Ressources Fond Propres, Exercice 2022, pour un coût estimatif total de **rente millions (30 000 000) de Francs CFA (TTC)**.

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de l'entretien routier et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont Invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par Les Ressources Fond Propres, Exercice 2022, pour un coût estimatif total de **rente millions (30 000 000) de Francs CFA (TTC)**.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la commune de marqua m. à partir de 07 heures 30mn à 15 heures 30.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la commune de MARQUA au lancement des offres, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de la commune d'une somme non remboursable **Cinquante Mille (50 000) francs CFA** au titre des frais d'achat du dossier.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (7) d'exemplaires dont l'original et (6) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Commune de MARQUA III au plus tard le **12/04/2022 à 10 heures**, et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°003/AONO/C- MRA III/CIPM-TR/2022 DU 22/03/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE
GRAVIONNAGE ET REHABILITATION DE LA ROUTE ROND POINT BICEC-CARREFOUR ENIEG, DANS LA
COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA III, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE
L'EXTREME-NORD.
(EN PROCÉDURE D'URGENCE)
FINANCEMENT : RESSOURCES FOND PROPRES (EXERCICE 2022),
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »
Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **Trois (03) mois calendaires**. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) d'un montant de six cent mille (600 000) francs CFA établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) d'un montant de six cent mille (600 000) francs CFA établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **12/04/2022 à 11 heures** par la Commission de Passation des Marchés auprès du Maire de la commune de MAROUA III, dans la salle de réunion de ladite Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- 1^{ère} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire;
- 2^{ème} étape : Évaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3^{ème} étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1- Critères éliminatoires**12.1.1 : Pièces administratives**

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

13.1.2 : Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Absence de l'attestation de visite du site signée du Chef de Service du marché ;
- d) Chiffre d'affaires dans les Bâtiments et Travaux Publics (BTP) au cours des trois (03) dernières années inférieures à cinquante millions (50 000 000) de Francs CFA ;
- e) N'avoir pas Justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, une réalisation des travaux routier ;
- f) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- g) Non satisfaction, au moins, à trente-six (35) critères essentiels sur cinquante-un (50).

13.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix.

13.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 50 critères essentiels ci-dessous ;

- > Présentation de l'offre (03 critères)
- > Le chiffre d'affaires (03 critères)
- > L'accès à une ligne de crédit (03 critères)
- > Les références de l'Entreprise (06 critères)
- > La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (08 critères)
- > L'expérience du personnel d'encadrement (15 critères)
- > L'organisation du chantier, planning et présentation du dossier (12 critères)

15. Attribution

Le Maire de la Commune de MAROUA III. Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disant après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) Jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les Jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de MAROUA III à maroua, à partir des 07 heures à 15 heures Tél : 697722857.

« Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la cellule de lutte contre la corruption du MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ».

MAROUA le 22 Mars 2022

Le MAIRE

HAMIDOU SADOU

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 4E (BONBÉRI)

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CAD4/CIPM/2022 DU 29 MARS 2022 POUR
L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE
MATERNELLE DE SODIKO-VILLAGE - BONABERI - DOUALA EN PROCEDURE D'URGENCE**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
610107.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution de la Programmation 2022 des aspirations des populations à la base, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala IV, Autorité contractante lance un Appel d'Offres. National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école maternelle de Sodiko-village -Bonabéri-Douala en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Les travaux consistent à :

- Travaux préparatoires - Etude ;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie — Elévation ;
- Charpente — couverture ;
- Menuiserie métallique ;
- Menuiserie bois ;
- - Plomberie sanitaire ;
- Electricité ;
- Peinture — revêtement ;
- VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de Vingt-sept millions trois cent soixante un mille huit cent quatre-vingt-neuf **(27 361 889)** francs CFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais, ayant des capacités juridiques, financières, et techniques requises.

La participation des entreprises sous forme de groupement ou de sous-traitance est admise conformément à la réglementation en vigueur.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissements Publics (BIP) 2021, imputation : ; Imputation locale : **610107**.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Douala IV^{ème}, sis à Bonassama — Bonabéri, à l'immeuble de l'Hôtel de Ville de Douala IV, **1^{ère} étage porte 14**, Service Technique dès publication du présent Avis. B.P : 9693 Douala ; Tél : 699 59 55 19/ 672 47 94 57.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Douala IVème, sis à Bonassama — Bonabéri, à l'immeuble de l'Hôtel de Ville de Douala IV, **1^{ère} étage porte 14**, Service Technique dès publication du présent Avis. B.P : 9693 ; Tél : 699 59 55 19 / 672 47 94 57, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de trente-cinq Mille **(35 000 francs) CFA payable à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Douala IVème, porte 22.**

8. Remises des offres

Chaque offre sera rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra sous peine de rejet, parvenir sous pli fermé à la Commune d'Arrondissement de Douala IVème, (cabinet du maître d'ouvrage) **2^{ème} étage porte 1**, B.P : 9693 Douala ; Tél : 699 59 55 19 / 672 47 94 57 au plus tard le **25 Avril 2022 à 13 heures** (heures limites) et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°004/AONO/CAD4/CIPM/2022 DU 29 MARS 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX
DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE DE
SODIKO-VILLAGE — BONABERI — DOUALA EN PROCEDURE D'URGENCE
A· N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUKLEMENT »**

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour ta réalisation des travaux est de **03 (trois) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi, selon le modèle indiqué dans le DAO, par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances et dont le montant, fixé ci-après est de : **2% du montant TTC de l'offre, soit : (Cinq cent quarante-sept mille deux cent trente-huit) 547 238 francs CFA.**

Les chèques bancaires ou certifiés ne sont pas acceptés.

L'absence du cautionnement provisoire sera libérée d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces Administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes, par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de **moins de trois (03) mois** précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre sans recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres (plis, sous-plis et sous-paquets) aura lieu le **25 Avril 2022 à 14 heures** et se fera en un temps par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Douala IVème, siégeant à l'Hôtel de Ville de Douala IV à la salle de réunion, **2^{ème} étage porte 11.**

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

Principaux critères d'élimination

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

- Absence de la caution de soumission dans l'offre Administrative ;
- Pièce administrative absente, non conforme et non régularisée dans les 48 heures qui suivent, après le dépouillement ;
- Omission d'un prix dans le bordereau des prix unitaires ;
- Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années, et l'absence dans le répertoire annuel des entreprises défaillantes établi par le Ministre des Marchés Publics ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Non-conformité du modèle de soumission ;
- Note technique inférieure à 83%.

Critères essentiels

L'évaluation des offres se fera d'abord selon les critères éliminatoires, puis selon les critères essentiels par le système binaire OUI ou NON.

L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères essentiels résumés ci-après :*

- Capacité financière OUI ou NON
- Référence de l'entreprise OUI ou NON
- Qualité du personnel OUI ou NON
- Moyen logistique OUI ou NON
- Méthodologie OUI ou NON
- Visite de site OUI ou NON

14. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée techniquement conformément au DAO et évaluée financièrement la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90)** jours à compter de la date de dépôt des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur l'Appel d'Offres peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Douala IV, sis à Bonassama — Bonabéri, à l'immeuble de L'Hôtel de Ville de Douala IV, Service Technique, 1^{er} étage porte 14 ou au cabinet du maître d'ouvrage 2^{ème} étage porte 1. B.P : 9693 Douala ; Tél : 699 59 55 19/ 672 47 94 57.

Dénonciation en cas de corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 205 725 — 699 370 748.

Additif à L'Appel d'Offres

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala IV^{ème}, Autorité Contractante se réserve de droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent Appel d'Offres

DOUALA le 29 Mars 2022

Le MAIRE

MOBY MPAH Edouard Hervé

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 4E (BONBÉRI)

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/CAD4/CIPM/2022 DU 1ER AVRIL 2022 POUR
L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE
PUBLIQUE ANGLOPHONE DE BÖJONGO — BONABERI — DOUALA AVEC REZ DE CHAUSSEE EN
PROCEDURE D'URGENCE**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
610107.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution de la Programmation 2022 des aspirations des populations à la base, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala IV, Autorité contractante lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école publique anglophone de Bojongo -Bonabéri-Douala avec rez de chaussée en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Les travaux consistent à :

- Travaux préparatoires - Etude ;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie — Elévation ;
- Menuiserie métallique ; Electricité ;
- Peinture ;
- VRD.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de Vingt-quatre millions trois cent quatre-vingt-dix mille **(24 390 000)** francs CFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais, ayant des capacités juridiques, financières, et techniques requises.

La participation des entreprises sous forme de groupement ou de sous-traitance est admise conformément à la réglementation en vigueur.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'investissements Publics (BIP) 2021, imputation : ; imputation locale : **610107**.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Douala IVème, sis à Bonassama — Bonabéri, à l'immeuble de l'Hôtel de Ville de Douala IV, 1^{ère} étage porte 14, Service Technique dès publication du présent Avis. B.P : 9693 Douala ; Tél : 699 59 55 19/ 672 47 94 57.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Douala Mme, sis à Bonassama — Bonabéri, à l'immeuble de l'Hôtel de Ville de Douala IV, 1^{ère} étage porte 14, Service Technique dès publication du présent Avis. B.P : 9693 ; Tél : 699 59 55 19 / 672 47 94 57, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de trente-cinq Mille **(35 000 francs) CFA payable à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Douala IV^{ème}, porte 22.**

8. Remises des offres

Chaque offre sera rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra sous peine de rejet, parvenir sous pli fermé à la Commune d'Arrondissement de Douala IV^{ème}, (cabinet du maître d'ouvrage) 2^{ème} étage porte 1, B.P : 9693 Douala ; Tél : 699 59 55 19 / 672 47 94 57 au plus tard le **27 Avril 2022 à 13 heures** (heures limites) et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°007/AONO/CAD4/CIPM/2022 DU 1er AVRIL 2022 POUR L'EXECUTION
DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE
ANGLOPHONE DE BOJONGO - BONABERI - DOUALA AVEC REZ DE CHAUSSEE EN PROCEDURE
D'URGENCE
«À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»**

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **03 (trois) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi, selon le modèle indiqué dans le DAO, par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances et dont le montant, fixé ci-après est de : **2% du montant TTC de l'offre, soit : (Quatre cent quatre-vingt-sept mille huit cent) 487 800 francs CFA.**

Les chèques bancaires ou certifiés ne sont pas acceptés.

L'absence du cautionnement provisoire sera libérée d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces Administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes, par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de **moins de trois (03) mois** précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre sans recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres (plis, sous-plis et sous-paquets) aura lieu le **27 Avril 2022 à 14 heures** et se fera en un temps par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Douala Mme, siégeant à l'Hôtel de Ville de Douala IV à la salle de réunion, 2^{ème} étage porte 11.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

Principaux critères d'élimination

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. - Note technique inférieure à 83%.

- Absence de la caution de soumission dans l'offre Administrative ;
- Pièce administrative absente, non conforme et non régularisée dans les 48 heures qui suivent, après le dépouillement ;
- Omission d'un prix dans le bordereau des prix unitaires ;
- Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années, et l'absence dans le répertoire annuel des entreprises défaillantes établi par le Ministre des Marchés Publics ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Non-conformité du modèle de soumission ;

Critères essentiels

L'évaluation des offres se fera d'abord selon les critères éliminatoires, puis selon les critères dits essentiels par le système binaire OUI ou NON.

L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères essentiels résumés ci-après :

- Capacité financière OUI ou NON
- Référence de l'entreprise OUI ou NON
- Qualité du personnel OUI ou NON
- Moyen logistique OUI ou NON
- Méthodologie OUI ou NON
- Visite de site OUI ou NON

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et présentant l'offre financière évaluée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90)** jours à compter de la date de dépôt des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur l'Appel d'Offres peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Douala IV, sis à Bonassama — Bonabéri, à l'immeuble de L'Hôtel de Ville de Douala IV, Service Technique, 1^{er} étage porte 14 ou au cabinet du maître d'ouvrage 2^{ème} étage porte 1. B.P : 9693 Douala ; Tél : 699 59 55 19/ 672 47 94 57.

Dénonciation en cas de corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 205 725 — 699 370 748.

Additif à L'Appel d'Offres

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala IV^{ème}, Autorité Contractante se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent Appel d'Offres

DOUALA le 1 Avril 2022

Le MAIRE

MOBY MPAH Edouard Hervé

COMMUNE DE TCHOLLIRE

AVIS DE CONSULTATION N°13/AC/C-TCH/CLPLVI/2022 DU 31/03/2022 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE MAN DII DANS LA COMMUNE DE TCHOLLIRE, DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD (EN PROCEDURE D'URGENCE).

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2022, le Maire de la Commune de Tcholliré, autorité contractante, lance pour le compte du Ministère de la santé publique, une Demande de Cotation pour **l'équipement en matériel médical du centre de santé intégré de Man Dii dans la commune de Tcholliré pour un coût prévisionnel de l'ensemble des opérations estimées 8 000 000 (huit millions) de francs CFA toutes taxes.**

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente lettre commande comprennent l'achat et la livraison des matériels tels que définis dans le devis descriptif et quantitatif.

3. Cout Prévisionnel

Coût prévisionnel de l'ensemble des opérations estimées **8 000 000 (huit millions) de francs CFA toutes taxes.**

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises prestataires de services installées au Cameroun et jouissant des capacités juridiques, financières et techniques requises

6. Financement

Les prestations objet de la présente Demande de cotation sont financées par le Budget d'Investissement Public **du MINSANTE, exercice 2022. Autorisations d'engagement :**

Imputations :

7. Consultation du Dossier

Le dossier de la présente Demande de cotation peut être consulté aux heures ouvrables au Service du marché de la Commune de Tcholliré, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de la Demande de cotation peut être obtenu au Service du marché de la Commune de Tcholliré, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA à la Recette Municipale de Tcholliré.**

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en **sept (07) exemplaires dont l'original et sept (06) copies marquées comme tels**, devront être déposées à la Commune de Tcholliré au plus tard **le 20/04/2022 à 13h00, heure locale**. Elle devra porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION N°13/AC/C-TCH/CIPM/2022 DU 31/03/2022 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE MAN DU DANS LA COMMUNE DE TCHOLLIRE, DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD (EN PROCEDURE D'URGENCE).

"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT".

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations, objet de la présente demande de cotation, est **d'un (01) mois**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque offre devra, sous peine de rejet, contenir une caution de soumission d'un délai de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date de remise des offres, délivrée par un établissement bancaire agréé par le MINFI et dont le montant est de **cent soixante mille (160 000) francs CFA**.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois mois et être conformes aux modèles.

13. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées au plus tard le **20/04/2022 à 14h00** précises dans la salle des actes de la commune de Tcholliré, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Ces offres seront chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) puis, accompagnées du modèle de soumission signé.

14. Critères d'évaluation

Les principaux critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après **48 heures**;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Toute offre technique ayant obtenu une note inférieure à **70% (Oui)**, sera jugée mauvaise et exclue du classement ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois mois et être conformes aux modèles.

- Critères de qualification

- Critères essentiels Notation binaire
- Présentation générale de l'offre **Oui/Non**
- Références de l'entreprise **Oui/Non**
- Moyens logistiques de l'entreprise **Oui/Non**
- Compréhension, organisation et délai **Oui/Non**
- Capacité financière **Oui/Non**

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins **70%** des réponses positives seront éligibles à l'analyse financière.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire techniquement qualifié et dont l'offre financière est évaluée moins-disante et conforme à l'enveloppe prévue.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres**

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du service technique de la Commune de Tcholliré.

GAROUA le 31 Mars 2022

Le MAIRE

LAWAN AOUDOU

COMMUNE DE TCHOLLIRE

AVIS DE CONSULTATION N°15/AC/C-TCH/CIPM/2022 DU 31/03/2022 POUR L'EQUIPEMENT EN MOBILIER DE BUREAU DU CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DE TCHOLLIRE, DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD (EN PROCEDURE D'URGENCE).

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2022, le Maire de la Commune de Tcholliré, autorité contractante, lance pour le compte du Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille, une Demande de Cotation pour **l'équipement en mobilier de bureaux du centre de promotion de la femme et de la famille de Tcholliré pour un coût prévisionnel de l'ensemble des opérations estimées 6 783 000 (six millions sept cent quatre-vingt-trois mille) de francs CFA toutes taxes.**

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente lettre commande comprennent l'achat et la livraison des matériels tels que définis dans le devis descriptif et quantitatif.

3. Cout Prévisionnel

Coût prévisionnel de l'ensemble des opérations estimées **6 783 000 (six millions sept cent quatre-vingt-trois mille) de francs CFA toutes taxes.**

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises prestataires de services installées au Cameroun et jouissant des capacités juridiques, financières et techniques requises.

6. Financement

Les prestations objet de la présente Demande de cotation sont financées par **le Budget d'Investissement Public du MINPROFF, exercice 2022.**

Autorisations d'engagement :

Imputations :

7. Consultation du Dossier

Le dossier de la présente Demande de cotation peut être consulté aux heures ouvrables au Service du marché de la Commune de Tcholliré, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de la Demande de cotation peut être obtenu au Service du marché de la Commune de Tcholliré, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA à la Recette Municipale de Tcholliré.**

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en **sept (07) exemplaires dont l'original et sept (06) copies marquées comme tels**, devront être déposées à la Commune de Tcholliré au plus tard **le 20/04/2022 à 13h00, heure locale**. Elle devra porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION N°15/AC/C-TCH/CIPM/2022 DU 31/03/2022 POUR L'EQUIPEMENT EN MOBILIER DE BUREAU DU CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DE TCHOLLIRE, DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD (EN PROCEDURE D'URGENCE).

"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT".

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations, objet de la présente demande de cotation, **est**

d'un (01) mois

11. Cautionnement Provisoire

Chaque offre devra, sous peine de rejet, contenir une caution de soumission d'un délai de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date de remise des offres, délivrée par un établissement bancaire agréé par le MINFI et dont le montant est de **cent trente-cinq mille six cent soixante (135 660) francs CFA**.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois mois et être conformes aux modèles.

13. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées au plus tard le **20/04/2022 à 14h00 précises** dans la salle des actes de la commune de Tcholliré, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Ces offres seront chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) puis, accompagnées du modèle de soumission signé.

14. Critères d'évaluation**- Principaux critères éliminatoires**

Les principaux critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après 48 heures ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Toute offre technique ayant obtenu une note inférieure à **70% (Oui)**, sera jugée mauvaise et exclue du classement;
- Absence d'un prix unitaire quantifié.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois mois et être conformes aux modèles.

- Critères de qualification**- Critères essentiels Notation binaire**

- Présentation générale de l'offre **Oui/Non**
- Références de l'entreprise **Oui/Non**
- Moyens logistiques de l'entreprise **Oui/Non**
- Compréhension, organisation et délai **Oui/Non**
- Capacité financière **Oui/Non**

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins **70% des réponses positives** seront éligibles à l'analyse financière. L'Autorité Contractante attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier de Demande de Cotation

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire techniquement qualifié et dont l'offre financière est évaluée moins-disante et conforme à l'enveloppe prévue.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres**

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du service du marché de la Commune de Tchollîré.

GAROUA le 31 Mars 2022

Le MAIRE

LAWAN ALOUDOU

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTERET
N°007/SMI/CUD/PDVIR/03-2022 POUR LE RECRUTEMENT DE CONSULTANTS (FIRMES) POUR LE
CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE STATION DE
TRAITEMENT DE BOUES DE VIDANGE (STBV) DANS LE QUARTIER NGOMBÈ À DOUALA 5E**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

Cette sollicitation de manifestation d'intérêt fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés de ce projet publié dans Development Business en ligne des Nations unies(UNDB online) en date du 05 août 2019, et dans le Cameroon Tribune du 07 août 2019.

2. Objet

La République du Cameroun a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat de Consultant (firme) relatif au « **Contrôle et la Surveillance des travaux de construction d'une station de traitement de boues de vidange dans le quartier Ngombè à Douala 5^e.** ».

3. Consistance des prestations

1. Les services du Consultant (ou encore Maître d'œuvre) portent sur le contrôle et la surveillance des travaux de construction d'une station de traitement de boues de vidange dans le quartier Ngombè à Douala 5e.

Les prestations de contrôle et de surveillance objet des présents TDR et qui devront être exécutées par le Maître d'œuvre sélectionné couvrent quatre volets de gestion du Contrat de Construction :

- Le volet Technique impliquant les domaines de génie civil et assainissement, géotechnique, hydraulique pour assurer la conformité des infrastructures et autres installations fixes et mobiles (Bâtiments ; Plateformes, voiries, ouvrages d'assainissement et drain) aux prescriptions techniques particulières du Contrat de l'Entreprise de Construction en charge des travaux, et aux règles de l'art ;
- Le volet administratif et juridique ;
- Le volet financier ;
- Le Contrôle et le Suivi environnemental et social en rapport avec les recommandations des Plans de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) issues des études d'impact Environnemental et Social, le Contrat de l'Entreprise de Construction, du PGES particulier de l'Entreprise de Construction (Entreprise) , des lignes directrices du Groupe de la Banque mondiale en matière d'environnement, de santé et de sécurité, l'atténuation des risques dus aux violences basées sur le genre y compris l'abus et l'exploitation sexuelle et le harcèlement sexuel, des connaissances scientifiques de l'heure et des préoccupations exprimées par le personnel de l'Entreprise ou du Maître d'œuvre et les populations pendant l'exécution des travaux.

Les travaux prévus dans la zone concernée à Ngombè sont décrits ci-dessous. Ces sous projets sont regroupés en un lot unique des travaux qui seront notifiés au Maître d'œuvre pour suivi.

Les prestations du Maître d'œuvre portent sur le contrôle et la surveillance des travaux ci-après :

- Travaux préparatoires (Installation de chantier de l'Entreprise et repli du chantier, nettoyage du site, projet d'exécution, Programme d'exécution, Plan Assurance Qualité (PAQ), Plan Hygiène Sécurité Environnement (PHSE), etc.) ;
- Construction des dégrillage et dessablage ;
- Construction de bassin d'épaississement ;
- Construction des lits de séchage non plantés ;
- Construction des dispositifs pour le compostage par traitement aérobique des boues ;
- Construction des bassins de lagunage ;
- Construction de la canalisation de rejet des eaux traitées/ eaux de pluie à travers le cet sera un dn 900 mm ou canal rectangulaire avec largeur 0,80 m ;
- Construction des voiries qui longent les lits, qui seront parcourues par les véhicules utilisés pour les opérations d'exploitation de la STBV. Ces voiries auront une largeur de 4,0 m et permettront le passage des personnes et de moyens de transport légers. Les routes internes au site sont prévues bitumées ;
- Construction de bâtiments d'exploitation et ouvrages divers ;
- La mise en œuvre de l'ensemble des mesures de limitation d'impacts environnementaux et sociaux et prévention des infections sexuellement transmissibles (IST) et VIH/SIDA.

Il est prévu que les prestations totales soient réalisées sur une période de **vingt-quatre (24) mois** dont 12 mois pour l'exécution des travaux de la STBV et 12 mois pour le suivi/gestion de la période de garantie.

4. Participation et origine

Le Maire de la ville de Douala, Maître d'Ouvrage, invite les consultants (firmes) admissibles à manifester leur intérêt à fournir les prestations ci-dessus décrites. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter lesdites prestations (**brochures, références concernant l'exécution des contrats analogues avec justification ou preuves des prestations réalisées, expérience dans des conditions semblables, disponibilité des compétences nécessaires parmi le personnel, etc.**). La Communauté Urbaine de Douala se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations communiquées.

Les consultants (firmes) doivent avoir une bonne expérience en matière de contrôle et de surveillance de **travaux d'infrastructures et plus spécifiquement sur la construction/réhabilitation des routes, voiries urbaines ou ouvrages d'assainissement ou ouvrages de drainage ou ouvrages de traitement de Boues de vidange y compris le suivi des questions environnementales et sociales**. L'expérience des projets financés par la Banque mondiale sera un atout.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » version de janvier 2011 révisée en juillet 2014 (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque Mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

5. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt, **rédigées en français**, doivent parvenir / être déposés en personne, par courrier, ou par courrier électronique à l'adresse ci-dessus, au plus tard **le 03 Mai 2022, à 15 h 00, heure locale**. Elles doivent être transmises avec la mention « **Manifestation d'intérêt/Services de Consultants – Contrôle et Surveillance des travaux de construction d'une Station de Traitement de Boues de Vidange (STBV) dans le quartier Ngombè à Douala 5e** ».

6. Renseignements Complémentaires

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires aux heures suivantes : 08 heures à 15 heures, heure locale, et à l'adresse ci-dessous :

la Sous-Direction de passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise « derrière le Restaurant le BOJ » au 1.049, Rue Louis Pasteur, au 5^{ème} étage de l'immeuble 222 à Bonanjo ; ou auprès de : Tél. : 676 67 05 34 / 696 94 28 31, E-mail : s_mbountcha@yahoo.fr avec copie à cousin_robi@yahoo.fr , et minduh_@yahoo.fr

7. Evaluation et publication des résultats

Le Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection fondée sur la Qualité et le Coût telle que décrite dans les Directives de Consultants.

DOUALA le 5 Avril 2022

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 4E (BONBÉRI)

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CAD4/CIPM/2022 DU 31 MARS 2022 POUR
L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER AU QUARTIER BILINGUE D'UN LINEAIRE DE 900
ML AU LIEU DIT FORET BAR - BONABERI - DOUALA EN PROCEDURE D'URGENCE**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
610 107

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution de la Programmation 2022 des aspirations des populations à la base, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala IV, Autorité contractante lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux d'entretien routier au Quartier Bilingue d'un linéaire de 900 ml au lieu-dit Forêt-Bar - Bonabéri-Douala en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

travaux consistent à :

- Installation de chantier ;
- Terrassement ;
- Chaussée ;
- Déplacement réseaux.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de **Vingt-sept million (27 000 000) francs CFA.**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais, ayant des capacités juridiques, financières, et techniques requises.

La participation des entreprises sous forme de groupement ou de sous-traitance est admise conformément à la réglementation en vigueur.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel. d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissements Publics(BIP) 2022, imputation : ; Imputation locale : **610 107**

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Douala 4^{ème}, **sis à Bonassama Bonabéri**, à l'immeuble de l'Hôtel de Ville de Douala **IV, 1^{ère} étage porte 14**, Service Technique dès publication du présent Avis. B.P : 9693 Douala ; Tél : 699 59 55 19/ 672 47 94 57.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Douala IV^e , **sis à Bonassama — Bonabéri**, à l'immeuble de l'Hôtel de Ville de Douala **IV, 1^{ère} étage porte 14**, Service Technique dès publication du présent Avis. B.P : 9693 ; Tél : 699 59 55 19 / 672 47 94 57, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de trente-cinq Mille **(35 000 francs) CFA payable à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Douala IV^e, porte 22.**

8. Remises des offres

Chaque offre sera rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra sous peine de rejet, parvenir sous pli fermé à la Commune d'Arrondissement de Douala IVème, (cabinet du maître d'ouvrage) **2ème étage porte 1**, B.P : 9693 Douala ; Tél : 699 59 55 19 / 672 47 94 57 au plus tard le **27 avril 2022 à 13 heures** (heures limites) et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°006/AONO/CAD4/CIPM/2022 DU 31 MARS 2022
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER AU QUARTIER BILINGUE D'UN LINEAIRE DE
900 ML AU LIEU DIT FORET BAR — BONABERI — DOUALA EN PROCEDURE D'URGENCE
N'OUVRIR QU'EN SEANOEDE DEPOUILLEMENT**

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **30 (trente) jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi, selon le modèle indiqué dans le DAO, par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances et dont le montant, fixé ci-après est de : **2% du montant TTC de l'offre, soit : (Cinq cent quarante mille) 540 000francs CFA.**

Les chèques bancaires ou certifiés ne sont pas acceptés.

L'absence du cautionnement provisoire sera libérée d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces Administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes, par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de **moins de trois (03) mois** précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre sans recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres (plis, sous-plis et sous-paquets) aura lieu le **27 avril 2022 à 14 heures** et se fera en un temps par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Douala IVème, siégeant à l'Hôtel de Ville de Douala IV à la salle de réunion, **2ème étage porte 11.**

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

Principaux critères d'élimination

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. - Note technique inférieure à 83%.

- Absence de la caution de soumission dans l'offre Administrative ;
- Pièce administrative absente, non conforme et non régularisée dans les 48 heures qui suivent, après le dépouillement ;
- Omission d'un prix dans le bordereau des prix unitaires ;
- Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années, et l'absence dans le répertoire annuel des entreprises défaillantes établi par le Ministre des Marchés Publics ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Non-conformité du modèle de soumission ;

Critères essentiels

L'évaluation des offres se fera d'abord selon les critères éliminatoires, puis selon les critères dits essentiels par le système binaire OUI ou NON.

L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères essentiels résumés ci-après :*

- Capacité financière OUI ou NON
- Référence de l'entreprise OUI ou NON
- Qualité du personnel OUI ou NON
- Moyen logistique OUI ou NON
- Méthodologie OUI ou NON
- Visite de site OUI ou NON

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et présentant l'offre financière évaluée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90)** jours à compter de la date de dépôt des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur l'Appel d'Offres peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Douala IV, sis à Bonassama — Bonabéri, à l'immeuble de L'Hôtel de Ville de Douala IV, Service Technique, 1^{er} étage porte 14 ou au cabinet du maître d'ouvrage 2^{ème} étage porte 1. B.P : 9693 Douala ; Tél : 699 59 55 19/ 672 47 94 57.

Dénonciation en cas de corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 205 725 — 699 370 748.

Additif à L'Appel d'Offres

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala IV^{ème}, Autorité Contractante se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent Appel d'Offres

DOUALA le 31 Mars 2022

Le MAIRE

MOBY MPAH Edouard Hervé

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 4E (BONBÉRI)

**COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°005/AONO/CAD4/CIPM/2022 DU 30 MARS 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE
SODIKO-VILLAGE — BONABERI — DOUALA AVEC REZ DE CHAUSSE EN PROCEDURE D'URGENCE**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
610 107.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution de ta Programmation 2022 des aspirations des populations à ta base, le Maire de ta Commune d'Arrondissement de Douala IV, Autorité contractante lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école publique bilingue de Sodiko-village -Bonabéri-Douala en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Les travaux consistent à :

- Travaux préparatoires - Etude ;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie — Elévation ;
- Menuiserie métallique ;
- Electricité
- Peinture ;
- VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de Vingt-quatre millions trois cent quatre-vingt-huit mille quatre cent seize **(24 388 116)** francs CFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais, ayant des capacités juridiques, financières, et techniques requises.

La participation des entreprises sous forme de groupement ou de sous-traitance est admise conformément à la réglementation en vigueur.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissements Publics (BIP) 2021, imputation : ; Imputation locale : **610 107**.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Douala **hem, sis** à Bonassama — Bonabéri, à l'immeuble de l'Hôtel de Ville de Douala IV, **Prix : étage porte 14**, Service Technique dès publication du présent Avis. B.P : 9693 Douala ; Tél : 699 59 55 19/ 672 47 94 57.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Douala **IVème, sis** à Bonassama — Bonabéri, à l'immeuble de l'Hôtel de Ville de Douala **IV, 1 ème étage porte 14**, Service Technique dès publication du présent Avis. B.P : 9693 ; Tél : 699 59 55 19 / 672 47 94 57, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de trente-cinq Mille **(35 000 francs) CFA payable à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Douala IVème, porte 22.**

8. Remises des offres

Chaque offre sera rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra sous peine de rejet, parvenir sous pli fermé à la Commune d'Arrondissement de Douala IVème, (cabinet du maître d'ouvrage) **2ème étage porte 1**, B.P : 9693 Douala ; Tél : 699 59 55 19 / 672 47 94 57 au plus tard le **26 Avril 2022 à 13 heures** (heures limites) et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°005/AONO/CAD4/CIPM/2022 DU 30 MARS 2022
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A
L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE SODIKO-VILLAGE — BONABERI — DOUALA AVEC REZ DE CHAUSSEE
EN PROCEDURE D'URGENCE
« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **03 (trois) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi, selon le modèle indiqué dans le DAO, par un établissement bancaire de ^{1er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances et dont le montant, fixé ci-après est de : **2% du montant TTC de L'offre, soit : (Quatre cent quatre-vingt-sept mille sept cent soixante-deux) 487 762 francs CFA.** Les chèques bancaires ou certifiés ne sont pas acceptés.

L'absence du cautionnement provisoire sera libérée d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces Administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes, par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de **moins de trois (03) mois** précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre sans recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres (plis, sous-plis et sous-paquets) aura lieu le **26 Avril. 2022 à 14 heures** et se fera en un temps par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Douala **IVème**, siégeant à l'Hôtel de Ville de Douala IV à la salle de réunion, 2ème **étage porte 11.**

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

Principaux critères d'élimination

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

- Absence de la caution de soumission dans l'offre Administrative ;
- Pièce administrative absente, non conforme et non régularisée dans les 48 heures qui suivent le dépouillement ;
- Omission d'un prix dans le bordereau des prix unitaires ;
- Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années, et l'absence dans le répertoire annuel des entreprises défaillantes établi par le Ministre des Marchés Publics ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Non-conformité du modèle de soumission ;
- Note technique inférieure à 83%.

Critères essentiels

L'évaluation des offres se fera d'abord selon les critères éliminatoires, puis selon les critères dits essentiels par le système binaire OUI ou NON.

L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères essentiels résumés ci-après :

- Capacité financière OUI ou NON
- Référence de l'entreprise OUI ou NON
- Qualité du personnel OUI ou NON
- Moyen logistique OUI ou NON
- Méthodologie OUI ou NON
- Visite de site OUI ou NON

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et présentant l'offre financière évaluée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90)** jours à compter de la date de dépôt des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur l'Appel d'Offres peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Douala IV, sis à Bonassama — Bonabéri, à l'immeuble de L'Hôtel de Ville de Douala IV, Service Technique, 1^{er} étage porte 14 ou au cabinet du maître d'ouvrage 2^{ème} étage porte 1. B.P : 9693 Douala ; Tél : 699 59 55 19/ 672 47 94 57.

Dénonciation en cas de corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 205 725 — 699 370 748.

Additif à L'Appel d'Offres

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala IV^{ème}, Autorité Contractante se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent Appel d'Offres

DOUALA le 30 Mars 2022

Le MAIRE

MOBY MPAH Edouard Hervé

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION ? 103 D/MINTP/SG/DCT/CAO /NJKOUO/2022 DU 04 AVRIL 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À DEMANDE DE COTATION N° 04 /DC/MINTP/CIPM-SPIAG/2022 DU 04/02/2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ENTRETIEN DES LOCAUX DES SERVICES CENTRAUX DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICES 2022.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,**

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2021/026 du 16 Décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu la Décision N°00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements Ministériels;

Vu la Décision N°154/D/MINTP/CAB du 16 juillet 2019 portant constatation de la composition des Commissions Internes et Spéciale de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu la Circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2022 ;

Vu le Dossier de Cotation N° 04/DC/MINTP/CIPM-SPIAG du 04/02/2022 ;

Vu Le procès-verbal N°09/PV/CIPM-SPIAG/MINTP du 16 mars 2022 ;

Vu La lettre N° 06/L/CIPM-SPIAG/MINTP du 16/03/2022 portant notification de la proposition d'attribution des lettres commandes.

DECIDE:

Article 1: Les entreprises dont les noms suivent sont retenues pour l'entretien des locaux des Services Centraux du Ministère des Travaux Publics.~

N° lot	Type de prestation	Nom et du soumissionnaire	Montant en TTC Corrigé en chiffre (en FCFA)	Montant en lettre T TC Corrigé en lettre (en FCFA)	Délai (mois)
Lot 01	Entretien des locaux des Services Centraux.	BUILPA BUSCO. BP : 1373 Douala Tél. : 699 51 7 200	11 412 225	Onze millions quatre cent douze mille deux cent vingt-cinq.	12
Lot 02		ETS LES COLOMBES MULTI-SERVICES BP : 14659 Yaoundé Tél. : 677 72 61 83	23 500 000	Vingt-trois millions cinq cent mille.	
Lot 03		ETS IFOK & FRERES BP : 4916 Yaoundé Tél. : 674 255 876	33 900 004	Trente-trois millions neuf cent mille quatre	

Article 2: Les mandataires des entreprises attributaires sont invitées à se présenter à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de leurs projets de Lettre de Commande.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 4 Avril 2022

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°024/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 1ER MARS 2022 POUR LE PROGRAMME PILOTE D'INSTALLATION D'INSTRUMENTS DE LUTTE ANTI VECTORIELLE POUR LA DEMOUSTICATION DE CERTAINS QUARTIERS DE LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N°019/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 du 07/04/2022, déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lot	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
Unique	Groupeement SOLUTION SANTE SARL/ ETS AFRICAN DREAM'S SOLUTION <i>BP : 8010 Douala</i> <i>Tél. : (237) 652 399 579/693 002 848</i>	69 837 564	16

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à l'Immeuble SCI Bonanjo, sise au 1.049, Rue Pasteur, derrière le « Restaurant le Boj », au 5ème étage dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 7 Avril 2022

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNAUTE URBAINE DE NKONGSAMBA

COMMUNIQUE N°005/C/CUN/CM/CIPM/2022 DU 06/4/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRE 03/AONO /COMMUNAUTE URBAINE DE NKONGSAMBA /CIPM /2022 DU 01/03/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE NDOGMOA ENTREE DECHARGE MUNICIPALE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE VILLE DE NKONGSAMBA, A UTORITE CONTRACTANTE COMMUNIQUE :

L'entreprise ci-dessous, a été retenue comme Adjudicataire relatif à la demande d'Appel d'Offre suscité.

INTITULE DU PROJET	SOUSSIONNAIRE	MONTANTS TTC (FCFA)	DÉLAI DE LIVRAISON
REHABILITATION DE LA ROUTE NDOGMOA ENTREE DECHARGE MUNICIPALE	GROUPE GALANT AND FRIENDS BP : 7936 YAOUNDÉ Tél. : 6 90 77 25 26	11 551 639 (onze millions cinq cent cinquante un mille six cent trente neuf) FCFA TTC	TROIS (03) MOIS

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, au Secrétariat du Maire de la Commune de la ville de Nkongsamba pour la mise au point du projet de marché correspondant.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

NKONGSAMBA le 6 Avril 2022

Le MAIRE

NZOKI EPOH Frédérique

COMMUNAUTE URBAINE DE NKONGSAMBA

COMMUNIQUE N° 006/C/ CUN/CM/CIPM/2022 DU DU 06/04/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRE 04/AONO /COMMUNAUTE URBAINE DE NKONGSAMBA /CIPM /2022 DU 01/03/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU MARCHE A DE LA VILLE DE NKONGSAMBA'

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE VILLE DE NKONGSAMBA, A UTORITE CONTRACTANTE COMMUNIQUE :

L'entreprise ci-dessous, a été retenue comme Adjudicataire relatif à la demande d'Appel d'Offre suscité.

INTITULE DU PROJET	SOUSSIONNAIRE	MONTANTS TTC (FCFA)	DELAI DE LIVRAISON
AMENAGEMENT DU MARCHE A DE LA VILLE DE NKONGSAMBA	ETS TIK CAM YAOUNDE Tél.: 679 70 94 77 657 77 99 69	60 094 129 (soixante millions quatre-vingt quatorze mille cent vingt neuf)FCFA TTC	4 mois

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, au Secrétariat du Maire de la Commune de la ville de Nkongsamba pour la mise au point du projet de marché correspondant.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

NKONGSAMBA le 6 Avril 2022

Le MAIRE

NZOKI EPOH Frédérique

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION

ADDITIF N°001/ADD/MINCOM/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 08 AVRIL 2022A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTS N°002/AONO/MINCOM/CIPM/2022 DU 15 MARS 2022 RELATIF A LA CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA COMMUNICATION DE LA LEKIE AVEC CASE DE PASSAGE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le bordereau des prix unitaires et le devis estimatif et quantitatif de l'appel d'offres ci-dessus cité est modifié ainsi qu'il suit :

AU LIEU DE :

1- Pièce n° 6 : Bordereau des prix unitaires :

VOIR TABLEAUX SUR PIECES JOINTES PDF

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 8 Avril 2022

Le MINISTRE

SADI René Emmanuel

COMMUNAUTE URBAINE DE NKONGSAMBA

COMMUNIQUE N°003/C/CUN/CM/CIPM/2022 DU 06/04/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE 'APPEL D'OFFRE 01/AONO/COMMUNAUTE URBAINE DE NKONGSAMBA /CIPM /2022 DU 01/03/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA VOIRIE REVETUE DANS LA VILLE DE NKONGSAMBA (ENTREE RESIDENCE MAIRE DE LA VILE SORTIE LE MARCHÉ B

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE VILLE DE NKONGSAMBA, AUTORITE CONTRACTANTE COMMUNIQUE :
L'entreprise ci-dessous, a été retenue comme Adjudicataire relatif à la demande d'Appel d'Offre suscité.

INTITULE DU PROJET	SOUSSIONNAIRE	MONTANTS TTC (FCFA)	DELAI DE LIVRAISON
TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA VOIRIE REVETUE DANS LA VILLE DE NKONGSAMBA (ENTREE RESIDENCE MAIRE DE LA VILLE - SORTIE DE MARCHÉ B	GROUPE GALANT AND FRIENDS BP :7936 YAOUNDE Téléphone 690 77 25 26	104 975 719 (cent quatre millions neuf cent soixante quinze mille sept cent dix neuf)FCFA TTC	CINQ (05) MOIS

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, au Secrétariat du Maire de la Commune de la ville de Nkongsamba pour la mise au point du projet de marché correspondant.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

NKONGSAMBA le 6 Avril 2022

Le MAIRE

NZOKI EPOH Frédérique

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N°007/C/DG/CM-SCDP/2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CURAGE DES CANIVEAUX ET NETTOYAGE DES DÉCANTEURS DANS LES DÉPÔTS DE LA SCDP.

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS(SCDP)/MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :

Conformément à la proposition d'attribution de la CIPM-SCDP portant sur l'Appel d'Offres susvisé, les résultats dudit Appel d'Offres se présentent comme suit :

Rang	Soumissionnaires	Note finale	Montant TTC (en F CFA)	Délai d'exécution
1 ^{er}	HYDRO CHIMIE CAMEROUN B.P: 4 925 Douala-CAMEROUN Tél: (237) 699 971 383	4 oui sur 5, soit 100	37 713 899	Six (06) mois
/	SOCIETE AFRICAINE DE NETTOYAGE ET D'ENTRETIEN B.P: 4 171 Douala-CAMEROUN Tél: (237) 680 003 322	3 oui sur 5, soit 60%	Éliminé	
/	KING ENVIRONNEMENTAL B.P: 1 908 Douala-CAMEROUN Tél : (237) 650 727 383	2 oui sur 5, soit 60%	Éliminé	

Le Directeur Général de l'entreprise **HYDRO CHIMIE CAMEROUN**, B.P : 4 925 Douala-CAMEROUN, Tél : (237) 699 971 383, est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction Générale (Cellule des Marchés) pour établissement du Marché correspondant.

Par ailleurs, les entreprises non-adjudicataires sont priées de passer retirer leurs Offres sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

COMMUNE DE TCHOLLIRE

AVIS DE CONSULTATION N°14/AC/C-TCH/CIPM/2022 DU 31/03/2022 POUR L'ACQUISITION DE 281 TABLES BANCS EN SEMI METALLIQUES POUR LES ECOLES NECESSITEUSES DANS LA COMMUNE TCHOLLIRE, DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD (EN PROCEDURE D'URGENCE).

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2022, le Maire de la Commune de Tcholliré, autorité contractante, lance pour le compte du Ministère de l'éducation de base, une Demande de Cotation **pour l'acquisition de 281 tables bancs en semi métalliques pour les écoles nécessiteuses dans la commune Tcholliré pour un coût prévisionnel de l'ensemble des opérations estimées 9 850 000 (neuf millions huit cent cinquante mille) francs CFA toutes taxes.**

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente lettre commande comprennent l'achat et la livraison des matériels tels que définis dans le devis descriptif et quantitatif.

3. Cout Prévisionnel

Coût prévisionnel de l'ensemble des opérations estimées **9 850 000 (neuf millions huit cent cinquante mille) francs CFA toutes taxes.**

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises prestataires de services installées au Cameroun et Jouissant des capacités juridiques, financières et techniques requises.

6. Financement

Les prestations objet de la présente Demande de cotation sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINEDUB, exercice 2022.

Autorisations d'engagement :

Imputations :

7. Consultation du Dossier

Le dossier de la présente Demande de cotation peut être consulté aux heures ouvrables au Service du marché de la Commune de Tcholliré, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de la Demande de cotation peut être obtenu au Service du marché de la Commune de Tcholliré, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA à la Recette Municipale de Tcholliré.**

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont **l'original et sept (06) copies marquées comme tels**, devront être déposées à la Commune de Tcholliré au plus tard le **20/04/2022 à 13 h 00**, heure locale. Elle devra porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION N°14/AC/C-TCH/CIPM/2022 DU 31/03/2022 POUR L'ACQUISITION DE 281 TABLES BANCS EN SEMI METALLIQUES POUR LES ECOLES NECESSITEUSES DANS LA COMMUNE TCHOLLIRE, DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD (EN PROCEDURE D'URGENCE).

"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT".

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations, objet de la présente demande de cotation, est **d'un (01) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque offre devra, sous peine de rejet, contenir une caution de soumission d'un délai de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date de remise des offres, délivrée par un établissement bancaire agréé par le MINFI et dont le montant est de **cent quatre-vingt-dix-sept mille (197 000) francs CFA**.

12. Recevabilité des Offres

Chaque offre devra, sous peine de rejet, contenir une caution de soumission d'un délai de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date de remise des offres, délivrée par un établissement bancaire agréé par le MINFI et dont le montant est de cent quatre-vingt-dix-sept mille (197 000) francs CFA.

13. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées au plus tard le **20/04/2022 à 14h00** précises dans la salle des actes de la commune de Tcholliré, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Ces offres seront chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) puis, accompagnées du modèle de soumission signé.

14. Critères d'évaluation

Les principaux critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après 48 heures ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Toute offre technique ayant obtenu une note inférieure à **70% (Oui)**, sera jugée mauvaise et exclue du classement ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent **dater de moins de trois mois et être conformes aux modèles.**

- Critères de qualification**- Critères essentiels Notation binaire**

- Présentation générale de l'offre **Oui/Non**
- Références de l'entreprise **Oui/Non**
- Moyens logistiques de l'entreprise **Oui/Non**
- Compréhension, organisation et délai **Oui/Non**
- Capacité financière **Oui/Non**

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins **70%** des réponses positives seront éligibles à l'analyse financière.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire techniquement qualifié et dont l'offre financière est évaluée moins-disante et conforme à l'enveloppe prévue.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres**

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du service du marché de la Commune de Tcholliré.

GAROUA le 31 Mars 2022

Le MAIRE

LAWAN AOUDOU

COMMUNE DE TOUBORO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/C-TBRO/SG/CIPM/2022 DU 01 AVRIL 2022
POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE OURO LACKWE-BAKAYANG SUR 7 KM,
ARRONDISSEMENT DE TOUBORO DÉPARTEMENT DU MAYO-REY, RÉGION DU NORD. EN PROCÉDURE
D'URGENCE**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de TOUBORO, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, exercice 2022, un Appel d'Offres National ouvert en procédure d'urgence **pour les travaux d'ouverture de la piste Agricole OURO-LACKWE-BAKAYANG sur 7 KM, Arrondissement de Touboro, département du Mayo-Rey, Région du Nord.**

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser comprennent notamment :

- TRAVAUX PRELIMINAIRES
- TERRASSEMENT;
- DAOLT TRIPLES TYPE 6*2.5*1.5M
- LABELISATION.

3. Cout Prévisionnel

montant du marché : **Dix-huit millions (18 000 000)FCFA**

4. Allotissement

les travaux dudit Appel d'Offres sont constitués **en un lot**

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises spécialisées dans les travaux publics en milieu rural et urbain et ayant leur domicile ou siège social au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par **le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, exercice 2022 Imputation.....** montant du marché : **Dix-huit millions (18 000 000)FCFA**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Mairie de TOUBORO dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu des services de la Mairie de TOUBORO dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Quarante Mille (40 000) francs CFA payable à la recette de la mairie.**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles**, devront être déposées contre récépissé dûment signé dans les services de la mairie à touboro, au plus tard **le 21 AVRIL 2022' à 10 heures précises**, et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/C-TBRO/SG/CIPM/2022 DU 01 AVRIL 2022 pour les travaux d'ouverture de la piste Agricole de OURO LÂCKWE-BAKAYANG sur 7 km, Arrondissement de touboro, Département du Mayo-REY, Région du Nord. En procédure d'urgence.

" A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux **est de trois (03) mois.**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou organisme financier agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste est jointe en annexe du DAO un montant de trois cent soixante-mille (360 000) FCFA et valable pendant trente (30) Jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou organisme financier agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste est jointe en annexe du DAO un montant de trois cent soixante-mille (360 000) FCFA et valable pendant trente (30) Jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies conformes par les services compétents conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps: .ouverture des pièces administratives, techniques et financières.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu **le 21 AVRIL 2022 à 11 heures** dans la salle des actes de l'hôtel de ville de Touboro par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Touboro. Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES

-La non production ou le non remplacement d'une pièce du dossier administrative non conforme ou absente dans un délai de 48 heures ;

- Offres financières incomplètes

- Omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié ;

- Pièces falsifiées ;

PRINCIPAUX CRITERES DE QUALIFICATION

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Le chiffre d'affaire: **oui /non** ;

- L'accès à une ligne de crédit ou autre ressources financières: **oui /non** ;

- Les références de l'entrepreneur ou prestataire : **oui /non** ;

- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels : **oui /non** ;

- L'expérience du personnel d'encadrement : **oui /non** ;

- Toute offre technique ayant obtenue **une note inférieure à 70%(oui)** sera jugée mauvaise et exclue du classement.

15. Attribution

Le présent marché est constitué d'un (01) lot Le marché sera attribué au soumissionnaire techniquement qualifié dont l'offre est évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre **pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.**

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de secrétariat Général sis à l'hôtel de ville de Touboro et auprès de l'ingénieur du marché

GAROUA le 1 Avril 2022

Le MAIRE

YONDAL Célestin

COMMUNE DE MAYO-OULO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
N°010/AONO/RN/D42/CMO/CIPM/SIGAMP/2022 DU 25 MARS 2022 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'EP NDONKA DOUMO DE LA COMMUNE
DE MAYO OULO, DÉPARTEMENT DU MAYO-LOUTI, RÉGION DU NORD.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , MINEDUB
IMPUTATION
0

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP NDONKA DOUMO de la Commune de Mayo Oulo, Département du MAYO LOUTI, Région du Nord, le Maire de la Commune de MAYO OULO, Autorité Contractante lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour le compte de l'Administration bénéficiaire.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

^ Travaux préparatoires :

Fondations ;

^ Elévation ;

^ Charpente et couverture ;

^ Menuiserie métallique ;

^ Electricité ;

Peinture ;

^ VRD

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de dix-sept millions(17 000 000).

4. Allotissement

Les travaux sont en lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité des conditions, aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissements Publics (BIP) de la République du Cameroun de l'exercice 2022 sur les lignes d'imputation budgétaire ci après

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la SIGAMP de la commune de MAYO OULO, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès de la SIGAMP de la commune de MAYO -OULO dès publication du présent avis par voie de presse écrite (JDM, Cameroon-tribune) et par voie d'affichage dans les locaux de ladite Mairie, contre versement d'une somme non remboursable de 30 000 (trente mille) francs CFA, payable à la Recette municipale de la Commune de MAYO OULO.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Mairie. Cellule d'Appui au Lancement des Avis d'Appel d'Offres, au plus tard le 14 AVRIL 2022 à 10 Heures et devra porter la mention:

« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence
N°010/AONO/RN/D42/CMO/CIPM/SIGAMP/2022 du 25 mars 2022 pour les travaux de construction d'un bloc de
deux salles de classes à l'EP NDONKA DOUMO) de la Commune de Mayo-Oulo, Département du Mayo-Louti,
Région du Nord.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par les Maîtres d'Ouvrages pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois maximum pour chaque lot.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant trois cent quarante mille (340 000) francs CFA et Valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres :

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre Incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) seul temps dans la salle de la Commission Interne de passation des Marchés sise à la commune de Mayo-Oulo. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 14 avril 2022 à 11 heures précises, heure locale, par la Commission Interne de passation des Marchés placée auprès du Maire de la Commune de MAYO OULO. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter

14. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires****1.1 Offre Administrative**

» Absence d'une pièce administrative requise à l'ouverture des plis après 48 heures accordées au soumissionnaire pour se conformer ;

'Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;

' Absence de la caution de soumission.

1.2 Offre Technique 'Fausses déclarations ou pièces falsifiées, » Note technique inférieure à 13 oui sur 18 critères soit supérieure ou égale à 70% de oui.

1.3 Offre financière

' Offre financière incomplète ;

' Absence d'un sous détail du prix

' Absence d'un prix unitaire quantifié.

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

? Situation financière ;

? Expérience ;

? Personnels ;

? Matériels ;

? Méthodologie d'exécution des travaux et planning

? Présentation générale des offres

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur l'Appel d'Offres peuvent être obtenus auprès du service de passation des Marchés de la Commune de MAYO OULO.

MAYO-OULO le 25 Mars 2022

Le MAIRE

BOUBAKARI DJIDDA

COMMUNE D'ELIG MFOMO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/JO3.06/C-EMO/SG/STADU/CIPM/2022 DU 28/03/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE AVEC BUREAU ATTENANT AU CENTRE D'ALPHABETISATION FONCTIONNEL D'ELIG-MFOMO CENTRE, DANS LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2022, le Maire de la Commune d'Elig-Mfomo, **Maitre d'Ouvrage**, lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour **les travaux de construction d'une salle de classe avec bureau attenant au centre d'alphabétisation fonctionnel d'Elig-Mfomo centre, dans le Département de la Lekie, Région du Centre**, tel que définis ci-après :

N°LOT	DESIGNATION DES TRAVAUX	COMMUNE
1	construction d'une salle de classe avec bureau attenant au centre d'alphabétisation fonctionnel d'Elig-Mfomo centre,	ELIG-MFOMO

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

Les travaux préparatoires ;
Les terrassements ;
Les fondations ;
Les maçonneries en élévation ;
La charpente et couverture ;
Les menuiseries ;
L'électricité ;
La peinture ;
Les VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Onze Millions(11 000 000)** Francs CFA.

4. Allotissement

Ces travaux sont constitués d'un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés, Entreprises ou Groupement d'Entreprises, de droit camerounais, exerçant dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEDUB, Exercice 2022, sur la ligne d'imputation budgétaire ci-après :

N° LOT	DESIGNATION DES TRAVAUX	MONTANT (FCFA)	IMPUTATION
1	construction d'une salle de classe avec bureau attenant au centre d'alphabétisation fonctionnel d'Elig-Mfomo centre,	11 000 000	

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie d'Elig-Mfomo, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie d'Elig-Mfomo, dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de **Vingt mille (20.000) FCFA** représentant les frais d'acquisition du dossier, payable à la Recette Municipale de la Mairie d'Elig-Mfomo, la quittance devrait avoir le numéro de l'avis d'appel d'offre, lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse Complète : Boîte Postale, Téléphone, Fax, Email.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme** tels, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Mairie d'Elig-Mfomo au plus tard **le 20/04/2022 à 12 Heures** précises et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°005/AONO/JO3.06/C-EMO/SG/STADU/CIPM/2022 DU _____

EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE AVEC BUREAU ATTENANT AU CENTRE D'ALPHABETISATION FONCTIONNEL D'ELIG-MFOMO CENTRE, DANS LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

PRESENTATION DES OFFRES :

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

Ø L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;

Ø L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;

Ø L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur, autre que le blanc.

10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de ces travaux est fixé à **quatre (04) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de **DEUX CENT VINGT MILLE (220.000) Francs CFA** et valable pendant **rente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par un établissement ou organisme financier agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de **DEUX CENT VINGT MILLE (220.000) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Le cautionnement de soumission peut être remplacé par la garantie d'une caution délivrée conformément aux dispositions de l'article 141 alinéas 1 et 2 du décret N° 2016/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics. Egalement, les chèques certifiés et les chèques banques et les hypothèques légales sont admis à la place de la caution de soumission.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur, ou une autorité administrative compétente (Sous-préfet, Préfet, Gouverneur...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres, délivrée par un établissement financier ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en (01) temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres technique et financière aura lieu **le 20/04/2022 à 13heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de la Commune d'Elig-Mfomo dans la salle des Actes de ladite Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix **dûment mandatée**.

14. Critères d'évaluation

15.1 PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES

15.1.1 Pièces Administratives

- Non production ou non remplacement dans un délai de 48 heures par les soumissionnaires d'une pièce absente ou non conforme du dossier administratif;
- L'absence de la caution de soumission à l'ouverture ;
- Pièce falsifiée, ou fausse déclaration (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux).

15.1.2 Offre technique

- a) Entreprise figurant dans la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministère des Marchés Publics ;
- b) Fausse déclaration, document falsifié ;
- c) Dossier technique incomplet (absence de la rubrique méthodologie d'exécution des travaux et planning);
- d) Non existence de la capacité financière d'un montant minimal de quatorze millions (14 000 000) de francs Cfa,
- e) Délai d'exécution des travaux supérieur à celui du DAO ;
- f) Non satisfaction, au moins, de **70%** des critères essentiels.

15.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète (absence de la lettre de soumission, du BPU, du DQE ou du SDP);
- b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié (BPU, DQE et SDP) ;
- c) Absence d'un sous-détail de prix.

15.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur les principaux critères :

- Expérience du personnel d'encadrement;
- Les références de l'entreprise;
- La disponibilité du matériel et des équipements ;
- Méthodologie d'exécution.

15. Attribution

L'Entreprise attributaire du Marché sera celle dont les offres seront jugées conformes, pour l'essentiel, aux prescriptions du DAO et évaluées la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie d'Elig-Mfomo ; Tél : 677 765722

YAOUNDE le 28 Mars 2022

Le MAIRE

AYISSI STANISLAS

COMMUNE DE MAROUA 3

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 011/AONO/REN/DDIA/CMAROUA ILL/CLPM/2022 DU 25 MARS 2022 POUR L'ECLAIRAGE PUBLIC EN LAMPADAIRES SOLAIRE (36 LAMPADAIRES) DANS LA COMMUNET) ARRONDLSSEMENT DEMAROUA ML. DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD.(EN PROCÉDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : BIP MINH DU / EXERCICE 2022

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la COMMUNE DE MAROUA III, Maîtres d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'éclairage public par énergie solaire (36 lampadaires) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA III. Sur les axes :

- ROUTE MAROUA-BOGO-CSI DE DOUGGOI-PETIT PONT DOURSOUNGO (1.100km) ;
 - CARREFOUR PREFECTURE-CARREFOUR Y (2,5km) ;
 - CARREFOUR BRASSERIE-CARREFOUR ENIEG-ANCIEN LEGION GENDARMERIE DE DOUGGOI (2,73km) ;
 - ROUTE PLACE DE FETE-ENTREE QUARTIER BIKORDI (700m) ;
 - ROUTE STATION OILIBIYA-CARREFOUR PREFECTURE-CARREFOUR BRASSERIE (1.6km)
- Les travaux sont regroupés en un lot unique. Pour un montant prévisionnel de 55 511 000 Fcfa.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Dossier d'Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes :

- Les études techniques nécessaires ;
- La réalisation de l'ensemble des travaux de génie civil (fouilles, massifs de fondation des candélabres, remblais, remise en état des sites) ;
- La fourniture et la pose de 36 candélabres en acier de 8 m de hauteur devant porter l'ensemble coffret, les panneaux solaires, la crosse et le luminaire et fixé sur massif à béton armé composée d'une armature métallique et des tiges d'ancrage ;
- La fourniture et l'installation de panneaux solaires (modules devant capter les rayons solaires, y compris les structures de support de ces modules) ;
- La fourniture et l'installation de lots de batteries solaires et coffrets/Rack associés pour les lampadaires et générateurs respectivement
- La fourniture et l'installation de régulateurs (contrôleur de charge batteries via les panneaux solaires et régulateur de charge/décharge batteries) ;
- La mise en place et la formation d'un comité (05 personnes) chargé du suivi et de la maintenance des équipements

3. Cout Prévisionnel

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINH DU, Exercice 2022. pour un coût estimatif total de **55 511 000 FCFA**.

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de l'éclairage public par énergie solaire.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINH DU, Exercice 2022. pour un coût estimatif total de **55 511 000 FCFA**.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Général de la COMMUNE DE MAROUA III TEL : 697722857/677108467.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la COMMUNE DE MAROUA III, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable d'un montant de **92 500 Fcfa (Quatre-vingt-douze mille cinq cent cfa)** à la Recette Municipale de la COMMUNE DE MAROUA III au titre des frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous pli fermé, auprès de la COMMUNE DE MAROUA III, le **15/04/2022 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 011/AONO/REN/DDIAM/C-MAROUA III/CIPM/2022 DU
POUR L'ECIAIRAGE PUBLIC EN LAMPADAIRES SOLAIRE (36 LAMPADAIRES)
DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA Ut
(EN PROCÉDURE D'URGENCE)**

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de Trois (03) mois calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et d'un montant d'UN MILLION CENT CINQUANTE MILLE Fcfa (1 150 000 Fcfa).

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et d'un montant d'UN MILLION CENT CINQUANTE MILLE Fcfa (1 150 000 Fcfa).

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps, le **15/04/2022 à 11 heures précises** dans la salle de délibération de la COMMUNE DE MAROUA III. en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier. Toutefois, une personne supplémentaire agissant comme Interprète est acceptée, si nécessaire.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- 1 étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2^{ème} étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3^{ème} étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1- Critères éliminatoires

13.1.1 : Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ; l'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis entraîne une élimination immédiate.
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

13.1.2 : Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- d) N'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et ne figurant pas sur la liste des entreprises défaillantes établie par le Ministre des Marchés Publics ;
- e) Non satisfaction, au moins, à dix-neuf (19) critères essentiels sur vingt-six (26).

13.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix.

13.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 26 critères essentiels ci-dessous

- a) Présentation générale sur 4 critères ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 4 critères ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur 9 critères ;
- d) La méthodologie d'exécution sur 5 critères ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 4 critères.

15. Attribution

Le Maire de la COMMUNE DE MAROUA III, Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès du secrétaire général de la COMMUNE DE MAROUA III (tel 697722857/677108467).

-« Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la cellule de lutte contre la corruption du MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48

MAROUA le 25 Mars 2022

Le MAIRE

HAMIDOU SADOU

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N° 022/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 1ER MARS 2022 POUR LE PROGRAMME PILOTE DE CONSTRUCTION DES EQUIPEMENTS DE TRI A LA BASE DES DECHETS MENAGERS DANS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N°020/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 du 07/04/2022, déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lot	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
Unique	Groupement SOLUTION SANTE SARL/ ETS AFRICAN DREAM'S SOLUTION <i>BP : 8010 Douala</i> <i>Tél. : (237) 652 399 579/693 002 848</i>	14 795 237	05

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à l'Immeuble SCI Bonanjo, sise au 1.049, Rue Pasteur, derrière le « Restaurant le Boj », au 5^{ème} étage dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 7 Avril 2022

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNE DE MAYO-OULO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
N°009/AONO/RN/D42/CMO/CIPM/SIGAMP/2022 DU 25 MARS 2022 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES
PUBLIQUES (LOMTHERE, DJENTO) DE LA COMMUNE DE MAYO OULO, DÉPARTEMENT DU
MAYO-LOUTI, RÉGION DU NORD.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , MINEDUB
IMPUTATION
0

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe dans certaines Ecoles Primaires Publiques (LOMTHERE, DJENTO) de la Commune de Mayo Oulo, Département du MAYO-LOUTI, Région du Nord, le Maire de la Commune de MAYO OULO, Autorité Contractante lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour le compte de l'Administration bénéficiaire.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

^ Travaux préparatoires ;

^ Fondations ; Elévation ;

^ Charpente et couverture ;

Menuiserie métallique ;

Electricité ;

Peinture ;

VRD

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de

N° lot	Désignation du projet	Coût prévisionnel
Lot N° 1	Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP de LOMTHERE	20 000 000 francs CFA
Lot N° 2	Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP de DJENTO	

20 000 000 francs CFA

Les travaux sont subdivisés en deux (02) lots ci-après définis

N° lot	Désignation du projet	Lieu d'exécution
Lot N°1	Travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'EP de LOMTHERE	LOMTHERE
Lot N° 2	Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP de DJENTO	DJENTO

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité des conditions, aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissements Publics (BIP) de la République du Cameroun de l'exercice 2022 sur les lignes d'imputation budgétaire ci après :

N° lot	Désignation du projet	Financement	Imputation
Lot N° 1	Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP de LOMTHERE	MINEDUB	-
Lot N°2	Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP de DJENTO	MINEDUB	-

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la SIGAMP de commune de MAYO OULO, Téléphone : dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès de la SIGAMP de la commune de MAYO OULO, Téléphone : dès publication du présent avis par voie de presse écrite (JDM, Cameroon-tribune) et par voie d'affichage dans les locaux de ladite Mairie, contre versement d'une somme non remboursable de 60 000 (soixante mille) francs CFA, payable à la Recette municipale de la Commune de MAYO OULO.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Mairie de MAYO OULO, Cellule d'Appui au Lancement des Avis d'Appel d'Offres, au plus tard le 14 AVRIL 2022 à 10 heures et devra porter la mention:

« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°009/AONO/RN/D42/CMO/CIPM/SIGAMP/2022 du 25/03/2022

pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classes dans certaines écoles publiques

(LOM THERE, DJENTO) de la Commune de Mayo-Oulo, Département du Mayo-Louti, Région du Nord.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par les Maîtres d'Ouvrages pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois maximum pour chaque lot.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DA0, d'un montant conformément au tableau ci-après et Valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres

N° lot	Désignation du projet	Cautionnement provisoire
Lot N° 1	Travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'EP de LOM THERE	400 000 francs CFA
Lot N° 2	Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP de DJENTO	400 000 francs CFA

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) seul temps dans la salle de la Commission interne de passation des Marchés sise à la commune de mayo-oulo. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 14 AVRIL 2022 à 11 heures précises, heure locale, par la Commission Interne de passation des Marchés placée auprès du Maire de la Commune de MAYO OULO. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires****1.1 Offre Administrative**

' Absence d'une pièce administrative requise à l'ouverture des plis après 48 heures accordées au soumissionnaire pour se conformer ;

» Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;

» Absence de la caution de soumission.

1.2 Offre Technique

* Fausses déclarations ou pièces falsifiées,

' Note technique inférieure à 13 oui sur 18 critères soit supérieure ou égale à 70% de oui.

1.3 Offre financière ' Offre financière incomplète ;

' Absence d'un sous détail des prix ; ' Absence d'un prix unitaire quantifié.

2. Critères essentiels Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

? Situation financière ;

? Expérience ;

? Personnels ;

Matériels ;

? Méthodologie d'exécution des travaux et planning

? Présentation générale des offres

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur l'Appel d'Offres peuvent être obtenus auprès du service de passation des Marchés de la Commune de MAYO OULO.

MAYO-OULO le 25 Mars 2022

Le MAIRE

BOUBAKARI DJIDDA

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE RADIO/PRESSE COMMUNIQUE N°487 C/MINTP/SG/DCT/CAO/NJKOUO/2021 DU 04 AVRIL 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N° 04 /DC/MINTP/CIPM-SPIAG/2022 DU 04/02/2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ENTRETIEN DES LOCAUX DES SERVICES CENTRAUX DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS (TROIS LOTS). FINANCEMENT: BIP MINTP, EXERCICES 2022.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de la Demande de Cotation N°04 /DC/MINTP/CIPM-SPIAG/2022 du 04/02/2022 en procédure d'urgence pour l'entretien des locaux des Services Centraux du Ministère des Travaux Publics (trois lots), le résultat dudit Demande de Cotation se présente comme suit :

N° lot	Type de prestation	Nom et Adresse du soumissionnaire	Montant TTC Corrigé en chiffre (en FCFA)	Montant en lettre TTC Corrigé en lettre (en FCFA)	Délai (mois)
Lot 01	Entretien des locaux des Services Centraux.	BUILPA BUSCO. BP : 1373 Douala Tél. : 699 517 200	11 412 225	Onze millions quatre cent douze mille deux cent vingt-cinq.	12
Lot 02		ETS LES COLOMBES MULTI-SERVICES BP : 14659 Yaoundé Tél. : 677 72 61 83	23 500 000	Vingt-trois millions cinq cent mille.	
Lot 03		ETS IFOK & FRERES BP : 4916 Yaoundé Tél. : 674 255 876	33 900 004	Trente-trois millions neuf cent mille quatre	

SOUSSIONNAIRE NON RETENU		
N°	Soumissionnaire	Motif d'élimination
1	DIMIC : BP 6534 Yaoundé Tél. : 699 81 98 61/ 678 72 33 26	Non satisfaction de la note technique requise telque exigé au point 1.2 du RPDC.
2	ETS NET: BP 12593 Yaoundé Tél. : 698 32 73 55 – 677 08 95 00	Non satisfaction de la note technique requise telque exigé au point 1.2 du RPDC.

Les entreprises attributaires sont invitées à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de leurs projets de Lettre de Commande. Les soumissionnaires ayant postulés pour la Demande de Cotation ci-dessus mentionné et qui n'ont pas été retenus peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés des Services, des Prestations Intellectuelles et des Approvisionnements Généraux. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent Communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour le soumissionnaire non retenu, sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 4 Avril 2022

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°024/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 1ER MARS 2022 POUR LE PROGRAMME PILOTE D'INSTALLATION D'INSTRUMENTS DE LUTTE ANTI VECTORIELLE POUR LA DEMOUSTICATION DE CERTAINS QUARTIERS DE LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N°019/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 du 07/04/2022, déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lot	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
Unique	Groupeement SOLUTION SANTE SARL/ ETS AFRICAN DREAM'S SOLUTION <i>BP : 8010 Douala</i> <i>Tél. : (237) 652 399 579/693 002 848</i>	69 837 564	16

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à l'Immeuble SCI Bonanjo, sise au 1.049, Rue Pasteur, derrière le « Restaurant le Boj », au 5ème étage dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 7 Avril 2022

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N°007/C/DG/CM-SCDP/2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CURAGE DES CANIVEAUX ET NETTOYAGE DES DÉCANTEURS DANS LES DÉPÔTS DE LA SCDP.

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS(SCDP)/MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :

Conformément à la proposition d'attribution de la CIPM-SCDP portant sur l'Appel d'Offres susvisé, les résultats dudit Appel d'Offres se présentent comme suit :

Rang	Soumissionnaires	Note finale	Montant TTC (en F CFA)	Délai d'exécution
1 ^{er}	HYDRO CHIMIE CAMEROUN B.P: 4 925 Douala-CAMEROUN Tél: (237) 699 971 383	4 oui sur 5, soit 100	37 713 899	Six (06) mois
/	SOCIETE AFRICAINE DE NETTOYAGE ET D'ENTRETIEN B.P: 4 171 Douala-CAMEROUN Tél: (237) 680 003 322	3 oui sur 5, soit 60%	Éliminé	
/	KING ENVIRONNEMENTAL B.P: 1 908 Douala-CAMEROUN Tél : (237) 650 727 383	2 oui sur 5, soit 60%	Éliminé	

Le Directeur Général de l'entreprise **HYDRO CHIMIE CAMEROUN**, B.P : 4 925 Douala-CAMEROUN, Tél : (237) 699 971 383, est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction Générale (Cellule des Marchés) pour établissement du Marché correspondant.

Par ailleurs, les entreprises non-adjudicataires sont priées de passer retirer leurs Offres sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

COMMUNE DE MAYO-OULO

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCÉDURE D'URGENCE)
 N°012/AONO/RN/D42/CMO/CIPM/SIGAMP/2022 DU 30 MARS 2022 POUR LA CONSTRUCTION DE VINGT
 (20) FORAGES ÉQUIPÉS DE PMH DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE DE MAYO-OULO,
 DÉPARTEMENT DU MAYO-LOUTI, RÉGION DU NORD FINANCEMENT: BIP MINEPAT EXERCICE 2022
 IMPUTATION: 94 709 07 110000 2245**

**FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , MINEPAT
 IMPUTATION
 0**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public 2022, le Maire de la commune de Mayo-Oulo, Maître d'ouvrage lance un avis appel d'offres National Ouvert en procédure d'urgence, relatif à la construction de vingt (20) forages équipés de PMH dans certaines localités de la commune de Mayo-Oulo, Département du Mayo-Louti, Région du Nord

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, consiste à la construction de vingt (20) forages équipés de PMH dans certaines localités de la commune de Mayo-Oulo, Département du Mayo Louti, Région du Nord tel que détaillé dans le cadre du devis quantitatif et estimatif

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de quatre-vingt millions pour chaque lot

4. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en deux (02) lots.

Nom des localités	Nombre de forage	N° LOT
DAMADOUGOUP, MAGANAK, BORAM 1. GUELENG, EP SEMNIORD, POLOGOZOM, MBARAM, VOGAM et FONINIRKI, TCHAPKA PASSIRI	10	LOT 1
GANDE, DOUMO (BOUBOUE). BOUDJOUMA, MIDDJIDA. GUERHIGE, KOURNGENG, NYAM, TSORI, SINTA et FADA DOURBEYE	10	LOT 2

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les Entreprises de droit Camerounais des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINERAL de l'exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de un million six cent mille (1600 000) FCFA pour chaque lot, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, précisant (montant forfaitaire en CFA pour le lot ; il est au plus égal à 2% du coût prévisionnel toutes taxes comprises (TTC) du marché conformément à l'arrêté en vigueur, l'Autorité Contractante, les conditions d'Appel.) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être retiré auprès de la SIGAMP DE LA COMMUNE DE MAYO OULO : Dès publication du présent avis, contre reçu de versement d'une somme non remboursable de cent soixante mille (160 000) francs CFA, payable à la recette municipale de la commune de Mayo oulo.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles et une version numérique sur CD, devront parvenir à la SIGAMP de la commune de Mayo-Oulo, au plus tard le 19 AVRIL 2022 à 10 Heures. Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention

Appel d'Offres National Ouvert (En Procédure d'urgence)

N°012/AONO/RN/D42/CMO/CIPM/SIGAMP/2022 du 30 MARS 2022 pour la construction de vingt (20) forages équipés de PMH dans certaines localités de la commune de Mayo-Oulo, Département du Mayo-Louti, Région du Nord

"À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de quatre (04) mois par lot.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de un million six cent mille (1600 000) FCFA pour chaque lot, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, précisant (montant forfaitaire en CFA pour le lot ; il est au plus égal à 2% du coût prévisionnel toutes taxes comprises (TTC) du marché conformément à l'arrêté en vigueur, l'Autorité Contractante, les conditions d'Appel.) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps : l'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières, le 19 AVRIL 2022 au plus tard à 11 heures dans la salle de la Commission de Passation des Marchés sise à la Commune de Mayo-Oulo.

14. Critères d'évaluation**1. Critères éliminatoires :**

- a) Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- b) Note technique inférieure à 70% soit 14 oui sur 19 ;
- c) Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre.
- d) Absence de la caution de soumission ;
- e) Absence ou non - conformité d'une pièce relevée dans le dossier administratif après 48 heures accordées aux soumissionnaires pour se conformer.

2. Principaux critères de qualification L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous**2.1 Principaux critères de qualifications**

- a) Références de l'Entreprise ;
- b) Personnel d'encadrement de l'entreprise ;

2.2 Autres critères de qualifications

- a) L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ;
- b) Le chiffre d'affaires ;
- c) Matériel de chantier à mobiliser ;
- d) Proposition technique ;
- e) Attestation de visite de site ;
- f) Présentation de l'offre.

Seules les soumissions qui auront obtenues au moins 70% de oui seront admises à l'analyse financière

(Pour plus de précision voir tableau de la grille d'évaluation).

15. Attribution

Il sera considéré les montants hors taxes à l'issue de l'évaluation de l'offre financière. Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre est évaluée la moins disante et ayant les capacités techniques exigées. Un soumissionnaire peut être attributaire qu'un seul lot. 16. Durée de validité des offres Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix jours (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix jours (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Maître d'Ouvrage, du chef de service du marché et auprès de l'ingénieur du marché.

MAYO-OULO le 30 Mars 2022

Le MAIRE

BOUBAKARI DJIDDA

COMMUNE DE MAYO-OULO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
N°011/AONO/RN/D42/CMO/CIPM/SIGAMP/2022 DU 30/03/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES (EP TSORA ET EP
MOUROUM) DE LA COMMUNE DE IYAYO OULO, DÉPARTEMENT DU WIAYO-LOUTI, RÉGION DU NORD.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , BA
IMPUTATION
220100

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe dans certaines Ecoles Publiques (EP TSORA et EP MOUROUM) de la Commune de Mayo Oulo, Département du MAYO-LOUTI, Région du Nord, le Maire de la Commune de MAYO OULO, Autorité Contractante lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour le compte de l'Administration bénéficiaire.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

Travaux préparatoires ;

Fondations ;

^ Elévation ;

Charpente et couverture ;

Menuiserie métallique ;

^ Electricité ;

Peinture ;

^ VRD

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

4. Allotissement

Un soumissionnaire peut être attributaire de deux lots. Les travaux sont subdivisés en deux (02) lots ci-après définis

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité des conditions, aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun.

6. Financement

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité des conditions, aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la SIGAMP de la commune de MAYO OULO dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès de la SIGAMP de la commune de MAYO OULO: dès publication du présent avis par voie de presse écrite (JDM, Cameroon-tribune) et par voie d'affichage dans les locaux de ladite Mairie, contre versement d'une somme non remboursable de 50 000 (cinquante mille) francs CFA, payable à la Recette municipale de la Commune de MAYO OULO.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un.(01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la SIGAMP à la commune de MAYO OULO, au plus tard le 19 avril 2022 à 10 Heuresdevra porter la mention :

**« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence
N°011/AONO/RN/D42/CMO/CIPM/SIGAMP/2022 du 30 MARS 2022**

pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classes dans certaines écoles publiques(EP TSORA et EP MOUROUM) de la Commune de Mayo-Oulo, Département du Mayo-Louti, Région du Nord.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par les Maîtres d'Ouvrages pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois maximum pour chaque lot.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure danslapiece12 du DA0, d'un montant conformément au tableau ci-après et Valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes parle service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre Incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) seul temps dans la salle de la Commission interne de passation des Marchés sise à la commune de mayo-Oulo. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 19 AVRIL 2022 à 11 heures précises, heure locale, par la Commission Interne de passation des Marchés placée auprès du Maire de la Commune de MAYO OULO.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires****1.1 Offre Administrative**

- Absence d'une pièce administrative requise à l'ouverture des plis après 48 heures accordées au soumissionnaire pour se conformer ;

» Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;

- Absence de la caution de soumission.

1.2 Offre

» Fausses déclarations ou pièces falsifiées,

' Note technique inférieure à 13 oui sur 18 critères soit supérieure ou égale à 70% de oui.

1.3 Offre financière

- Offre financière incomplète ;

» Absence d'un sous détail des prix

' Absence d'un prix unitaire quantifié.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

financière ;

• Expérience;

Personnels ;

Matériels ;

Methodologie d'exécution des travaux et planning Présentation générale des offres

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur l'Appel d'Offres peuvent être obtenus auprès du service de passation des Marchés de la Commune de MAYO OULO.

MAYO-OULO le 30 Mars 2022

Le MAIRE

BOUBAKARI DJIDDA

COMMUNE DE NGOULEMAKONG

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°003/AONO/PU/C-NGG/SIGAMP/CIPM/2022 DU 04/04/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UNE LIGNE MT TRIPHASEE POUR ALIMENTER LA CITE MUNICIPALE ET LE
QUARTIER NEW CITY DE NGOULEMAKONG, COMMUNE DE NGOULEMAKONG, DEPARTEMENT DE LA
MVILA, REGION DU SUD**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022, le Maire de la Commune de Ngoulemakong, Maître d'ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence en vue de l'exécution des travaux de construction d'une ligne MT triphasée pour alimenter la cité municipale et le quartier New City de Ngoulemakong, Commune de Ngoulemakong, Département de la Mvila, Région du Sud.

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux à réaliser dans le cadre du présent Appel d'Offres est définie ainsi qu'il suit :

1. Mobilisation du chantier et travaux préparatoires
2. Construction dérivation aérienne MT triphasée 3x54 mm²
3. Installation poste transformateur triphasé H61-160kVA/30kV
4. Construction réseau aérien BT triphasé en câble préassemblé 3x70mm²+N+2EP
5. Branchements des logements et éclairage public
6. Prestations diverses

Les détails desdits travaux sont contenus dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières et dans le Devis Estimatif et Quantitatif, parties intégrantes du présent Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de trente-cinq millions (35 000 000) francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent avis d'appel d'offres constituent un lot unique et indivisible :

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à conditions égalitaires, aux entreprises de droit camerounais reconnues pour leur expertise avérée dans le domaine de l'électrification et justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres. La constitution des entreprises en groupement ou la sous-traitance est autorisée conformément à la réglementation en vigueur.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par les ressources transférées du budget du Ministère de l'Eau et de l'Energie (MINEE), Exercice budgétaire 2022, imputation budgétaire :

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Commune de Ngoulamakong B.P. 02 Ngoulamakong, Tél : 697 16 54 73, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Commune de Ngoulamakong dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) Francs CFA représentant les frais d'acquisition du dossier, payables à la Recette Municipale de Ngoulamakong. La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (B.P., Fax, e-mail, téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Chaque soumissionnaire devra présenter son offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles. Chaque offre, rédigée en français ou en anglais, devra parvenir à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Commune de Ngoulamakong, **au plus tard le 29/04/2022 à 12h précises.**

En outre, chaque offre devra se présenter en un pli unique contenant trois sous-plis (un pour le volume administratif, un pour le volume technique et un pour le volume financier). Les sous-plis devront être fermés et scellés. Le pli extérieur doit être fermé, scellé et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
003/AONO/PU/C-NGG/SIGAMP/CIPM/2022 DU 04/04/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UNE LIGNE MT TRIPHASEE POUR ALIMENTER LA CITE MUNICIPALE ET LE QUARTIER
NEW CITY DE NGOULEMAKONG, COMMUNE DE NGOULEMAKONG, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION
DU SUD**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est fixé à quatre (04) mois, soit cent vingt jours (120) jours calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce n°15 du Dossier d'Appel d'Offres, d'un montant de sept cent mille (700 000) francs CFA valables pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, soit quatre-vingt-dix (90) jours.

L'absence du cautionnement provisoire conforme au modèle joint dans le Dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture des plis, la non-recevabilité de l'offre. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif. Les chèques bancaires peuvent être acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces requises du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente (Préfet, Sous-préfet, ...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

Toutes les pièces administratives devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète ou non conforme aux prescriptions du présent Avis et du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des différentes pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'Offre sans aucun recours possible.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis, qui s'effectuera en un (01) seul temps, **aura lieu le 29/04/2022 à partir de 13h précises** dans la Salle des Actes de la Commune de Ngoulamakong par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de ladite commune. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier seront admis à assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

Les critères sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels. Les critères éliminatoires sont des conditions minimales à remplir pour tout soumissionnaire pour être admis à l'évaluation. Le non-respect entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Les critères essentiels sont les critères clés pour juger de la technico-financière des soumissionnaires à exécuter les travaux, objet du présent appel d'offres. L'évaluation suivant les critères essentiels sera faite d'après le système de notation binaire oui/non.

CRITERES ELIMINATOIRES

Les critères éliminatoires sont :

1. L'absence de la caution de soumission ;
2. L'absence ou la non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà de 48heures après le dépôt ;
3. La présence de fausses déclarations, des pièces falsifiées ou scannées dans l'offre du soumissionnaire entraînant un préjudice des poursuites judiciaires ;
4. La non-conformité de l'offre aux spécifications techniques ci-après : Plan type, méthodologie d'exécution, délai d'exécution des travaux, devis descriptif, estimatif et quantitatif ;
5. L'absence d'un prix unitaire quantifié ;
6. L'absence de la déclaration sur l'honneur du non abandon et de non défaillance dans un marché public ;
7. L'absence d'un rapport de visite du site dûment signé sur l'honneur par le soumissionnaire et daté ;

9. Une offre financière anormalement basse inférieure à 75% de « oui » par rapport aux critères essentiels ;

CRITERES ESSENTIELS

Le système de notation des offres est le mode binaire (oui/non). L'évaluation des offres techniques se fera suivant les critères essentiels ci-après définies :

N°	Critères essentiels	Notation binaire
1	Présentation de l'offre	Oui/Non
2	Références du soumissionnaire	Oui/Non
3	Moyens humains	Oui/Non
4	Moyens matériels et logistiques	Oui/Non
5	Méthodologie d'exécution et planning des travaux	Oui/Non
6	Capacité financière	Oui/Non

7	CCTP et CCES paraphé à chaque page et signé à la dernière	Oui/Non
---	---	---------

Seules les offres ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à 80% de « oui » seront admises à l'analyse financière.

L'évaluation de l'offre financière sera basée sur le montant total de l'offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et de l'ensemble des prescriptions y relatives. Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et non produite en sept (07) exemplaires dont un (01) original sera purement et simplement rejetée.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Ngoulemakong, autorité contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) jours à compter de la

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements techniques complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables auprès de la Structure Int

COMMUNE DE NGOULEMAKONG

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/PU/C-NGG/SIGAMP/CIPM/2022 DU 04/04/2022
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION SOLAIRE EN EAU DANS LA
LOCALITE DE DOUM CHEFFERIE, COMMUNE DE NGOULEMAKONG, DEPARTEMENT DE LA MVILA,
REGION DU SUD EN PROCEDURE D'URGENCE**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022, le Maire de la Commune de Ngoulémakong, Maître d'ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'une mini adduction solaire en eau dans la localité de Doum Chefferie, Commune de Ngoulémakong, Département de la Mvila, Région du Sud en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres comprennent les corps d'état suivants :

100 : Mobilisation du chantier et études

200 : Réalisation d'un forage productif

300 : Construction d'une plateforme support (8m sous radier) pour le réservoir de stockage (8000 litres) et du local technique (2x2x2,5m sous radier)

400 : Construction du réseau de refoulement et de distribution

500 : Construction des bornes fontaines

600 : Construction du champ solaire photovoltaïque et équipement d'exhaure

700 : Prestations diverses

Les détails desdits travaux sont contenus dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières et dans le Devis Estimatif et Quantitatif, parties intégrantes du présent Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des travaux est de vingt millions (20 000 000) FrancsCFA.

4. Allotissement

Les travaux, objet du présent avis d'appel d'offres, constituent un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, aux conditions égalitaires, à toutes les entreprises de droit camerounais reconnues pour leur expertise avérée et justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres. La constitution des entreprises en groupement ou la sous-traitance est autorisée conformément à la réglementation en vigueur.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par les ressources transférées du budget du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, Exercice budgétaire 2022, imputation budgétaire :

7. Consultation du Dossier

Le présent Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à l'heure ouvrable à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Commune de Ngoulémakong dès publication du présent avis, ou au site de l'ARMP : www.armp.com.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès du Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Commune de Ngoulémakong dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de **trente mille (30 000) Francs CFA** représentant les frais d'acquisition du dossier, payables à la Recette Municipale de Ngoulémakong.

9. Remises des offres

Chaque soumissionnaire devra présenter son offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles. Chaque offre, rédigée en français ou en anglais, devra parvenir à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Commune de Ngoulémakong, **au plus tard le 29/04/2022 à 12 h précises.**

En outre, chaque offre devra se présenter en un pli unique contenant trois sous- plis (un pour le dossier administratif, un pour le dossier technique et un pour le dossier financier). Les sous-plis devront être fermés et scellés. Le pli extérieur doit être fermé, scellé et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/PU/C-NGG/SIGAMP/CIPM/2022 DU 04/04/2022
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION SOLAIRE EN EAU DANS LA LOCALITE
DE DOUM CHEFFERIE, COMMUNE DE NGOULEMAKONG, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD
EN PROCEDURE D'URGENCE**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois, soit quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce n°15 du Dossier d'Appel d'Offres, d'un montant de quatre cent mille (400 000) francs CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, soit quatre-vingt-dix (90) jours.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces requises du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente (Préfet, Sous-préfet, ...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

Toutes les pièces administratives devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète ou non conforme aux prescriptions du présent Avis et du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des différentes pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'Offre sans aucun recours possible.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis, qui s'effectuera en un (01) seul temps, **aura lieu le 29/04/2022 à partir de 13 heures** précises dans la Salle des Actes de la Commune de Ngoulémakong. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier seront admis à assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera suivant deux types de critères :

les critères éliminatoires et les critères essentiels. Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Les critères essentiels sont les critères clés pour juger de la capacité technico-financière des soumissionnaires à exécuter les travaux, objet du présent appel d'offres. L'évaluation des offres suivant les critères essentiels sera faite d'après le système de notation binaire oui/non.

CRITERES ELIMINATOIRES

Les critères éliminatoires sont :

- ~ L'absence de la caution de soumission ;
- ~ L'absence ou la non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà de 48h après le dépôt des offres ;
- ~ La présence de fausses déclarations ou des pièces falsifiées dans l'offre du soumissionnaire sans préjudice des poursuites judiciaires ;
- ~ La non-conformité de l'offre aux spécifications techniques ci-après : Plan type, méthodologie d'exécution des travaux, délai d'exécution des travaux, devis descriptif, estimatif et quantitatif ;
- ~ L'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- ~ L'absence du sous détail d'un prix unitaire quantifié ;
- ~ Note technique inférieure à 75% des « oui » ; ~ Offre financière anormalement basse.

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et non produite en sept (07) exemplaires dont un (01) original sera purement et simplement rejetée.

CRITERES ESSENTIELS

L'évaluation des offres techniques se fera suivant les critères essentiels ci-après définies :

- La présentation générale de l'offre
 - Les références du soumissionnaire dans des travaux similaires ;
 - Les ressources humaines dédiées à l'encadrement des travaux ;
 - Les moyens logistiques et matériels ;
 - La méthodologie d'exécution et le planning des travaux ;
 - La capacité financière.

A l'issue de l'évaluation technique, seules les offres ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à 75% de « oui » seront retenues pour l'évaluation financière.

L'évaluation de l'offre financière sera basée sur le montant total de l'offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et de l'ensemble des prescriptions y relatives.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Ngoulémakong attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix jours (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables auprès de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Commune de Ngoulémakong.

NGOULEMAKONG le 4 Avril 2022

Le MAIRE

AKOA Albert Anicet

COMMUNE D'ELIG MFOMO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/J03.06/C-EMOISG/STADU/CIPM/2022 DU 28/03/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CIRCUIT SOLAIRE DU CSI DE KOMO ESSELE, DANS LE DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2022, le Mair., de la Commune d'Elig-Mfomo, **Maitre d'Ouvrage**, lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour les travaux de *réhabilitation du circuit solaire du centre de santé intégré de Komo Esselé, dans le Département de la Lekie, Région du Centre, tel que définis ci-après :

N°LOT	DESIGNATION DES TRAVAUX	COMMUNE
Unique	Travaux de réhabilitation du circuit solaire du centre de santé intégré de Komo Esselé	ELIG-MFOMO

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Lot 100 : Travaux préliminaires et prestations divers,
- Lot 200 : Champ photovoltaïque,
- Lot 300 : Protection.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Dix Millions (10 000 000) Francs CFA**.

4. Allotissement

Ces travaux sont constitués d'un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés, Entreprises ou Groupement d'Entreprises, de droit camerounais, exerçant dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics et des énergies renouvelables.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINSANTE, Exercice 2022, sur la ligne d'imputation budgétaire ci-après :

N°LOT	- DESIGNATION DES TRAVAUX	MONTANT (FCFA)	IMPUTATION
1			

travaux de réhabilitation du circuit solaire du centre de
santé intégré de Komo Esselé

10 000 000	
------------	--

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie d'Elig-Mfomo, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie d'Elig-Mfomo, dès publication du présent avis, co

PRESENTATION DES OFFRES :

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :
> L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ; > L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ; > L'
Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel c

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées c**
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003 / AONOIJ03.06/C-EMO/SG/STADU/CIPM/2022 EN PROCEDURE D'
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CIRCUIT SOLAIRE DU CENTRE DE SANTE DE KOMO ESSELE, DANS L
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de ces travaux est fixé à **quatre-vingt-dix (90) j**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de prem

12. Recevabilité des Offres

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par un établissement ou
20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics. Egalement, les chèques certifiés et les chèques banques et les hypothèques lé
Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photoc
Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notammen

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en (01) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres
technique et financière aura lieu **le 20/04/2022 à 13 heures précises** par la Commission

Interne de Passation des Marchés (CIPM) de la Commune d'Elig-Mfomo dans la salle des Actes de ladite Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix

14. Critères d'évaluation**1 PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES 15.1.1 Pièces Mrninistratives**

1 Non production ou non remplacement dans un délai de 48 heures par les soumissionnaires d'une pièce absente ou non confor

¹ L'absence de la caution de soumission à l'ouverture ;

1 Pièce falsifiée, ou fausse déclaration (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de

1.2 Offre technique

a) Entreprise figurant dans la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministère des Marchés Publics ;

b) Fausse déclaration, document falsifié ;

c) Non existence de la capacité financière d'un montant minimal de dix millions (10 000 000) de francs Ufa,

d) Non satisfaction, au moins, de **70%** des critères essentiels.

c) Délai d'exécution des travaux supérieur à celui proposé dans le DAO.

f) Absence de la rubrique méthodologie d'exécution, délai d'exécution et planning des travaux

1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;

b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié (BPU, DQE et SDP) ;

c) Absence d'un sous-détail de prix.

2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur les principaux critères :

- Expérience du personnel d'encadrement ;
- Les références de l'entreprise ;
- La disponibilité du matériel et des équipements ;
- Méthodologie d'exécution.

NB : le non-respect des modèles proposés dans le DAO entraînera l'élimination de l'offre.

15. Attribution

L'Entreprise attributaire du Marché sera celle dont les offres seront jugées conformes, pour l'essentiel, aux prescriptions du DAO

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée po

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie d'ELIG-MFOMO:

MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/MINEDUB/CIPM/EXERCICE 2022 DU 11/04/2022 POUR LA MODERNISATION DU SUIVI INFORMATISE DES ECOLES MATERNELLES ET PRIMAIRES PUBLIQUES, ET DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL ENSEIGNANT, PHASE 4 : ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE ET ACCESSOIRES, CONCEPTION ET LE DEVELOPPEMENT D'UNE PLATEFORME MOBILE DU LOGICIEL D'APPLICATION SIFEMPE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (EXERCICE 2022)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
56-15-104-01-340020-524211.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la phase 4 du projet de modernisation du Suivi Informatisé du Fonctionnement des Ecoles et des Mouvements du Personnel Enseignant (SIFEMPE), le Ministre de l'Éducation de Base (Maître d'Ouvrage), lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'acquisition des matériels informatiques et accessoires, la conception et le développement d'une plateforme mobile du logiciel d'application SIFEMPE.

2. Consistance des prestations

: Les prestations objet de cet Appel d'Offres sont définies ainsi qu'il suit :

- VOIR TABLEAU SUR PDF

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **200 000 000 (deux cent millions) de francs CFA TTC.**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les sociétés de services en ingénierie informatique (SSI) basées au Cameroun et spécialisées dans l'étude et/ou la réalisation des applications informatiques de gestion dans les administrations publiques et dans les prestations de services Informatiques.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres seront financées par le Budget de d'Investissement Public (BIP) du Ministère de l'Education de Base, Exercice 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire n : **56-15-104-01-340020-524211.**

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres physique peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de l'Education de Base, Bâtiment B, Direction des Ressources Financières et Matérielles (DRFM), Sous-direction du Budget (SDB) ,Service des Marchés Publics (SMP), Bureau des Appels d'Offres, porte B01, BP : 1600 Yaoundé, Tel : (237) 222 22 86 33, et la version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.marchespublics.cm>

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres au Ministère de l'Éducation de Base, Bâtiment B, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-Direction du Budget, Service des Marchés Publics, Bureau des Appels d'Offres, porte B01, sur présentation d'une quittance de paiement d'une somme non remboursable de **120 000 (cent vingt mille) francs CFA**, au trésor public représentant les frais d'achat du DAO. Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront dans tous les cas, se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (BP, FAX, télex, Téléphone).

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais devra être remise de la manière suivante :

- Pour la soumission hors ligne, l'offre devra être déposée en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels et parvenir contre récépissé au MINEDUB, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-Direction du Budget, Service des Marchés Publics, Bureau des Appels d'Offres, porte B01 au plus tard **le 11/05/2022 à 14 heures, heure locale** et devra porter la mention suivante :

«APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/MINEDUB/CIPM/EXERCICE 2022 DU 11/04/2022 POUR LA MODERNISATION DU SUIVI INFORMATISE DES ECOLES MATERNELLES ET PRIMAIRES PUBLIQUES, ET DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL ENSEIGNANT, PHASE 4 : ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE ET ACCESSOIRES, CONCEPTION ET LE DEVELOPPEMENT D'UNE PLATEFORME MOBILE DU LOGICIEL D'APPLICATION SIFEMPE.

NB : A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»

- Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 11/05/2022 à 13 heures précises. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis au MINEDUB, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-Direction du Budget, Service des Marchés Publics, Bâtiment B, Bureau des Appels d'Offres, porte B01.

9. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de ces prestations est de **quatre (04) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les livraisons.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, d'un montant de **4 000 000 (quatre millions) de Francs CFA** et d'une durée de validité de **120 (cent vingt) jours**.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, toutes les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les autorités compétentes conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois, à la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

Le présent Avis d'Appel d'Offres sera publié dans le Journal des Marchés, et sur la plateforme COLEPS.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres sera effectuée **en un seul temps**.

L'ouverture des dossiers administratifs, des offres techniques et financières sera effectuée **le 11/05/2022 à 15 heures**, heure locale dans la salle 618 du Ministère de l'Education de Base, par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant en présence des soumissionnaires qui souhaitent y participer ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

L'évaluation technique, à deux volets, sera binaire et basée sur des critères dits éliminatoires et ceux dits essentiels, à savoir :

15-1. Critères éliminatoires

- Absence de caution de soumission à l'ouverture des offres;
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative dans un délai de 48 heures ;
- Fausse déclaration ou présence de documents falsifiés dans le dossier de candidature ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié ;
- Utilisation des deux modes de soumission à la fois (en ligne et hors ligne) ;
- Non-respect du format de fichier des offres (pour les soumissionnaires en ligne) ;
- Absence de la copie de sauvegarde à l'ouverture des offres en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS ;

- Non-respect d'une spécification technique majeure du matériel ;

Seules les caractéristiques techniques majeures du matériel seront prises en compte lors de l'évaluation (Voir DAO Pièce N°5 : Descriptif des Fournitures et TDR).

Dans la pièce N°5 du DAO, une caractéristique technique majeure est suivie d'un astérisque ;

- Satisfaction de moins de 7 des 10 critères essentiels ;
- Non-respect du profil de l'Ingénieur de Conception (Joindre copie certifiée du diplôme + CV).

N.B. : L'Ingénieur de conception doit avoir le profil ci-après :

Expert en développement des applications pc et mobile ; avoir au minimum Bac + 5. En Systèmes d'Information et Internet ; Spécialiste en réseaux informatiques, conception et déploiement des systèmes informatiques, PMP et maîtrisant les domaines suivants :

- Réseaux : Planification et administration LAN et WAN.
- Le développement des applications.
- Bonne maîtrise du WLANGAGE.
- Bonnes notions en gestion des projets. Connaissances sur Microsoft Project.
- Internet & Intranet : DNS, WWW, VoIP, pare-feu & système Proxy, passerelles Web/Base de données.

15.2.- Critères essentiels

1. Référence de l'entreprise (sur 02 critères : 1 critère par référence)

- Au moins 01 (une) référence générale de l'Entreprise (Montant cumulé minimum: 100 000 000 FCFA) ;
- Au moins 01 (une) références dans la fourniture du matériel informatique et/ou le développement des applications informatiques (Montant cumulé minimum: 100 000 000 FCFA).

NB : Pour chaque contrat, joindre 1ère et dernière pages + PV de réception

2. Autre personnel clé à mobiliser (sur 02 critères : 1 critère par personnel) :

Pour chaque personnel, joindre copie certifiée du diplôme + CV.

- 01 Ingénieur des travaux en informatique : Avoir minimum Bac + 3 en Génie Logiciel, Spécialiste dans le domaine du Génie Logiciel et maîtrisant les domaines suivants :
 - Le développement des applications.
 - Bonne maîtrise du WLANGAGE.
- Internet & Intranet : DNS, WWW, VoIP, pare-feu & système Proxy, passerelles Web/Base de données
- 01 Technicien Réseaux informatiques : Avoir minimum Bac + 2 avec au moins 05 ans d'expériences en :
 - Conception et Réalisation des réseaux informatiques (câblage logique et électrique)
 - Sécurité informatique
 - Maintenance des outils informatiques.

3. Méthodologie et planning d'exécution des prestations (sur 01 critère).

- Planning d'exécution des prestations faisant ressortir le délai de livraison.

4. Capacité financière (sur 01 critère).

- Présence d'une attestation de surface financière d'un montant au moins égal à 100 000 000 FCFA

N.B.: Cette pièce doit être émise par un établissement financier de 1er ordre agréé par le MINFI.

5. Fiches techniques du matériel proposé assorties de prospectus (sur 01 critère)

- Pour chaque matériel proposé, fournir une fiche technique assortie d'un prospectus.

6. Service après-vente (sur 01 critère)

- Calendrier de suivi de la maintenance du matériel livré pendant la période de garantie.

7. Preuve d'acceptation du marché (sur 02 critères : 1 critère par document requis)

- Pièce N°4 (CCAP) paraphée à chaque page et signée à la dernière page ;
- Pièce N°5 (Descriptif des fournitures et TDR) paraphés à chaque page et signés à la dernière page.

N.B. : Seules les offres des soumissionnaires qui auront satisfait à tous les critères éliminatoires sur les plans administratif et technique seront admises à l'évaluation financière.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui aura satisfait à tous les critères éliminatoires et dont l'offre aura été évaluée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de **90 (quatre-vingt-dix) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère de l'Education de Base Bâtiment B, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-Direction du Budget, Service des Marchés Publics, Bureau des Appels d'Offres, porte B01, Tél : (237) 222 22 86 33 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>

YAOUNDE le 11 Avril 2022

Le MINISTRE

ETOUNDI NGOA Laurent Serge

COMMUNE DE MAROUA 3

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/C- MRA III /CIPM-TR/2022 DU 22/03/2022
POUR L'EXECUTION DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES CANIVEAUX SUR L'AXE CARREFOUR
ENIEG-ANCIEN LEGION : TRONÇON ANTENNE ORANGE-MAISON HAMADOU MATCHOUNGUEL (530M)
DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA III, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE
L'EXTREME-NORD (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT: BUDGET MINDDEVEL (EXERCICE
2022),**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la Construction des caniveaux sur L'AXE CARREFOUR ENIEG-ANCIEN LEGION : TRONÇON ANTENNE ORANGE-MAISON HAMADOU MATCHOUNGUEL (530M), dans la Commune de MAROUA III, le Maire de ladite Commune, Autorité Contractante, lance en procédure normale, pour le compte de la Commune de MAROUA III, un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les opérations suivantes :

- Les Installations de chantier ;
- Les travaux de nettoyage et terrassements ;
- Les ouvrages d'art ;

3. Coût Prévisionnel

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINDDEVEL, Exercice 2022, pour un coût estimatif total de cent millions (100 000 000) de Francs CFA (TTC).

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de l'entretien routier et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINDDEVEL, Exercice 2022, pour un coût estimatif total de cent millions (100 000 000) de Francs CFA (TTC).

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès du secrétariat général de la commune de Maroua III, à partir de 07 heures à 15 heures. Tel : 697722857/677108467

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la commune de MARQUA au lancement des offres, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de la commune d'une somme non remboursable **Cent Mille (100 000) francs CFA** au titre des frais d'achat du dossier.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (7) d'exemplaires dont l'original et (6) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Commune de MARQUA III au plus tard le **12/04/2022 à 10 heures**, et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°001/AONO/C- MRA III /CIPM-TR/2022 DU 22/03/2022 POUR L'EXECUTION DESTRAVAUX DE
CONSTRUCTION DES CANIVEAUX SUR L'AXE CARREFOUR ENIEG-ANCIEN LEGION : TRONÇON ANTENNE
ORANGE-MAISON HAMADOU MATCHOUNGUEL (530M) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE
MAROUA III, DEPARTEMENT DU DIAMARE. REGION DE L'EXTREME-NORD.
FINANCEMENT : BUDGET MINDDEVEL (EXERCICE 2022).
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **Trois (03) mois calendaires**. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les Intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) d'un montant de deux millions (2 000 000) de francsCFA établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) d'un montant de deux millions (2 000 000) de francsCFA établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **12/04/2022 à 11 heures** par la Commission de Passation des Marchés auprès du Maire de la commune de MARQUA III, dans la salle de réunion de ladite Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- 1 étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2^e étape : Évaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3 étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1- Critères éliminatoires**12.1.1 : Pièces administratives**

- a) Dossier Incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

13.1.2 ; Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Absence de l'attestation de visite du site signée du Chef de Service du marché ;
- d) Chiffre d'affaires dans les Bâtiments et Travaux Publics (BTP) au cours des trois (03) dernières années inférieures à cent millions (100 000 000) de Frana CFA ;
- e) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction de Bâtiments ;
- f) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- g) Non satisfaction, au moins, à trente-six (35) critères essentiels sur cinquante-un (50).

13.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix.

13.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 50 critères essentiels ci-dessous :

Présentation de l'offre (03 critères)

Le chiffre d'affaires (03 critères)

L'accès à une ligne de crédit (03 critères)

Les références de l'Entreprise (06 critères)

La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (08 critères)

L'expérience du personnel d'encadrement (15 critères)

L'organisation du chantier, planning et présentation du dossier (12 critères)

15. Attribution

Le Maire de la Commune de MARQUA III, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disant après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de MARQUA II à MARQUA, à partir des 07 heures à 15 heures Tel : 697722857 a Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la cellule de lutte contre la corruption du MINMAPou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ».

MARQUA le 22 Mars 2022

Le MAIRE

HAMIDOU SADOU

COMMUNE D'ELIG MFOMO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/J03.06/C-EMO/SG/STADU/CIPM/2022 DU 28/03/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC EN ENERGIE SOLAIRE (35 LAMPADAIRES) AU CENTRE URBAIN D'ELIG-MFOMO, DANS LE DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2022, le Maire de la Commune d'Elig-Mfomo, **Maitre d'Ouvrage**, lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour les **travaux d'éclairage public en énergie solaire (35 lampadaires) au centre urbain d'Elig-Mfomo**, dans le Département de la Lekie, Région du Centre, tel que définis ci-après :

N°LOT	DESIGNATION DES TRAVAUX	COMMUNE
Unique	les travaux d'éclairage public en énergie solaire (35 lampadaires) au centre urbain d'Elig-Mfomo,	ELIG-MFOMO

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Lot 100 : Travaux préliminaires et prestations divers,
- Lot 200 : Installation du candélabre solaire,

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Cinquante Millions (50 000 000) Francs CFA**.

4. Allotissement

Ces travaux sont constitués d'un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés, Entreprises ou Groupement d'Entreprises, de droit camerounais, exerçant dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINSANTE, Exercice 2022, sur la ligne d'imputation budgétaire ci-après :

N° LOT	DESIGNATION DES TRAVAUX	MONTANT (FCFA)	IMPUTATION
1	Travaux d'éclairage public en énergie solaire (35 lampadaires) au centre urbain d'Elig-Mfomo,	50 000 000	

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie d'Elig-Mfomo, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie d'Elig-Mfomo, dès publication du présent avis, contre paiement.

PRESENTATION DES OFFRES :

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées** et contre-révisées.
Contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Mairie d'Elig-Mfomo au plus tard **le 20/04/2022 à**

12 Heures et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°04/ AONO/J03.06/C-EMO/SG/STADU/CIPM/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC

«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de ces travaux est fixé à **quatre-vingt-dix (90) jours**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier rang.

12. Recevabilité des Offres

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par un établissement ou une banque de premier rang portant Code des Marchés Publics. Egalement, les chèques certifiés et les chèques banques et les hypothèques légales sont acceptés.
Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies.
Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en (01) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres technique et financière aura lieu
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix

14. Critères d'évaluation

1 PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES

1.1 Pièces Administratives

- Non production ou non remplacement dans un délai de 48 heures par les soumissionnaires d'une pièce absente ou non correcte ;
- (L'absence de la caution de soumission à l'ouverture ;
- Pièce falsifiée, ou fausse déclaration (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification)

1.2 Offre technique

- a) Entreprise figurant dans la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministère des Marchés Publics ;
- b) Fausse déclaration, document falsifié ;
- c) Non existence de la capacité financière d'un montant minimal de vingt- cinq millions (25 000 000) de francs Cfa,
- d) Non satisfaction, au moins, de **70%** des critères essentiels.
- e) Délai d'exécution des travaux supérieur à celui proposé dans le DAO.
- f) Absence de la rubrique méthodologie d'exécution, délai d'exécution et planning des travaux

1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié (BPU, DQE et SDP) ;
- c) Absence d'un sous-détail de prix.

2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur les principaux critères :

- Expérience du personnel d'encadrement ;
- Les références de l'entreprise ;
- La disponibilité du matériel et des équipements ;
- Méthodologie d'exécution.

NB : le non-respect des modèles proposés dans le DAO entraînera l'élimination de l'offre.

15. Attribution

L'Entreprise attributaire du Marché sera celle dont les offres seront jugées conformes, pour l'essentiel, aux prescriptions du DAO

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie d'Elig Mfomo Tél : 677 76 57

COMMUNE DE NGOURA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 01/AAONR/FED_AGROPASTORAL/CIPM/C-NGRA/22
DU 07 AVRIL 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE EN VUE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX
DEREABILITATION DE CERTAINES PISTES AGRICOLES DANS LE CADRE DU DESENCLAVEMENT DES
BASSINS DE PRODUCTION AGRICOLE DANS LE DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE
L'EST.**

FINANCEMENT

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) , BUDGET INVESTISSEMENT
PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Au cours de la troisième phase, qui a débuté en 2016 sur financement IDA, et afin de prendre en compte les enjeux économiques et environnementaux et valoriser de manière raisonnée les ressources naturelles locales, le PNDP a pris l'initiative de développer une ingénierie de planification à moyen et long terme et s'inscrivant davantage dans une logique d'aménagement du territoire pour une meilleure prise en compte des spécificités territoriales et d'appui aux filières agropastorales locales.

2. Consistance des prestations

Les travaux consisteront à la réhabilitation des pistes agricoles concernées et les interventions devront se faire en trois étapes successives :

- 1ere étape : le traitement des points critiques (y compris les travaux d'ouvrages d'art ou d'assainissement) ;
- 2eme étape : le terrassement et le reprofilage de la plate-forme avec un accent particulier accordé à l'assainissement et le drainage ;
- 3eme étape : le rechargement de la couche de roulement en matériaux améliorés aux produits stabilisants.

Il s'agira d'une combinaison des méthodes de Haute Intensité d'Equipements HIEQ et de Haute Intensité de Main-d'oeuvre (HIMO). Il s'agit d'utiliser de préférence la Main d'OEuvre locale riveraine desdites routes afin d'assurer le maximum de retombées économiques du projet au profit de ces populations.

Ces travaux à réaliser dans le cadre du contrat portent sur les tâches suivantes:

Déblai ordinaire mis en dépôt ;

Remblai en "graveleux latéritiques" provenant d'emprunt ;

Purges ;

Mise en forme de la plate-forme ;

Reprofilage / Compactage ;

Curage et remise forme des fosses et exutoires en terre existants ;

Création fossés et exutoires ;

Mise en oeuvre de la couche de roulement en graveleux latéritique ;

Dégagement mécanique ;

Traitement de la chaussée aux produits stabilisants ;

Curage des buses ($\varnothing \geq 1,5m$) et des dalots ($H \geq 1,5m$) ;

Curage des buses ($\varnothing > 1,5m$) et des dalots ($H > 1,5m$) ;

Curage du lit du cours d'eau ;

Fourniture et pose de buses métalliques $\varnothing 800$ mm et $\varnothing 1000$ mm ;

Construction des puisards en maçonneries pour buses métalliques $\varnothing 800$ mm et $\varnothing 1000$ mm

Construction des têtes de buse $\varnothing 800$ mm et $\varnothing 1000$ mm en maçonneries ;

Mise en place des enrochements ;

9

Construction de dalots en béton armé y compris têtes ;

Réfection de platelage en bois ;

Fouilles en terrains ordinaires ou en lit de rivière ;

Construction de culées en maçonneries de moellons ;

Matériaux filtrants en arrière des culées ;

Remblai contigu aux ouvrages ;

Construction des tabliers pour ponts semi-définitifs ;

Mise en oeuvre des maçonneries de moellons ;

Mise en oeuvre des bétons armé et cyclopéen ;

Fourniture et pose des poutres IPE et entretoises IPE ;

Coffrages ordinaires ;

Réalisation des échafaudages ;

Fourniture et pose des gargouilles ;

Fourniture et pose de panneaux de signalisation ;

Fourniture et pose de balises en bois et en béton armé préfabriqués ;

Mise en place de ralentisseurs de vitesse (dos d'âne) ;

Construction et gestion de barrières de pluie ;

Traitement des bourniers ;

Etc...

3. Cout Prévisionnel

Troncon T15 : ArchevêchéNganke-Yadia-Abattoir Bertoua 2: 205 662 128

Troncon T16: Mandjou 1 - Gbakombo Bakassi - Ngounte: 269 749 761

Troncon T17: Axe Belabo- Ndoumbakanga-Ekak-Yoa- Esselegue et axe Essaniem-Essapok-Dimako: 356 461 206

TOTAL: 831 873 094

4. Allotissement

01 Troncon T15 : ArchevêchéNganke-Yadia-Abattoir Bertoua 2

02 Troncon T16: Mandjou 1 - Gbakombo Bakassi - Ngounte

03 Troncon T17: Axe Belabo- Ndoumbakanga-Ekak-Yoa- Esselegue et axe Essaniem-Essapok-Dimako

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux entreprises suivantes :

N°	Entreprises présélectionnées	Nationalité	Adresse complète
01	Ets NOUMBO GERMAIN	Camerounaise	Tel : 697 777 264 B.P : 104 BERTOUA
02	Ets PALAIS ET FILS	Camerounaise	Tel : 693 333 308 B.P : DOUALA
03	Ets DOUANLA FRERES	Camerounaise	Tel : 694 21 17 17 B.P : 195 DSCHANG
04	Ets YIMS	Camerounaise	Tel : 699 305 894 B.P : 179 BERTOUA

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par les Fonds FED_AGROPASTORAL/PNDP pour le montant hors taxes et BIP/ETAT Fonds de Contre Partie pour le montant TVA de l'exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Ngoura, Tél : 699 10 56 39 / 674 79 02 24 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Ngoura, Tél : 699 10 56 39 / 674 79 02 24 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA, représentant les frais d'acquisition du dossier à la recette municipale de la Commune de NGOURA.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français et en sept (07) exemplaires physiques (soit un exemplaire « original » et six « copies » pour chaque composante) accompagnée d'une version scannée » de la copie originale dans une clé USB, devra parvenir au plus tard le 27 AVRIL 2022 à 10 heures précises, au Foyer MONGUI SOSSOMBA à Dimako à la Commune de Dimako, Tél : 699 10 56 39 / 674 79 02 24, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

« Avis d'Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence
N° 01/AAONR/FED_AGROPASTORAL/C-NGRA/CIPM/22 du 07 avril 2022
pour l'exécution des travaux de Réhabilitation de certaines Pistes Agricoles
dans le cadre du désenclavement des Bassins de Production Agricole dans le
Département du Lom et Djérem, Région de l'Est ».

10. Délai de Livraison

3,5 mois

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, pour chaque lot postulé, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par une banque ou une compagnie d'assurance agréé et habilitée par le Ministre en charge des Finances pour délivrer les cautions dans le cadre des Marchés Publics. Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après:

12. Recevabilité des Offres

Lots 01: 4 113 243

Lots 02: 5 394 995

Lots 03: 7 129 224

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 27/04/2022 dès 11 heures précises au Foyer MONGUI SOSSOMBA à Dimako à la Commune de Dimako par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Ngoura.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1^{er} étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives

(volume 1),

- 2^{ème} étape : Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques

(volume 2)

- 3^{ème} étape : Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières

(volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation**vCritères éliminatoires**

- a. Absence de l'original du cautionnement provisoire à l'ouverture ;
- b. Absence ou non-conformité après le délai de 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception du cautionnement provisoire ;
- c. Non-conformité après le délai de 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- d. Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou pièce non authentique ;
- e. Dossier Technique incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes ;
 - ? Une attestation de visite des lieux datée, cachetée et signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;

? Un rapport de visite de lieux documenté et illustratif, paraphé à chaque page et signé à la dernière page par le soumissionnaire ;

? La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP ;

? Un Conducteur des Travaux ayant la qualification exigée dans le RPAO (pièce 3) ;

? Une note d'organisation et méthodologie ;

? Une capacité de financement ou une ligne de crédit d'au moins soixante-dix millions (70 000 000) de FCFA pour le lot 01, quatre-vingt-dix millions (90 000 000) de FCFA pour le lot 02 et cent vingt millions (120 000 000) de FCFA pour le lot 3.

f. Non justification de la possession en propre de tout le matériel minimum suivant :

- Deux (02) niveleuse ;
- Quatre (04) camions bennes 20T ;
- Un compacteur à rouleau vibrant ou à pneus ;
- Deux (02) Pelles chargeuse ;

g. Non justification de l'ancrage de l'entreprise de la région concernée par les travaux (absence d'une attestation de disponibilité dans la région concernée par les travaux, du matériel exigé en propre de l'entreprise listé ci-dessus, délivrée par le Chef d'Agence du MATGENIE territorialement compétent) ;

h. N'avoir pas réalisé au cours des trois dernières années un projet de construction, d'ouverture, de réhabilitation, d'aménagement ou d'entretien de routes d'un montant T.T.C. supérieur ou égal à cent millions (100 000 000) de FCFA ;

i. Chiffre d'affaires annuel moyen sur les trois (03) dernières années (2019-2021) inférieur à cent millions (100 000 000) de FCFA pour les lots 1 ou 2 et à deux cent millions (200 000 000) de FCFA pour le lot 3 ;

j. Dossier financier incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :

? Une soumission timbrée et signée ;

? Le bordereau des prix unitaires (BPU) (pièce 6) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;

? Le devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;

? Le sous – détail des prix unitaires.

k. Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le Sous – détail des prix unitaires ;

l. N'avoir pas obtenu au moins un total de 14 critères sur l'ensemble des 20 critères essentiels.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 20 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

? Le personnel d'encadrement proposé (pièce 9.5) sur 08 critères ;

? Le matériel à mobiliser sur 12 critères ;

NB : Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis.

NB : - Avant l'attribution du marché, les dossiers de sélection seront soumis au PNDP pour Avis de Non objection ;

- Dans le cadre du présent Appel d'Offres, le Maitre d'Ouvrage se réserve le droit de ne pas attribuer le marché à un soumissionnaire dont la visite de vérification de son matériel minimum en propre (matériel ci-dessus listé au niveau des critères éliminatoires), par les services techniques compétents dudit Maitre d'Ouvrage et du PNDP n'aura pas été satisfaisantes.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de NGOURA, Tél : 699 10 56 39 / 674 79 02 24 ou à la Cellule Régionale de Coordination du PNDP-Est à Bertoua, Tél : 698 49 89 00 / 695 55 59 36 / 690 20 27 42 sis au quartier MOKOLO 1, derrière le Fond National de l'Emploi.

NGOURA le 7 Avril 2022

Le MAITRE D'OUVRAGE

MADA Michel

COMMUNE D'ELIG MFOMO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°
006/AONO/JO3-06/C-EMO/SG/STADU/CIPM/2022 DU 28/03/2022 POUR L'EXECUTION DES
TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE :1- ELIG-MFOMO (SOUS-PREFECTURE) –
CETIC ELIG-MFOMO – CHEFFERIE ELOTKOS – NKOAKOM – BODO – CARF AYISSI, DANS LA COMMUNE
D'ELIG-MFOMO, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Elig-Mfomo, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte du Gouvernement de la République du Cameroun, un Appel d'Offres National Ouvert POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCONDE ROUTE :
 ELIG-MFOMO (SOUS-PREFECTURE) – CETIC ELIG-MFOMO – CHEFFERIE ELOTKOS – NKOAKOM – BODO – CARF AYISSI,
 DANS LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent :

- Série 000 : Les installations ;
- Série 100 : L'emprise ;
- Série 200 : Les terrassements et chaussées ;
- Série 300 : Les assainissements drainage.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais exerçant dans le domaine des BTP.

4. Financement

Les travaux seront financés par le budget d'investissement public de la République du Cameroun, ressources transférées du MINTP exercice 2022.

Tronçon	Code de la Route	Longueur (Km)	Budget Provisionnel TTC	Délai (mois)
1- ELIG-MFOMO (SOUS-PREFECTURE) – CETIC ELIG-MFOMO – CHEFFERIE ELOTKOS – NKOAKOM – BODO – CARF AYISSI,		9,100	27 000 000	(03) Trois
TOTAL		9,100	27 000 000	

5. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis auprès du Maître d'Ouvrage au Secrétariat Général de la Mairie d'Elig-Mfomo et retiré contre présentation d'une quittance de versement à la recette municipale d'Elig-Mfomo de la somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA**.

Lors du retrait du dossier d'Appel d'Offres, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (BP, Fax, télex, téléphone).

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis auprès du Maître d'Ouvrage au Secrétariat Général de la Mairie d'Elig-Mfomo et retiré contre présentation d'une quittance de versement à la recette municipale d'Elig-Mfomo de la somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA**.

Lors du retrait du dossier d'Appel d'Offres, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (BP, Fax, télex, téléphone).

7. Remises des offres

Les offres, rédigés en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devront parvenir ou être déposées auprès du Maître d'Ouvrage, le **20/04/2022..., à 12 heures**, heure locale, portant les mentions suivantes :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 006/AONO/JO3-06/C-EMO/SG/STADU/CIPM/ 2022 DU 28/03/2022_____POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCONDE ROUTE :

ELIG-MFOMO (SOUS-PREFECTURE) – CETIC ELIG-MFOMO – CHEFFERIE ELOTKOS – NKOAKOM – BODO – CARF AYISSI,

DANS LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est de Trois (03) mois.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque offre devra, sous peine de rejet, être accompagnée d'un cautionnement de soumission établie par une banque ou une compagnie d'assurance agréée par le MINFI et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO d'un montant

Cinqcent-quarante Mille (540 000) francs CFA

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée dans la salle des acte de l'Hôtel de ville d'Elig-Mfomo le 20/04/2022..... à 13 heures précises, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Toute offre non conforme aux prescriptions du dossier de consultation sera déclarée irrecevable.

11. Critères d'évaluation**11-1 Critères éliminatoires :**

Les principaux critères éliminatoires sont :

- i) Dossier incomplet : Technique ou financier (absence du CCAP, CCTP et CCES paraphés à chaque page et signés à la dernière puis datés, de la lettre de soumission daté et signée ou du bordereau des prix, ou du sous détail complet);
- ii) Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- iii) Omission d'un même prix quantifiés dans l'offre financière (bordereau des prix unitaires, devis quantitatif et estimatif, sous détail des prix) ;
- iv) Absence de la caution de soumission à l'ouverture ;
- v) Non-conformité du modèle de soumission ;
- vi) Non-respect des modèles du DAO ;
- vii) Le non-respect de 80 % de « OUI » entraînera l'élimination de l'offre.

N.B : En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit (48) heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question.

11-2 Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera binaire sur la base des critères essentiels ci-dessous :

Le personnel d'encadrement de l'entreprise **oui / non**

Le matériel de chantier à mobiliser **oui / non**

Les références de l'entreprise **oui / non**

La méthodologie d'exécution des travaux **oui/non**

L'organisation ; le planning et présentation du dossier **oui / non**

Le rapport de visite du site des travaux **oui/non**

La capacité financière d'un montant au moins égal à 27 000 000 Francs CFA **oui/non**

NB : le détail de ces critères se trouve dans la grille d'évaluation en annexe

12. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre – vingt dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur l'Appel d'Offres peuvent être obtenus auprès des services du Maire de la Commune d'Elig-Mfomo.

YAOUNDE le 28 Mars 2022

Le MAIRE

AYISSI STANISLAS

COMMUNE DE TCHOLLIRE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°17/AONO/C-TCH/CIPM/2022 DU 31/03/2022 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CSI À MAYO SALAH (BOURI), COMMUNE DE TCHOLLIRÉ, DÉPARTEMENT DU MAYO-REY, RÉGION DU NORD. (EN PROCÉDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget communal, le Maire de la Commune de Tcholliré, lance un Appel d'offres National Ouvert pour **l'exécution des travaux de construction d'un CSI à Mayo salah (Bouri), Commune de Tcholliré, Département du Mayo-Rey, Région du Nord.**

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux se présente comme suit :

- Travaux préparatoires et Installation de chantier ;
- Terrassement;
- Fondations ;
- Maçonnerie en élévation-béton ;
- Charpente-couverture-plafond ;
- Menuiserie bois :
- Menuiserie bois et métallique ;
- Electricité ;
- Revêtement ;
- Peinture ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'Issue des études préalables est de **vingt millions (20.000.000) de francs CFA toutes taxes comprises.**

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité des conditions à toutes les entreprises du bâtiment et des travaux publics Installées au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le **FONDS PROPRES COMMUNAL de l'exercice 2022 sur la ligne d'imputation budgétaire n°.....**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté et retiré aux heures ouvrables dans les services techniques de la Commune de Tcholliré dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Tcholliré dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de Tcholliré d'une somme non remboursable de **vingt mille (20.000) francs CFA** représentant les frais d'acquisition du DAO.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles**, devra être déposée à la Commune de Tcholliré au plus tard **le 20/04/2022 à 13h00 heures, heure locale**. Elle devra porter la mention :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°17/AONO/C-TCH/CIPM/2022 du 31/03/2022 pour l'exécution des travaux de construction d'un CSI de Mayo salah (Bouri), Commune de Tcholliré, Département du Mayo-Rey, Région du Nord. (En procédure d'urgence)

«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois calendaires**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **quatre cent mille (400.000) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres**

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu **le 20/04/2022 à 14h00 heures** par la Commission Interne de Passation auprès de la commune de Tcholliré dans la salle des actes de la Commune.

seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

- Critères éliminatoires

Les principaux critères relatifs à l'élimination des offres des candidats sont définis comme ci-après :

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après 48 heures ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Toute offre technique ayant obtenu une note inférieure à **70% (Oui)**, sera jugée mauvaise et exclue du classement;
- Absence d'un prix unitaire quantifié.

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Critères essentiels Notation binaire

- Présentation générale de l'offre **Oui/Non**
- Le chiffre d'affaires **Oui/Non**
- L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières **Oui/Non**
- Les références de l'entrepreneur **Oui/Non**
- L'expérience du personnel **Oui/Non**
- La disponibilité du matériel et des équipements **Oui/Non**
- La capacité financière **Oui/Non**

Seule l'offre ayant obtenu une note supérieure ou égale à 70 % de oui sera analysée.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été évaluée la moins disante et qui a été techniquement qualifiée pour exécuter le marché de façon satisfaisante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.**

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de Tcholliré.

GAROUA le 31 Mars 2022

Le MAIRE

LAWAN AOUDOU

COMMUNE DE NGOURA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 002/AONR/C.NGRA/CIPM/2022DU07/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT D'UNE FERME DE POUSSINS D'UN JOUR A KANO DANS LA COMMUNE DE MANDJOU, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

FINANCEMENT

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) , BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de NGOURA (Président des Syndicats des Communes DU LOM ET DJEREM), Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Restreint pour L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT D'UNE FERME DE POUSSINS D'UN JOUR DANS LA COMMUNE DE MANDJOU, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

Lot 100 Travaux préparatoires ;
Lot 200 Terrassements ;
Lot 300 Fondations ;
Lot 400 Maçonneries et élévation ;
Lot 500 Charpente- la couverture et le plafond ;
Lot 600 Menuiseries métalliques ;
Lot 700 Electricité;
Lot 800 Peinture;
Lot 900 VRD.
Lot 1000 EQUIPEMENT.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

Construction et Equipement d'une ferme de poussins d'un jour à Doumé: 178 589 691

4. Allotissement

Construction et Equipement d'une ferme de poussins d'un jour à Doumé

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux entreprises suivantes :

Entreprises présélectionnées:

01 Ets GAANGE

02 Ets B.G.I

03 Ets TASS & FILS

04 Ets KPOUMIE

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés en Exercice 2022.

- FED_AGROPASTORAL/PNDP (montant hors taxes)
- BIP/ÉTAT Fonds de Contre Partie (montant TVA)

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de NGOURA, Tél : 699 10 56 39 / 674 79 02 24, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, à la Mairie de NGOURA TEL : 699 10 56 39 / 674 79 02 24 sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune de NGOURA, d'une somme non remboursable de Cinquante mille (50 000) FCFA, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre. Cette quittance devra identifier l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir au Foyer MONGUI SOSSOMBA à Dimako à la Commune de Dimako Tél : 699 10 56 39 / 674 79 02 24, au plus tard le 27/04/2022 à 10 heures précises et portera les mentions suivantes :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°02/AONR/C.NGRA/CIPM/2022
DU 07/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT D'UNE FERME DE POUSSINS
D'UN JOUR A KANO DANS LA COMMUNE DE MANDJOU, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE
L'EST.

" À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de trois (03) mois, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de cent vingt jours (120) jours représentant 2% du cout prévisionnel ; établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps au Foyer MONGUI SOSSOMBA à Dimako à la Commune de Dimako le 27/04/2022 à 11 HEURES précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de NGOURA, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

13- Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

-Absence de la Caution de Soumission ;

-Pièce falsifiée ;

-Absence ou Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

b. Offre technique

-Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

-N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification.

c. Offre Financière

-Offre financière incomplète ;

-Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

14- Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

-Solvabilité Soixante trois millions (63 000 000)Oui

-Les références de l'EntrepriseOui

-La compréhension du projet Oui

-L'expérience du personnel d'encadrement Oui

-Le matériel et les équipements essentiels Oui

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu

un pourcentage de « Oui » supérieur ou égal à 80% de la note technique, (soit au moins 04 « Oui » sur 05 « Oui ») seront examinées.

15. Attribution

Le Marché à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

i. Administrative sera jugée conforme ;

ii. Technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;

iii. Financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sousdétails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant cent vingt (120) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de NGOURA, Tél : 699 10 56 39 / 674 79 02 24 ou à la Cellule Régionale de Coordination du PNDP-Est à Bertoua, Tél : 698 49 89 00 / 695 55 59 36 / 690 20 27 42 sis au quartier MOKOLO 1, derrière le Fond National de l'Emploi.

NGOURA le 7 Avril 2022

Le MAIRE

MADA Michel

COMMUNE DE GAROUA-BOULAI

ADDITIF RECTIFICATIF N°006 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DDE DEUX BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES DANS LA COMMUNE DE GAROUA-BOULAI

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... Bordereau des prix unitaires et devis quantitatif et estimatif
	Lire plutot Voir document joint

GAROUA-BOULAI le 4 Avril 2022

Le MAIRE

ADAMOU. Abdon

PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMERCIALISATION DE BETAILS ET DES INFRASTRUCTURES D'ELEVAGE

**PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DES CONTRATS DE CONSULTANCE POUR LES PROJETS FINANCÉS
PAR LA BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT DATE : 06 AVRIL 2022**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

NOTE D'INFORMATION

Date de Publication :	Mars 2022
Pays :	CAMEROUN
Agence D'Exécution :	Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales
Nom du projet / Etude :	Projet de Développement de la Commercialisation de Bétails et des Infrastructures d'Elevage (CMR1003)
Numéro du mode de financement :	Accord de Services IJARA N° 2-CM-091
Nom de la Demande de proposition (AMI) :	Recrutement d'un Consultant pour la conception et la supervision de tous les travaux de construction des infrastructures dans le cadre du Projet de Développement de la Commercialisation de Bétails et des Infrastructures d'Elevage (PD-COBIE)
Méthode De Sélection :	Sélection Basée sur la Qualité et le Coût Parmi les sociétés des Pays Membres (SBQC/PM)
Date de publication de l'avis à Manifestation d'Intérêt :	20/08/2019
Date d'émission de la demande a proposition :	03/06/2020
Date d'ouverture des propositions techniques :	16/07/2020
Date d'ouverture des propositions financières :	22/12/2020
Date d'approbation par la Banque du projet de Contrat négocié :	14/03/2022

1. 1. Consultant Retenu:

Nom :	GROUPEMENT SICAD SARL/EIC
Nationalité :	TCHADIENNE
Adresse :	BP : 5881 N'Djamena-Tchad Tél : (235) 66 33 94 22 / 63 00 34 14 Email : sicadtchad@gmail.com
Montant du Contact :	Hors Taxes : 600 695 030 (Six cent millions six cent quatre-vingt-quinze mille trente) FCFA
Date de début d'Exécution du Contrat :	Avril 2022
Durée d'exécution du Contrat :	42 (Quarante-deux) mois
Résumé de l'objet du Contrat :	Contrat de services de Consultant pour la conception et la supervision de tous les travaux de construction des infrastructures dans le cadre du Projet de Développement de la Commercialisation de Bétails et des Infrastructures d'Elevage (PD-COBIE)

1. 2. Soumissionnaires n'ayant pas été retenus - Nombre Total de soumissionnaires ayant participé

N.B: Tout consultant qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles sa proposition n'a pas été retenue doit en faire la demande à l'Agence d'exécution. En tout état de cause, la Banque se réserve le droit de faire examiner toute réclamation d'un consultant ayant participé au marché à tout moment après l'attribution du contrat.

Le 6 Avril 2022
 Le COORDONNATEUR NATIONAL

OLOUGOU OKOUNOU Valère

MINISTÈRE DES ARTS ET DE LA CULTURE

COMMUNIQUE N°0010/C/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SM/2022 DU 06 AVRIL 2022 PORTANT PUBLICATION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°0004/AONO/MINAC/CIPM/2022 DU 23 MARS 2022 POUR LA POURSUITE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA MAISON DE LA CULTURE DE NTUI (PHASE 3)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Arts et de la Culture communique :

Par Décision N° 0049/D/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SMAR/2022 du 06 Avril 2022

L'Etablissement ci-après a été retenu comme attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres suscité :

INTITULE	ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC FCFA	DELAI D'EXECUTION
Poursuite des travaux de construction de la Maison de la Culture de Ntui (Phase 3)	ETS EXPRESS TEL: 677 38 13 86 / 699 90 64 49	74 983 947 (Soixante Quatorze millions neuf cent quatre vingt trois mille neuf cent quarante sept) FCFA	05 (Cinq) Mois

Le mandataire de cet Etablissement est invité à se présenter à la Direction des Affaires Générales /Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance /Service des Marchés pour l'établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics dès publication du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 6 Avril 2022

Le MINISTRE

BIDOUNG MKPATT Pierre Ismaël

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N°D13-73/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU06 AVRIL 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/D13-251/AONO/MINSANTE/CIPM/2022, POUR L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE OMS.FINANCEMENT : BIP 2022.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique Communique :

Par Décision N°2237/D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 06 Avril 2022

L'entreprise ci-dessous désignée est déclarée attributaire de l'Appel d'Offres national Ouvert susvisé aux montant et délai ci-après :

N° d'ordre	Objet	Attributaire	Montant TTC en F C FA	Délai d'exécution	Observations
01	Achèvement des travaux de déconstruction de l'immeuble	ETS SETH Tel : 677 755 654	252 585 738	08 mois	attributaire
02		GROUP DJ CERAMICA Tel : 670 045 607	RAS		Éliminé pour dossier administratif non conforme, le Groupe est exclu des commandes publiques au Cameroun pour la période allant du 04 Octobre 2021 au 04 Octobre 2023
03		BUILPABUSCO BP : 12530 DOUALA	RAS		Éliminé pour : -Pièces falsifiées (factures) non satisfaction de 75% soit 60,61%
04		SCORB SARL BP : 30640 YAOUNDE	RAS		Éliminé pour : - Pièces falsifiées (timbres et certification) - non satisfaction de 75% soit 66,67%

Le mandataire de ladite entreprise est invité par conséquent, à se présenter dès diffusion du présent communiqué, au Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique pour l'établissement du marché correspondant. Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 6 Avril 2022

Le MINISTRE

MANAOUA Malachie

PRÉFECTURE DE LA MIFI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/F.35/MINT/CDPM/BEC/2022 DU 21/02/2022
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DES TRANSPORTS
DE LA MIFI REGION DE L'OUEST (PHASE III) (EN PRECEDURE D'URGENCE)**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet les travaux de construction de la Délégation Départementale des Transports de la Mifi (PHASE III).

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les opérations suivantes :

- Les travaux préparatoires ;
- Les travaux de plafonnage ;
- Les travaux de revêtement ;
- Les travaux de menuiserie métallique-bois et alu ;
- Les travaux d'électricité ;
- Les travaux plomberie sanitaire

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de quarante-huit millions (48 000 000) de francs CFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes es entreprises des Travaux Publics de droit camerounais installées au Cameroun et spécialisées dans l'exécution des Travaux de Bâtiment et Travaux Publics (BTP).

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par les ressources du Budget d'Investissement Publics (BIP MINTRANS) pour le compte de l'exercice 2022,

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté soit au Service des Affaires Générales de la Préfecture de Bafoussam, ou à la Délégation Départementale des transports

7. Acquisition du Dossier

L'obtention de celui-ci se fait au Service des Affaires Générales de la Préfecture de Bafoussam sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA, représentant les frais d'achat du DAO.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, devront parvenir sous pli fermé au Service des Affaires Générales de la Préfecture de Bafoussam, ou plus tard le **15 MARS 2022 à 10 heures** précises et devront porter la mention suivante :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/MINT/CDPM/BEC/2022 DU 22 FEV 2022 POUR
LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DES TRANSPORTS DE LA MIFI
REGION DE L'OUEST (PHASE III)**

(EN PRECEDURE D'URGENCE)

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DÉPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission, selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, d'un montant égal à Neuf cent soixante mille (960 000) francs CFA, établie par une banque de premier ordre ou une assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

L'absence du cautionnement provisoire ou sa non-conformité au modèle joint dans le Dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre Commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du Cautionnement Définitif.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO)

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en une phase le **15 MARS 2022 à 11heures**, par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Mifi siégeant à la préfecture de Bafoussam.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée (Procuration signée par une autorité compétente en la matière) et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

Après ouverture des Offres par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics, les plis déclarés acceptables sont confiés à une Sous-commission d'Analyse pour évaluation. L'évaluation permettra de déterminer le coût de chaque offre et de comparer les offres entre elles.

1.) Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

i) Dossier administratif incomplet ou non conforme (Sous réserve des dispositions du point 1,1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics) ;

ii) Fausses déclarations ou pièces falsifiées (la CDPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux] ;

iii) Absence dans l'offre technique d'une rubrique «méthodologie d'exécution, organisation et planning des prestations».

iv) Absence d'un rapport de visite de site auquel sont annexées les prises de vue du site

v) Non satisfaction d'au moins trente-trois (33) critères sur quarante-un (41) entraîne l'élimination de l'offre.

vi) Absence de déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire atteste que non seulement qu'il n'a pas abandonné le marché de son propre chef au cours des trois dernières années, mais aussi ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement et publiée par le MINMAP

vii) Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;

viii) Offre financière incomplète.

2.) Principaux critères essentiels

Les critères d'évaluation technique des candidats se feront selon le système binaire (oui/non) des critères de qualification portant sur:

- Approvisionnement en matériaux de chantier ;

- Contrôle interne, planning et délai d'exécution ;

- Utilisation de la main d'œuvre locale et notion genre ;

- Protection environnementale et sociale ;

- Et sous-traitance.

c) Personnel d'encadrement (Conducteur des travaux. Chef de chantier. Chefs d'équipes et Responsable administratif)

- Qualification ;

- Expérience ;

- Coordonnées téléphoniques actualisées.

d) Moyens matériels

14. Attribution

Disponibilité et état du matériel et des équipements essentiels (en propriété ou en location).

1. L'Autorité Contractante attribuera la Lettre Commande au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les remises proposées.

f) L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières

2 Toute attribution des marchés de Travaux se fait au Soumissionnaire remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres, délai au cours duquel l'Autorité Contractante avisera de son choix les entreprises retenues.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès du service des Affaires Générales de la Préfecture de Bafoussam, la Délégation Départementale des transports de la Mifi.
Téléphone : 693931630/699919063

BAFOUSSAM le 22 Février 2022

Le PRÉFET

KOULBOUT AMAN David

COMMUNE DE BANA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/SP/CBANA/CIPM-TBEC/2022 DU 22/03/2022
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX VDE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE A
BAKASSA DANS LA COMMUNE DE BANA, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM**

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget Investissement Public 2022. Le Maire de la Commune de Bana Autorité Contractante, lance pour le compte du Maire de la Commune de Bana un appel d'OFFRES National ouvert pour **L'EXECUTION DES TRAVAUX VDE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE A BAKASSA DANS LA COMMUNE DE BANA, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM.**

2. Consistance des prestations

Les travaux et les prestations, objet du présent avis d'appel d'offres comprennent tous les ouvrages prévus dans le cadre du détail quantitatif et estimatif notamment.

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries - élévations ;
- La charpente, couverture et plafond ;
- Les menuiseries bois et métalliques ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les VRD.

Ces travaux devront être exécutés conformément aux prescriptions du Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de **50 000 000(cinquante millions) de F CFA.**

4. Allotissement

L'ensemble des travaux est constitué d'un lot unique ci-après désigné : travaux de construction d'un centre de santé intégré à Bakassa.

5. Participation et origine

La participation au présent Appd d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun ayant une expérience avérée dans le domaine des Travaux publics et Bâtiment.

6. Financement

Les travaux objet de l'appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la décentralisation et du développement local, exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat particulier du Maire de la Commune de BANA dès publication du présent avis d'appel d'offres.

8. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent avis d'appel d'offres, le DAO peut être obtenu auprès du secrétariat du Maire de la Commune de BANA (Maître d'Ouvrage) contre présentation de l'original d'une quittance de versement à la Recette Municipale de ladite Commune d'une somme non remboursable de **50 000 cinquante mille) francs CF** A représentant les frais d'acquisition du dossier d'appel offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de Bana, Secrétariat particulier, au plus tard le **27/04 à 11 heures** précises contre récépissé et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°04/AONO/SP/CBANA/CIPM-TBEC/2022 DU 22/03/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX VDE
CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE A BAKASSA DANS LA COMMUNE DE BANA,
DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM «A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le maître d'ouvrage pour la réalisation des prestations est de quatre(04) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra Joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de **1 000 000 (un million) FCFA**, établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offre, et délivrée par une des banques de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant de moins trois(03) mois .

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

NB: Toute offre présentée après l'heure fixée pour le dépôt ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps le **27/04/2022 à partir de 12 heures** Précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de BANÂ siégeant dans la salle des délibérations de la Mairie de BANA en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des dossiers dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation**Principaux critères éliminatoires**

- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou scannée ;
- Dossier administratif incomplet, 48 heures après le dépouillement ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Note technique inférieure à 70% (soixante-dix pourcent) de « OUI » ;
- Entreprise interdite de la commande publique ;
- Absence de la caution de soumission au terme de l'ouverture des offres
- La non-conformité du modèle de soumission.

Critères essentiels

- Présentation de l'offre ;
- Personnel d'encadrement ;
- Expérience de l'entreprise ;
- Moyens matériels mis à la disposition du projet ;
- Organisation, planning et méthodologie d'exécution ;
- Visite du site ;
- Capacité financière.

15. Attribution

L'Autorité contractante attribuera la lettre-commande au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et remplissant, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, les capacités techniques et financières requises. Les soumissionnaires présentant des offres aberrantes (anormalement basses) seront disqualifiés suivant la procédure réglementaire prescrite à savoir l'obtention de l'avis de l'ARMP après avoir au préalable interrogé le soumissionnaire concerné.

L'attributaire de la lettre-commande est invité à se présenter dès signature de la décision d'attribution, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent et sous peine d'annulation de ladite décision d'attribution, au Secrétariat particulier du Maire de la commune de BANA pour l'établissement et la souscription de sa lettre-commande. Faute pour lui de se présenter la lettre-commande est attribuée au suivant.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 90 (Quatre vingt dix) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat particulier du Maire de la Commune de BANA, Téléphone :

BANA le 1 Avril 2022

Le MAIRE

FANGA Jean Baptiste

COMMUNE DE MARTAP

COMMUNIQUE N°08/C/C-MARTAP/2022 DU 09 MARS 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08/AONO/C-MTP/ST/SG/CIPM/2022 DU 26/01/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARC A BETAIL MODERNE A LIKOK, DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA REGION DE L'ADAMAOUA(EN PROCÉDURE D'URGENCE) MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MARTAPFINANCEMENT : BIP 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Martap, autorité contractante communique :
Par Décision Municipale N°08/DM/C-MTP/CIPM du 09 MARS 2022 la lettre Commande, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après

APPEL D'OFFRES			ATTRIBUTION		
N°	REFERENCE	DESIGNATION	ATTRIBUTAIRE	montant TTC	DELAI D'EXECUTIO N
01	N°08/AONO/CMT P/SG/ST/CIPM/202 2 du 26/01/2022	travaux de CONSTRUTION D'un PARC À BÉTAIL MODERNE À LIKOK	ETSG.E.S. BP; 04 MEIGANGA CAMEROUN Tél:674 69 33 93/693 57 85 45	19 993 932	Trois (03) mois

Légit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept(07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Mairie de Martap pour l'établissement de la lettre commande y relative.

MARTAP le 9 Mars 2022

Le MAIRE

SOULEYMANOU IYA

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0005/AONO/MINEPIA/CIPM/2022 DU 05 AVRIL 2022 EN VUE DE L'ACQUISITION DES KITS INFORMATIQUES DES SERVICES CENTRAUX ET DES POSTES D'INSPECTION AU NIVEAU DES FRONTIERES AERIENNES, MARITIMES ET TERRESTRES.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DU MINEPIA, EXERCICE 2022.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
56 31 055 02 330001 524211.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de traitement des données ainsi que du cadre de travail dans les différentes postes d'inspection sanitaires et vétérinaires des frontières aériennes, maritimes et terrestre, le Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales, Maître d'Ouvrage, lance un avis de consultation pour un Appel d'Offres National Ouvert en vue de l'acquisition des kits informatiques des services centraux et des postes d'inspection au niveau des frontières aériennes, maritimes et terrestres.

2. Consistance des prestations

La présente consultation consiste en l'acquisition, en deux (02) lots des équipements ci-après :

Lot 1 : Acquisition de nouveau matériel informatique pour les Services Centraux :

- Onze (11) Imprimantes Multifonction ;
- Onze (11) parasurtenseurs ;
- Onze (11) Ordinateur All-in - One avec antivirus authentique et logiciel de traitement de texte authentique inclus dans chaque poste ;
- Onze (11) Onduleurs de 1400 VA ;
- Onze (11) Antivirus ;
- Onze(11) licences pack office 2019.

Lot 2 : Acquisition des kits informatiques au profit des postes d'Inspection Sanitaire Vétérinaire au niveau des frontières aériennes, maritimes et terrestres

- Treize (13) Imprimantes Multifonction ;
- Treize (13) parasurtenseurs ;
- Treize (13) Ordinateurs All-in - One avec antivirus authentique et logiciel de traitement de texte authentique inclus dans chaque poste ;
- Treize (13) Modems LTE 4G
- Treize (13) Onduleurs de 1400 VA ;
- Treize (13) Antivirus ;
- Treize (13) licences pack office 2019.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'ensemble des prestations à l'issue des études préalables est de :

Lot 1 : trente-deux millions cent quatorze mille (32 114 000) FCFA ;

Lot 2 : Trente millions (30 000 000) FCFA.

4. Allotissement

La prestation comporte deux (2) lots, un soumissionnaire ne peut être adjudicataire de plus d'un lot.

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à toute entreprise installée en République du Cameroun et justifiant de capacités techniques et financières pour la fourniture du matériel informatique.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget d'investissement public du MINEPIA, Exercice 2022, sur la ligne d'imputation budgétaire n° 56 31 055 02 330001 524211.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINEPIA, sis à Mvog-Betsi/Yaoundé, téléphone : 222 22 45 41, dès publication du présent avis

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu au Service des Marchés Publics du MINEPIA, sis à Mvog-Betsi/Yaoundé, téléphone : 222 22 45 41, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de soixante-dix mille (70 000) francs CFA, payable au Trésor Public.

9. Remises des offres

Chaque offre sera rédigée en français ou en anglais.

- Pour la soumission hors ligne, l'offre en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés Publics du MINEPIA, sis à Mvog-Betsi/Yaoundé, téléphone : 222 224 541, au plus tard **le 10 mai 2022 à 13 heures** et devra porter la mention :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0005 /AONO/MINEPIA/CIPM/2022 DU 05 AVRIL 2022 EN VUE DE L'ACQUISITION DES KITS INFORMATIQUES DES SERVICES CENTRAUX ET DES POSTES D'INSPECTION AU NIVEAU DES FRONTIERES AERIENNES, MARITIMES ET TERRESTRES.
(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)*

- Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 10 mai 2022 à 13 heures. Une copie de sauvegarde de l'offre sous format PDF, enregistrée sur clé USB ou CD/DVD, devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde » au Service des Marchés Publics du MINEPIA, sis à Mvog-Betsi/Yaoundé, téléphone : 222 224 541, en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de soixante (60) jours à partir de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

Le matériel, objet de la présente consultation, seront livrés à la Cellule Informatique du MINEPIA.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie et acquittée à la main par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du dossier d'appel d'offre, d'un montant de :

- **Lot 1 : six cent quarante-deux mille deux cent quatre-vingt (642 280) francs CFA ;**

- **Lot 2 : six cent mille (600 000) francs CFA ;**

valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la consultation. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois.

Toute offre incomplète sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de consultation, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives ainsi que des offres techniques et financières aura lieu **le 10 mai 2022 à 14 heures**, par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans la salle de réunions de ladite Commission, sise à Mvog-Betsi/Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission ;
- dossier administratif incomplet ou pièces non conformes au-delà de 48 heures après l'ouverture des offres;
- fausse (s) déclaration (s) ou pièce (s) falsifiée (s) ;
- absence d'une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné de marché et de ne pas figurer dans la liste des entreprises défaillantes au cours des trois (03) dernières années ;
- non-respect des caractéristiques des ordinateurs ainsi que des imprimantes multifonction ;
- absence d'un prix à un poste quantifié du détail quantitatif et estimatif;
- non-respect de plus de deux (02) sur les sept (07) critères techniques essentiels.

2 –Critères essentiels

- présentation générale de l'offre ;
- accès à une ligne de crédits et autres ressources financières ;
- références de l'Entreprise ;
- prospectus en couleur conforme aux spécifications techniques du DAO ;
- proposition technique conforme aux spécifications techniques du DAO assortie de fiches techniques du fabricant, accompagnée d'un service après-vente ou un certificat de garantie des équipements proposés.
- chronogramme et délai de livraison ;
- preuves d'acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP paraphés et signés avec la mention « lu et approuvé »).

N.B : Toute offre n'ayant respecté tous les critères éliminatoires et obtenu au moins cinq (05) « oui » sur sept (07) des critères essentiels sera éliminée.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont les offres administrative et technique seront conformes pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, et présentant l'offre financière évaluée la moins-disante. Un soumissionnaire peut être adjudicataire de plus d'un lot.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINEPIA sise à Mvog-Betsi / Yaoundé.

NB : « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ». /-

YAOUNDE le 5 Avril 2022

Le MINISTRE

DR TAIGA

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone / Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.armac.com



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !